



Service de Prévision des Crues **GARONNE TARN LOT**

REGLEMENT DE SURVEILLANCE, DE PREVISION ET DE TRANSMISSION DE L'INFORMATION SUR LES CRUES (RIC)

Approuvé par le préfet de la région Midi-Pyrénées,
préfet du département de la Haute-Garonne,
Arrêté préfectoral du 31 Juillet 2013

AVANT – PROPOS

La loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages (codifiée dans les articles L564-1 à L564-3 du code l'environnement) confie à l'Etat l'organisation de la surveillance, de la prévision et de la transmission de l'information sur les crues.

Cette organisation a été définie dans le bassin Adour Garonne par le **schéma directeur de prévision des crues** (SDPC) arrêté par le Préfet coordonnateur de bassin le 19/12/ 2012.

Le présent **règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues** (RIC) met en œuvre le Schéma Directeur de Prévision des Crues sur le territoire du Service de Prévision des Crues Garonne Tarn Lot.

L'objet de la révision du SDPC et du RIC est une évolution de l'organisation territoriale de la prévision des crues et de l'hydrométrie qui lui est associée. Cette évolution est rendue nécessaire par l'évolution des attentes de la population et des gestionnaires de crises hydrologiques, ainsi que par l'élévation du niveau des outils développés et des procédures mises en place pour y répondre.

Les principes et les critères pour mettre en œuvre cette réforme sont définis dans la circulaire du Ministre d'Etat de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire du 4 novembre 2010 qui souligne la nécessité:

- de renforcer la chaîne opérationnelle et technique, tout particulièrement le lien entre, d'une part, la prévision des crues et, d'autre part, le suivi hydrologique et sa composante hydrométrique, ainsi que le suivi pluviométrique, en améliorant et homogénéisant la maîtrise des situations et des pratiques d'hydrométrie ainsi que la qualité des données résultantes ;
- d'atteindre dans tous les SPC les tailles critiques nécessaires pour faire face aux exigences de plus en plus fortes requises par la prévision des crues ;
- de ne pas dépasser une taille maximale de territoire couvert par chaque SPC, pour garder le contact avec les réalités du territoire ;
- de préciser le rôle, dans le suivi de l'organisation et dans le fonctionnement du dispositif, des DREAL et de la DRIEE (Ile-de-France) coordonnatrices de bassin.

Table des matières

NOTICE DE PRESENTATION.....	6
1 PRESENTATION GENERALE DU BASSIN DE LA GARONNE.....	8
2 PRESENTATION DES DIFFÉRENTS SOUS-BASSINS.....	10
2.1 LA GARONNE AMONT ET SES AFFLUENTS DU PIÉMONT PYRÉNÉEN	10
2.1.1 LA GARONNE AMONT.....	10
2.1.2 LES NESTES.....	10
2.1.3 LE SALAT.....	11
2.1.4 LE GER.....	12
2.1.5 L'ARIZE.....	12
2.1.6 L'ARIÈGE.....	13
2.1.7 L'HERS VIF.....	14
2.1.8 LA LÈZE.....	14
2.1.9 L'HERS-MORT.....	16
2.2 LE LINÉAIRE GARONNE.....	17
2.3 LES RIVIÈRES GASCONNES.....	20
2.3.1 LA BAÏSE.....	20
2.3.2 LE GERS.....	20
2.3.3 L'ARRATS.....	21
2.3.4 LA GIMONE.....	21
2.3.5 LA SAVE.....	21
2.3.6 LE TOUCH.....	22
2.4 LE TARN ET SES AFFLUENTS.....	24
2.4.1 LE HAUT TARN : AMONT DE MILLAU.....	24
2.4.2 LE TARN MOYEN : DE MILLAU À ST-SULPICE.....	25
2.4.3 DOURDOU-SORGUES-RANCE	25
2.4.4 AGOUT-THORÉ	26
2.4.5 LE TARN AVAL, DE SA CONFLUENCE AVEC L'AGOUT JUSQU'À LA GARONNE.....	27
2.4.6 L'AVEYRON -VIAUR.....	27
2.5 LE LOT ET SES AFFLUENTS	30
2.5.1 LE LOT AMONT-TRUYÈRE	30
2.5.2 LE LOT MOYEN.....	32
2.5.3 LE CÉLÉ.....	32
2.5.4 LE LOT AVAL : DE LA CONFLUENCE AVEC LE CÉLÉ À LA CONFLUENCE AVEC LA GARONNE	33
ARTICLE 1 –Intervention de l'Etat.....	35
ARTICLE 2 – Interventions des collectivités locales.....	36
2.1 LE DISPOSITIF D'ALERTE LOCAL DU THORÉ AMONT.....	36
ARTICLE 3 –Informations nécessaires au fonctionnement des dispositifs de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues.....	38
3-1- DISPOSITIFS DE MESURE.....	38
3-1-1 LES RÉSEAUX DE MESURE.....	38
3-1-2 LES MESURES ET PRÉVISIONS EFFECTUÉES PAR LES GESTIONNAIRES D'OUVRAGES HYDRAULIQUES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UN IMPACT SUR LES CRUES.....	39
3-2- PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES.....	42
ARTICLE 4 –Dispositif d'information.....	43
4-1 LES TRONÇONS DE LA VIGILANCE CRUES.....	43
4-2 L'ÉCHÉANCE DE LA CARTE DE VIGILANCE	49
4-3 LES CRITÈRES DE DÉFINITION DES COULEURS :.....	50
4-4 NOTION DE VIGILANCE JAUNE MONTÉE RAPIDE.....	52

4.5 L'ARTICULATION AMONT-AVAL :	54
4-6 LE BULLETIN D'INFORMATION	54
4-7 MISE À DISPOSITION DE L'INFORMATION.....	54
4-7-1 ACCÈS AU DISPOSITIF DE VIGILANCE :	54
4-7-2 ACCÈS AUX DONNÉES HYDROLOGIQUES :	55
4-8 DIFFUSION DE L'INFORMATION.....	55
4-8-1 DESTINATAIRES DE L'INFORMATION.....	55
4-8-2 ECHANGES EN PÉRIODE DE CRISE.....	56
ARTICLE 5 –Echéancier d'entrée en vigueur.....	57
Table des illustrations.....	58
ANNEXE 1.....	59
ANNEXE 2.....	78
ANNEXE 3.....	81
ANNEXE 4.....	83
ANNEXE 5.....	84

SIGNIFICATION DES SIGLES

DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

SCHAPI : service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations

SPC : service de prévision des crues

SDPC : schéma directeur de prévision des crues

RIC : règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues

NOTICE DE PRESENTATION

Le territoire surveillé par le Service de Prévision des Crues Garonne Tarn Lot couvre l'ensemble du bassin versant de la Garonne à l'amont de la limite entre les départements de la Gironde et du Lot-et-Garonne. Ce territoire peut être découpé en plusieurs sous-bassins versants:

- la Garonne amont (Garonne et affluents à l'amont de Toulouse);
- le linéaire Garonne de Toulouse jusqu'à la limite entre le département du Lot et Garonne et celui de la Gironde;
- l'ensemble des rivières gasconnes affluents rive gauche de la Garonne;
- Le Tarn et l'ensemble de ses affluents en rive droite de la Garonne;
- Le Lot et l'ensemble de ses affluents en rive droite de la Garonne.

La présente notice décrit le territoire surveillé et le comportement hydrologique des rivières concernées, évoque les crues historiques principales, précise les enjeux concernés, notamment en terme de population exposée, et indique le cas échéant les ouvrages hydrauliques susceptibles d'avoir un impact sur les crues.

Cette description est illustrée par la carte N°1 ci-après et la carte N°2

Les missions du SPC Garonne Tarn Lot sont confiées à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Midi-Pyrénées.

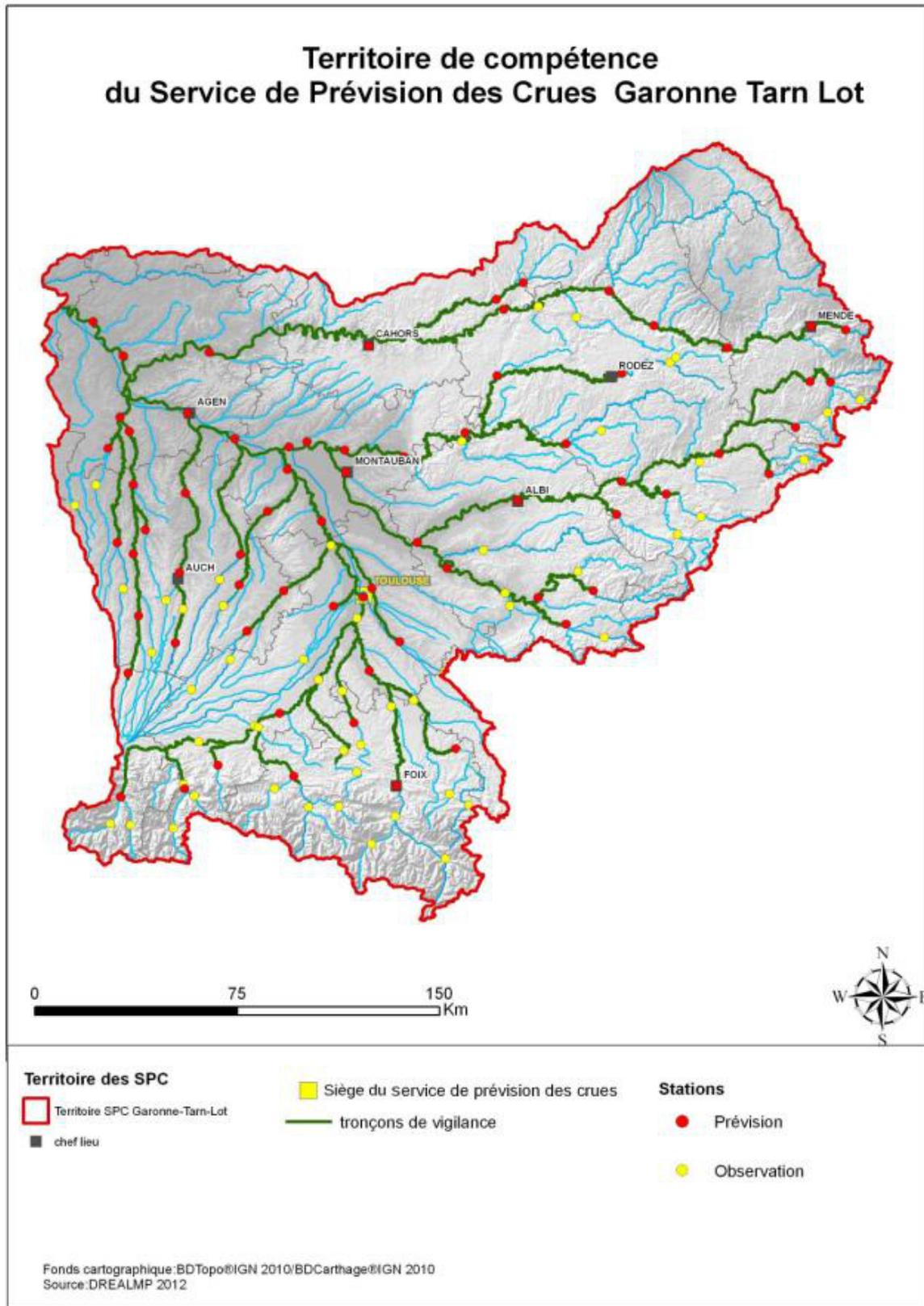


Illustration 1: Territoire de compétence du SPC GTL

1 PRESENTATION GENERALE DU BASSIN DE LA GARONNE

La Garonne prend sa source en Espagne, au Val d'Aran. D'une longueur de 525 km, elle est drainée par un bassin versant de 55 000 km². Le territoire surveillé par le SPC Garonne Tarn Lot couvre l'ensemble du bassin à l'exception de la partie aval située dans le département de la Gironde et soumise à l'influence de la marée. Il touche quatre régions administratives (Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Auvergne) et treize départements (Ariège, Haute-Garonne, Gers, Lot-et-Garonne, Hautes-Pyrénées, Tarn-et-Garonne, Lot, Lozère, Tarn, Aveyron, Cantal, Gard, Aude).

Le bassin de la Garonne a la particularité d'être un bassin en corolle avec des apports intermédiaires conséquents. Il est composé de sous bassins très différenciés tant par leur topographie, leur géomorphologie, que par la dynamique des crues qui les touche.

La montagne pyrénéenne occupe l'ensemble du haut bassin de la Garonne. Cette barrière orographique culminant à plus de 3000 m est à l'origine d'abats d'eau exceptionnels. Et la convergence hydrographique des trois bassins importants principaux (Garonne, Ariège, Salat) confère à la Garonne un régime de crues catastrophique, dont la crue de juin 1875 est la plus dévastatrice et la plus meurtrière.

La Garonne a d'abord un caractère montagnard dans son régime comme dans son profil puisque c'est un véritable gave à forte pente aux crues soudaines et puissantes. A l'aval de sa confluence avec la Neste, la Garonne n'est plus un gave et coule dans une large vallée dite de piémont, mais son régime hydrologique peut être qualifié de montagnard jusqu'à Toulouse.

A l'aval de Toulouse, le champ d'inondation s'élargit brusquement et la Garonne développe d'amples sinuosités à méandres actifs et berges vives. Ce secteur, de Toulouse à l'amont de la confluence du Tarn, constitue un vaste champ d'expansion des crues de la Garonne pyrénéenne qui ne reçoit que des affluents secondaires.

En rive gauche, les petites rivières gasconnes écoulent des débits modestes mais connaissent des crues catastrophiques comme celle de juillet 1977. Le réseau hydrographique du Lannemezan est très particulier, composé de petites rivières parallèles qui naissent à moins de 600 m d'altitude et ne reçoivent que de courts affluents.

Le Tarn, affluent de rive droite, vient doubler la surface du bassin versant de la Garonne. De nombreux petits bassins touchés par des crues soudaines et intenses viennent alimenter le cours principal, qui reste soumis à des crues rapides jusqu'à l'amont de Montauban. Les plus fortes crues sur ce bassin sont générées par des épisodes de pluies cévenoles. Ce fut le cas de la crue de mars 1930, la plus forte et la plus meurtrière.

L'autre affluent de rive droite est le Lot, soumis également à l'amont à des crues intenses d'origine cévenole. Avec la confluence de la Truyère, le Lot perd son régime de crues à prédominance cévenole. La décroissance orographique et l'absence d'affluents notables modifient le régime des crues qui présente alors des temps de propagation plus longs et des plaines inondables plus importantes. Dès lors, les crues, même les plus fortes, peuvent être aussi bien d'origine cévenole qu'océanique. Les crues les plus remarquables par leur importance à l'aval d'Entraygues sont celles de 1783 et 1927.

En dépit de l'énorme apport du Tarn, la Garonne à l'aval conserve un lit d'une largeur similaire à l'amont de la confluence, mais son aspect change et devient plus encaissé.

L'augmentation de la capacité d'écoulement du lit ordinaire ne supprime pas pour autant la plaine inondable et la Garonne coule toujours dans une grande auge alluviale de 2.5 à 4 km de largeur. Ce secteur devient alors la résultante des écoulements d'origine diverses : de l'amont pyrénéen, du plateau du Lannemezan, du Tarn et du Lot ; et la concomitance de crues importantes n'est pas à écarter.

2 PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS SOUS-BASSINS

2.1 LA GARONNE AMONT ET SES AFFLUENTS DU PIÉMONT PYRÉNÉEN

2.1.1 LA GARONNE AMONT

La Garonne est très montagnarde, dans son régime et dans son profil jusqu'à Valentine. La plaine inondable très étroite à l'amont s'élargit sensiblement à l'aval de Montréjeau.

Des retenues hydroélectriques (espagnoles et françaises) font ressentir leur influence dans toute la haute vallée de la Garonne.

La Neste et la Pique sont les deux affluents notables de rive gauche dans ce secteur qui connaissent des crues de régime torrentiel.

A l'aval de Valentine, la Garonne devient davantage une rivière de piémont, recevant des gros affluents pyrénéens en rive droite (Salat, Arize, Volp), et influencées par des aménagements hydroélectriques de faible volume entre Valentine et Carbonne. Après Carbonne et jusqu'à la confluence avec l'Ariège, le lit devient souvent très encaissé, non exposé aux débordements dans lequel s'écoulent toutes les crues de la Garonne.

Les plus fortes crues connues dans ce secteur sont juin 1875, juillet 1897, octobre 1937, août 1963, juin 1976, mai 1977, novembre 1982 et décembre 1992. Elles sont réparties tout au long de l'année.

Principaux enjeux

A l'amont de Valentine, la plupart des communes sont concernées par les inondations. Quelques enjeux ponctuels peuvent être situés dans les zones de crues fréquentes. On note également sur la partie la plus amont une problématique forte pour la gestion des campings situés dans la zone inondable, parfois la plus fréquente.

Cependant, la majorité des enjeux se trouve dans les zones de crues importantes voire exceptionnelles (au-delà de la crue décennale). Il s'agit parfois de communes fortement touchées, y compris dans leur centre urbanisé historique (comme à Fronsac ou Ausson).

A l'aval de Valentine, les communes concernées par les inondations sont moins nombreuses, mais on retrouve encore des enjeux importants dans les zones de crues exceptionnelles (comme les quartiers bas de Cazères).

2.1.2 LES NESTES

La Neste est le premier affluent notable de rive gauche. De régime franchement montagnard, ce bassin (800 km²) connaît des crues catastrophiques d'origine à la fois fluviale et torrentielle.

A l'ouest, la Neste d'Aure est faite de l'addition de tronçons d'altitude (Neste de Badet, de la Géla, de Saux, de Couplan et de Moudang).

A l'est, la Neste du Louron naît de la jonction des Nestes de la Pez et de Clarabide, issues de bassins à très haute altitude.

A Arreau, la Neste du Louron rejoint la Neste d'Aure, avec un profil un peu moins pentu et un lit qui va en s'élargissant pour se jeter dans la Garonne.

Il s'agit globalement de vallées encadrées par de hauts reliefs et dans lesquelles le lit mineur est lui-même bien souvent encaissé de plusieurs mètres. La pente est marquée sur une bonne partie du chevelu hydrographique.

La genèse des crues y est compliquée par la répartition même des précipitations conditionnées par le relief et l'exposition. C'est surtout au printemps et en été que les précipitations, parfois couplées à la fusion nivale, provoquent les plus fortes crues, qui peuvent participer activement aux inondations de la vallée de la Garonne.

Les plus fortes crues sont juin 1875, juillet 1897 et octobre 1937. Plus récemment, les événements de mai 1977, novembre 1982 et juillet 2001 ont généré des inondations importantes, bien qu'inférieures aux grandes crues historiques.

A ces grandes crues, il faut ajouter les événements d'inondations torrentielles ponctuels tels que février 1952 ou mai 1956.

Principaux enjeux

Du fait de l'encaissement des vallées, les enjeux sont plutôt ponctuels, mais très sensibles par le caractère torrentiel des crues. Les enjeux les plus sensibles sont probablement les infrastructures touristiques et les colonies de vacances implantées en bordure de rivière, sur les parties amont des Nestes.

La commune de Arreau est particulièrement sensible de par la confluence des Nestes. Par ailleurs, des débordements à l'amont viennent inonder le centre urbanisé.

A l'aval, quelques communes sont davantage concernées par les inondations et des quartiers d'habitations sont touchés par les crues importantes.

2.1.3 LE SALAT

Le Salat, par la superficie de son bassin versant (1500 km²) et son réseau hydrographique, est le plus important affluent de la Garonne à l'amont de Portet.

Le Salat reçoit plusieurs affluents montagnards du Couserans, avant d'entrer dans une longue gorge qui débouche dans la plaine de Saint-Girons. Elle devient alors rivière de piémont et reçoit son dernier grand affluent au droit de St Girons : le Lez.

A l'aval de Saint-Girons, la plaine s'élargit, sans affluent notable jusqu'à sa confluence avec la Garonne.

La géographie du bassin et la disposition de son réseau hydrographique donne un poids prépondérant à l'amont du bassin, bassin à relief avec de fortes pentes et confère au régime des crues, des caractéristiques montagnardes affirmées. Ainsi le régime hydrologique du Salat est dépendant des conditions météorologiques de l'amont du bassin, plus ou moins influencé par la fusion nivale.

Les plus grandes crues historiques sont des crues océaniques pyrénéennes de fin d'hiver et de printemps. Certaines grandes crues historiques sont aussi à caractère orageux, type méditerranéens, et interviennent en saison estivale ou en automne. Les plus grandes crues inondantes généralisées du Salat sont juin 1875, octobre 1897, octobre 1937 et mai 1977 .

Principaux enjeux

La commune de Saint-Girons est particulièrement vulnérable pour les crues importantes, mais dès les crues fréquentes, des biens peuvent être touchés, notamment par l'inondation des caves. La commune est également inondée par le Lez et le Baup.

A l'aval de Saint-Girons, de nombreuses communes sont également vulnérables pour les crues importantes, laissant parfois les centres anciens hors d'eau (comme à Caumont et Lorp-Sentaraille). Certaines communes sont particulièrement vulnérables puisqu'en grande partie inondables (comme Labastide du Salat). Plus ponctuellement, quelques habitations peuvent être touchées pour des crues un peu plus fréquentes (comme la bordure du village de Bonrepaux).

2.1.4 LE GER

Le Ger affluent rive droite de la Garonne draine un petit bassin montagneux de 250 km². Son affluent principal, en rive droite, le Job vient doubler son bassin versant au droit de la commune de Lespiteau.

Comme le Salat, la géographie du bassin donne un poids important à la zone amont. Ainsi, le régime hydrologique du Ger est montagnard et influencé par la fusion nivale.

Les plus grandes crues historiques sont des crues océaniques pyrénéennes de fin d'hiver et de printemps avec parfois de la fonte des neiges. Plusieurs grandes crues sont répertoriées à la fin du XIX^{ème} siècle : juin 1875, juillet 1897, juin 1889 et juin 1900. Les plus grandes crues du XX^{ème} siècle sont mai 1977 et novembre 1992.

Principaux enjeux

Les communes à l'aval de Aspet sont concernées par des crues importantes à exceptionnelles (Aspet, Soueich, Lespiteau et Pointis-Inard).

2.1.5 L'ARIZE

L'Arize est un affluent de rive droite (bassin de 500 km²), issu d'un bassin de piémont qui ne connaît pas de crues torrentielles. Les crues sont ici générées essentiellement par des phénomènes pluvieux régionaux et des phénomènes pluvio-orageux générant des crues importantes compte tenu de la taille des bassins versants.

Depuis sa source dans le piémont pyrénéen, l'Arize est encaissé et coule quasiment dans des gorges dans toute sa traversée du Plantaurel.

Mais, à l'aval de Sabarat, la plaine s'élargit brusquement et l'Arize déborde davantage, touchant de nombreuses habitations. Les inondations peuvent également être aggravées par les inondations des affluents et les apports diffus qui descendent des coteaux. Sur cette zone, les recouvrements des méandres conditionnent la dynamique des crues.

A partir de Labastide de Besplas, la rivière s'encaisse à nouveau et la zone inondable se réduit en un couloir large de moins de 500 m. Les rares débordements se situent aux abords immédiats du lit ou au droit des affluents des coteaux.

Les grandes crues historiques sont celles de octobre 1897 (plus forte crue connue), juin 1875, février 1879 et plus récemment octobre 1937, février 1952, septembre 1963, mai 1977, septembre 1993 et juin 2000.

Principaux enjeux

Plusieurs communes sont fortement touchées par les crues importantes et exceptionnelles. La première commune concernée est celle du Mas d'Azil, fortement touchée dans son centre urbanisé historique.

A l'aval et jusqu'à Labastide de Besplas, ce sont toutes les communes qui sont touchées dont certaines pour une part importante de leurs territoires. La difficulté particulière sur ce tronçon concerne les voies de communication coupées, dès une crue importante. Les villages se trouvent alors isolés, sans possibilité d'évacuer hors des zones inondées par les crues exceptionnelles.

2.1.6 L'ARIÈGE

Le bassin de l'Ariège couvre une superficie de 4300 km². La majeure partie de sa surface correspond à des coteaux et des plaines de moins de 450m d'altitude. Seulement 8 % de sa superficie se situent à plus de 2000m d'altitude.

Le poids du haut bassin se fait sentir dans le régime des crues, les plus grands événements historiques sont dus à des perturbations météorologiques d'origine océaniques pyrénéennes de fin d'hiver et de printemps, plus ou moins influencés par la fusion nivale.

Toutefois, le bassin de l'Ariège connaît des crues d'origine très diverses, entre l'amont et l'aval et aussi entre les différents cours d'eau. Elles peuvent être d'origines océaniques pyrénéennes, cévenoles ou torrentielles. Ainsi à Foix, les crues se concentrent aux mois d'avril à juin et à l'automne.

Les deux inondations exceptionnelles sont celles de juin 1875 et octobre 1897, toutes deux étant des crues océaniques pyrénéennes.

A l'aval de Foix, l'Ariège conserve une plaine inondable peu étendue jusqu'à la commune de Varilhes où elle s'élargit légèrement entre plusieurs méandres. A son entrée dans le département de la Haute-Garonne, la plaine de l'Ariège se resserre à nouveau, avant de s'élargir progressivement pour atteindre sa plus grande extension vers Auterive et jusqu'à la confluence avec la Garonne.

La Lèze et l'Hers Vif sont les deux principaux affluents de l'Ariège. Ce sont des rivières dites de piémont.

Principaux enjeux

Sur l'ensemble du linéaire de l'Ariège, jusqu'à la confluence de l'Hers Vif, quelques communes sont construites en bordure de zone inondable et sont concernées pour des crues déjà importantes. Les principales communes concernées sont Foix, Pamiers et Saverdun.

A l'aval de la confluence de l'Hers, là où la plaine inondable s'élargit franchement, plusieurs communes sont particulièrement vulnérables pour des crues importantes (comme à Cintegabelle ou Auterive). Il existe également quelques enjeux ponctuels pour des crues plus fréquentes, en particulier à Venerque, après la confluence de la Haise.

En particulier à l'aval de la confluence de la Lèze, les communes sont particulièrement vulnérables pour les crues importantes (Le Vernet, Pins-Justaret, Lacroix Falgarde, Pinsaguel).

2.1.7 L'HERS VIF

L'Hers Vif ou Grand Hers (bassin de 1450 km²) est plutôt encaissé jusqu'à la confluence du Touyre, qui vient presque doubler la surface du bassin versant. La plaine inondable s'élargit alors sensiblement en suivant les méandres de l'Hers. Elle se rétrécit à nouveau à l'amont de Mazères. L'Hers coule alors quasiment en gorges jusqu'à sa confluence avec l'Ariège, à l'amont de Cintegabelle. La pente faible de ce cours d'eau est à l'origine de crues lentes généralement déphasées par rapport aux crues des autres affluents de la Garonne.

Parmi les grandes crues du 20^{ème} siècle, on peut citer sur les secteurs surveillés : mai 1910 sur l'Ariège et l'Hers, décembre 1917 sur l'Hers, décembre 1940 sur l'Hers, mai 1956, février 1952 touchant surtout les basses vallées, janvier 1981, dernière crue inondante sur l'Hers, septembre 1993, sans oublier les deux phénomènes principaux touchant l'ensemble du bassin (mai 1977 et novembre 1982).

Principaux enjeux

Sur l'Hers Vif, la plupart des communes sont bâties en bordure de zone inondable. On retrouve tout de même des enjeux ponctuels, quelques hameaux et quartiers bas (comme à Calmont) dans la zone de crue exceptionnelle.

2.1.8 LA LÈZE

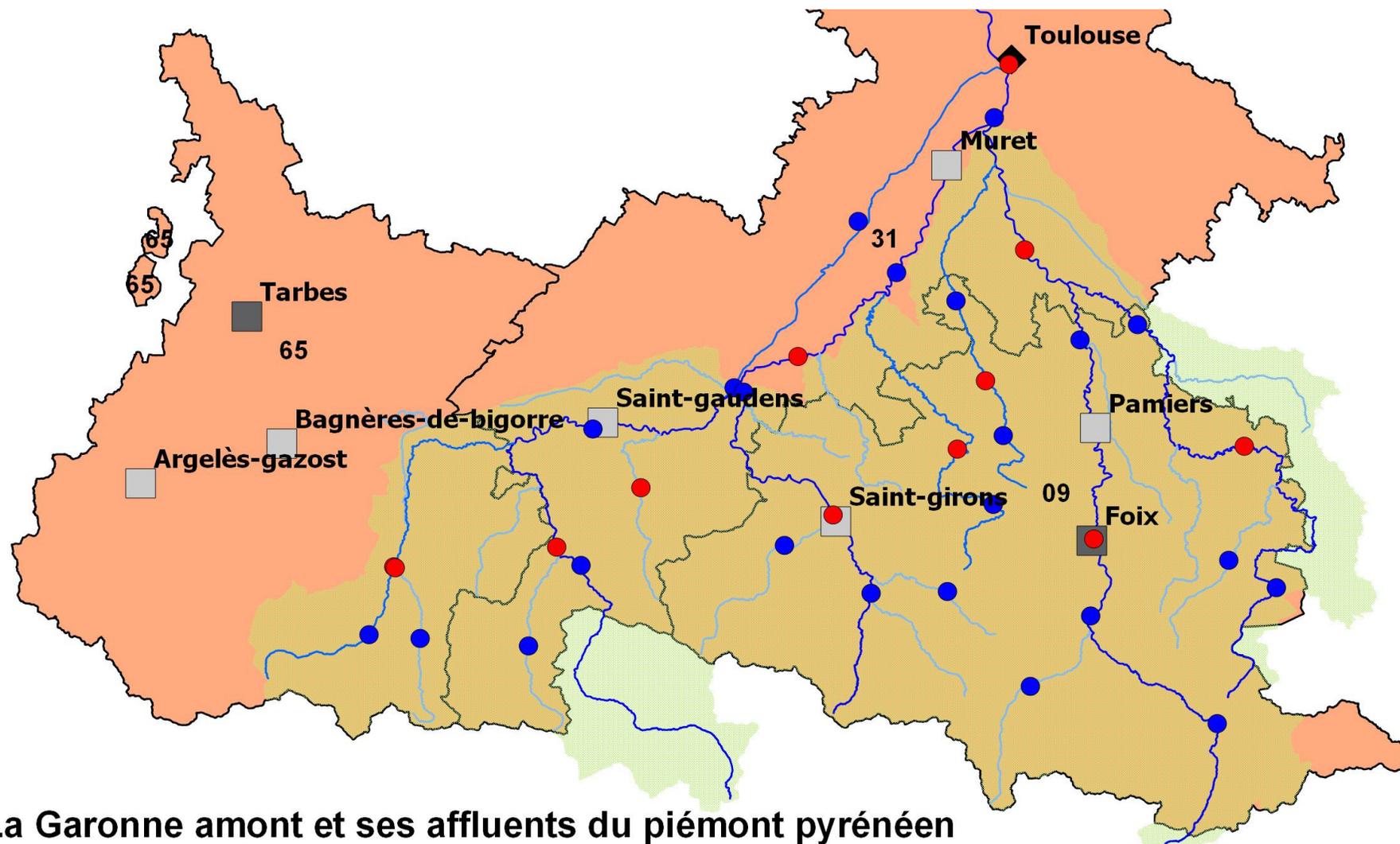
La Lèze est un des principaux affluents de l'Ariège en rive gauche, bassin de 280 km² qui prend sa source dans le piémont qui ne connaît pas de crues torrentielles. Les crues sont ici générées essentiellement par des phénomènes pluvieux régionaux et des phénomènes pluvio-orageux générant des crues importantes contenu de la taille des bassins versants.

Depuis sa source, la Lèze est relativement encaissée jusqu'à l'amont d'Artigat. Le régime hydrologique y est rapide pouvant provoquer des ruptures de berges. La plaine s'élargit alors sensiblement, en restant modeste jusqu'à sa confluence avec le Latou.

La vallée s'élargit alors et sa géomorphologie va induire une dynamique de crue originale. Des zones d'accumulation d'eau sont alors plus fréquentes, d'autant que la Lèze est perchée par rapport à sa plaine. Des espaces plus bas que les bords de la rivière sont ainsi inondés. L'eau ne revenant pas à la rivière forme ainsi de grandes étendues à l'amont des obstacles que représentent les remblais perpendiculaires à la vallée.

A l'aval de Lagardelle, la dynamique des crues change radicalement. La Lèze se transforme en large cône alluvial, très plat et évasé, posé sur la plaine alluviale de l'Ariège. Ainsi, les écoulements peuvent emprunter les secteurs les plus bas du cône, et notamment les talwegs des ruisseaux secondaires, et ne retrouvent le lit de la Lèze, qu'en partie, à l'aval de Labarthe sur Lèze. Une partie de ce flux rejoint directement l'Ariège, par les petits ruisseaux ou fossés agricoles.

Parmi les grandes crues du 20^{ème} siècle, on peut citer juillet 1932 sur la Lèze, mai 1977 et novembre 1982 qui ont touché l'ensemble du bassin, septembre 1993, et surtout juin 2000, plus forte crue connue sur la Lèze, notamment en aval.



La Garonne amont et ses affluents du piémont pyrénéen

Zone de vigilance



Départements



31

Villes



Préfecture de région



Préfectures



Sous-préfectures

Cours d'eau



Principaux



Affluents



Affluents secondaires

Stations



Prévisions



Observations

0 15 30 km

Fonds cartographique
BDCARTHAGE /
BDTOPO / IGN 201

Source :
DREALMP 2013

Principaux enjeux

L'ensemble des communes est concerné à partir du Fossat, où les quartiers bas sont inondés pour les crues importantes. A Saint-Sulpice-sur-Lèze et Beaumont-sur-Lèze, des habitations peuvent même être inondées dès les crues plus fréquentes.

C'est la commune de Labarthe-sur-Lèze qui apparaît la plus vulnérable avec une majeure partie en zone inondable pour les crues importantes. Les ruisseaux, aux points bas du cône alluvial, peuvent inonder des habitations dès les crues plus fréquentes, la difficulté principale venant de la dynamique des crues, avec des écoulements rapides dans certains secteurs.

2.1.9 L'HERS-MORT

L'ensemble du bassin (1720 km²) est à relief modéré. Dans ces vallées, les zones de confluence sont les zones les plus vulnérables.

Les perturbations humaines importantes ont commencé sur ce bassin dès la fin du XVII^{ème} siècle, avec la construction du canal du midi. Mais ce sont surtout les modifications contemporaines avec des recalibrages et surcreusement systématiques entre 1965 et 1980 dans les zones urbanisées, qui ont modifié le régime hydrologique du bassin.

A l'amont de Baziège, des débordements sont observés, mais concernent principalement des zones peu urbanisées.

A partir de Baziège, le lit a été recalibré et élargi et peut ainsi contenir des crues importantes. Ainsi, entre Baziège et la confluence avec la Garonne, les zones inondables sont notamment alimentées par le débordement des principaux affluents où une urbanisation a été fortement développée.

Ce bassin est touché par des perturbations océaniques (février 1952, décembre 1965), océaniques pyrénéennes (juin 1875, mai 1977), crues orageuses (juillet 1977, juin 1992) et méditerranéennes sur la partie amont (décembre 1996, novembre 1999).

Principaux enjeux

La première commune fortement vulnérable est la commune de Baziège concernée par des crues déjà importantes.

L'entrée dans l'agglomération toulousaine marque une augmentation considérable de la vulnérabilité. Et malgré les importants travaux réalisés, les communes restent vulnérables aux crues exceptionnelles et de nombreux enjeux de populations et d'activités sont concernés.

2.2 LE LINÉAIRE GARONNE

Entre Portet et la confluence du Tarn, le régime hydrologique est de type pluvio-nival océanique, aux plus hautes eaux en hiver et au printemps bien que des crues puissent se produire toute l'année. Le site de l'agglomération toulousaine représente un aménagement perturbateur de poids dans la dynamique des crues de la Garonne. Le bassin couvre 15000 km².

A l'aval de Toulouse, le champ d'inondation s'élargit brusquement et la Garonne développe d'amples sinuosités à méandres actifs et berges vives. Ce secteur, de Toulouse à l'amont de la confluence du Tarn, constitue un vaste champ d'épandage des crues de la Garonne pyrénéenne et ne reçoit que des affluents secondaires.

Sur l'ensemble de ce tronçon, la crue de juin 1875 est la plus forte crue connue. Les grandes crues récentes sont février 1952, mai 1977 et juin 2000.

La Garonne à l'aval du Tarn (30000 km²) fait plus que doubler la surface de son bassin versant. Son aspect change avec une augmentation de la hauteur des berges et de la capacité d'écoulement intra-berges, sans supprimer les débordements. Ce secteur est submergé par les crues d'origine pyrénéenne et plus faiblement gasconne, rencontrées dans le secteur amont, mais aussi par les grandes crues tarnaises d'origine méditerranéenne (mars 1930, décembre 1981, décembre 2003). La plus forte crue connue reste la crue de juin 1875.

Dans ce secteur, la morphologie de la Garonne est artificielle. A noter l'aménagement hydraulique de Golfech-Malause qui a noyé la confluence Tarn-Garonne. A l'aval, le lit ordinaire de la Garonne a fait l'objet de recalibrages et consolidations de berges depuis 150 ans, pour les besoins de la navigation fluviale.

A l'aval du Tarn, la Garonne reçoit encore, en région Midi-Pyrénées, deux affluents conséquents de rive droite : la Barguelonne et la Séoune. Elle atteint ensuite la Région Aquitaine et est alimentée par le bassin du Lot. Les deux crues les plus remarquables sur ce bassin, car très fortes jusqu'à la confluence avec la Garonne, sont celles de mars 1783 et mars 1927.

Sur l'aval, la Garonne reste donc soumise à l'influence des différents bassins qui la drainent : Garonne amont, Tarn, Lannemezan, Lot. Et la concomitance de crues d'origines diverses est à considérer. La crue de 1875 reste la crue la plus forte sur la Garonne aval.

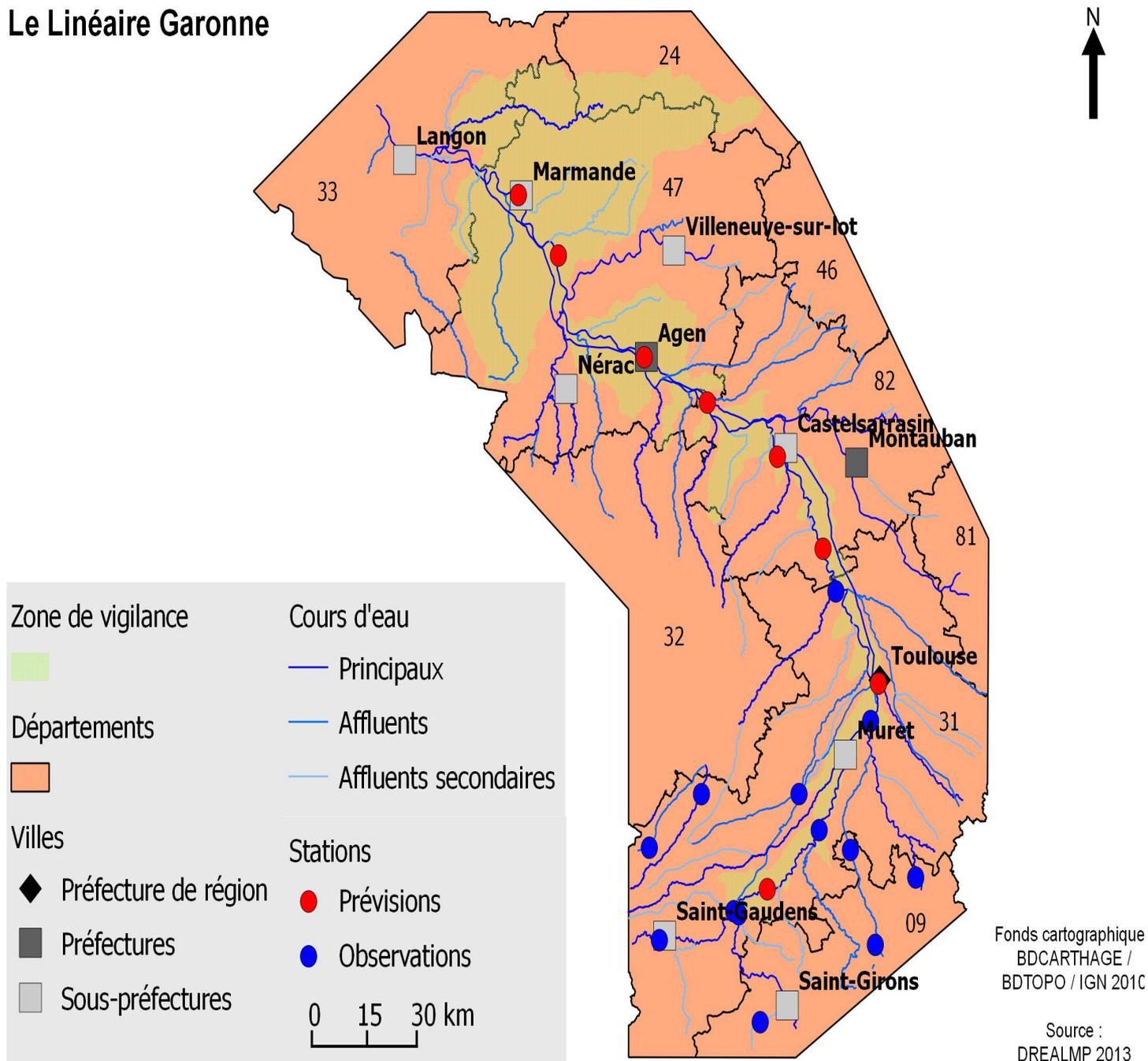
Principaux enjeux

L'**agglomération toulousaine** est particulièrement vulnérable au risque inondation, notamment de la Garonne. Des communes pour certaines, en grande partie, sont situées en zones inondables, notamment à l'aval de Toulouse où une forte urbanisation a été développée. Les crues peuvent par contre être anticipées ; et les zones de crues les plus fréquentes ont été le plus souvent épargnées par l'urbanisation.

La commune de Toulouse est protégée par des digues dimensionnées pour la PHEC (Plus Haute Eau Connue) et régulièrement entretenues. Elles protègent une population estimée à 30 % de la population toulousaine (environ 75 000 personnes). La zone de grande vulnérabilité se situe sur l'île du Ramier qui regroupe des activités sportives, culturelles et de loisirs, mais aussi quelques résidences universitaires et activités économiques (Safran Héraklés).

Sur la Garonne, à l'**aval de l'agglomération toulousaine**, on retrouve des communes importantes où se concentrent des populations (Castelsarrasin, Agen, Tonneins). La commune de Tonneins est particulièrement vulnérable à l'aval de la confluence Tarn et Lot. Des zones d'activités sont aussi concernées, notamment la centrale de Golfech.

Le Linéaire Garonne



2.3 LES RIVIÈRES GASCONNES

En rive gauche, les petites rivières du Lannemezan écoulent des débits modestes mais connaissent des crues catastrophiques. Le réseau hydrographique du Lannemezan est très particulier, composé de petites rivières parallèles qui naissent à moins de 600 m d'altitude et ne reçoivent que de courts affluents. Il illustre la morphologie régionale et son inclinaison d'ensemble vers le Nord. Les rivières sont peu larges et il arrive que les boisements se croisent d'une rive à l'autre, ce qui n'est pas sans impact sur les crues importantes. Lorsque les vallées sont assez larges et plates (La Save, en partie), il existe des levées de terre qui contiennent les crues les plus courantes.

Sur ce plateau, on retrouve des crues d'origine orageuses, crues les plus dévastatrices (juillet 1897, juillet 1977), des crues océaniques classiques (février 1952 et décembre 1981) et des crues océaniques avec blocages localisés sur les Pyrénées (juin 1855, juin 1875 et mai 1977).

2.3.1 LA BAÏSE

La Baïse prend sa source au sud-ouest du plateau du Lannemezan, à une altitude de 608 m. Elle s'écoule sur une longueur de 180 km. Il s'agit de la plus longue rivière du bassin du Lannemezan et la plus ramifiée. Le bassin a une superficie de 2900 km².

Elle est rejointe par 4 affluents principaux : la Baïsole (en aval de Saint-Michel, rive droite) et la Petite Baïse (au niveau d'Isle-de-Noë, rive droite) qui n'ont que peu d'influence, l'Auloue (en aval de Valence-sur-Baïse, rive droite) et la Gélise, qui fait doubler la taille du bassin versant. Enfin, elle se jette dans la Garonne au niveau d'Aiguillon.

Jusqu'à l'Isle de Noé, la plaine inondable de la Baïse est étroite et le lit plutôt sinueux. A l'aval, la vallée s'encaisse encore davantage, avec un lit relativement rectiligne avec une forte capacité de débit. A l'aval de Saint-Jean-Poutge, les zones inondables sont un peu plus vastes tout en restant modestes. Cette portion correspond à l'ancienne partie navigable de la Baïse et le lit reste de ce fait bien calibré.

Le profil de la Gélise est beaucoup plus plat et la rivière sillonne dans une zone sableuse. Par son positionnement, ce sous bassin subit moins l'influence du relief pyrénéen.

2.3.2 LE GERS

Le Gers prend sa source à l'extrême Sud du bassin du Lannemezan, à 594 m d'altitude, à l'est de la commune de Lannemezan. Le bassin a une superficie de 1200 km².

Il s'écoule sur une longueur de 170 km, arrosant les villes d'Auch, Fleurance et Lectoure. Il est au passage gonflé par 5 affluents principaux, tous rive gauche : la Gèze (aval de Saria-Magnoac), le Cédon (amont de Pavie), le Sousson (aval de Pavie), la Lauze (amont de Lectoure) et l'Auchie (aval de Lectoure). Le Cédon et le Sousson sont à eux deux responsables de l'importance de la crue de 1952 à Auch.

Enfin, le Gers se jette dans la Garonne, en aval d'Astaffort.

A l'amont de Pavie, la plaine inondable est faiblement développée. A l'aval de Pavie, le Gers a fait l'objet de très importants travaux de recalibrage, notamment dans la traversée de Auch. A l'aval de Auch, on retrouve un lit plus naturel qui s'encaisse et la plaine inondable reste modeste jusqu'à sa confluence avec la Garonne.

2.3.3 L'ARRATS

L'Arrats prend sa source à 320 m d'altitude au Nord du département des Hautes-Pyrénées. Il s'écoule dans un lit étroit sur une longueur de 130 km, traversant le département du Gers où il rencontre ses deux affluents principaux : la Gesse (au niveau du barrage de l'Astarac, rive droite) et l'Orbe (à l'aval de Mauvezin, rive gauche). Enfin, il finit sa course dans le Tarn-et-Garonne où il se jette dans la Garonne au niveau de Saint Loup. Le bassin a une superficie de 630 km².

La faible hauteur de sa source (320 m) et son faible dénivelé ont comme conséquences une vitesse de montée faible ainsi que des temps de propagations assez lents notamment en partie la plus aval.

Du barrage de l'Astarac à Aubiet, le lit de l'Arrats est étroit et rectiligne. A partir d'Aubiet, le tracé très sinueux du lit a parfois été modifié par des coupures de méandres.

2.3.4 LA GIMONE

La Gimone prend sa source au niveau du plateau du Lannemezan, à 307 m d'altitude. La Gimone s'écoule sur une longueur de 135 km, pour se jeter dans la Garonne (dont elle est un affluent rive gauche) au niveau de Castelsarrasin. Le bassin a une superficie de 830 km². Au cours de son trajet, trois affluents principaux s'y jettent : la Lauze (à Saramon, rive gauche), le Marcaoué (à Touget, rive droite) et le Sarrampion (à Solomiac, rive droite).

Il s'agit de la rivière qui, plus encore que l'Arrats, représente le mieux la physionomie « historique » des rivières Gasconnes : lit étroit et faiblement calibré, barrages vétustes et nombreux, souvent doublés d'un pont formant un ensemble aux faibles capacités d'évacuation.

La durée d'une crue peut être longue (8 jours) particulièrement en partie aval avec des difficultés d'écoulement renforcées si la Garonne est en crue.

A l'amont de Gimont, la plaine inondable de la Gimone est relativement étroite, le lit étroit et assez rectiligne. A partir de Gimont, la plaine inondable s'élargit et son lit devient plus sinueux. Comme pour les autres rivières gasconnes, les crues principales viennent des perturbations qui touchent le plateau du Lannemezan. Mais, des pluies localisées à l'aval peuvent également générer une crue uniquement sur l'aval de la Gimone, d'autant plus si la Garonne est en crue et ralentit le bon écoulement des eaux.

2.3.5 LA SAVE

La Save prend sa source à l'est du plateau du Lannemezan à 570 m d'altitude. Elle s'étend sur 140 kms environ. Le bassin a une superficie de 1150 km².

La Save connaît un affluent principal de rive gauche : la Gesse qui vient presque doubler le bassin versant de la Save.

La Save a creusé au fil du temps des gorges et est encaissée dans sa partie amont. La plaine inondable s'élargit progressivement, notamment après la confluence de la Gesse. Et dans sa partie la plus large entre Lombez et Samatan, le bassin ne dépasse pas 20 kms. La Save coule au milieu d'une formation géologique uniforme d'où l'uniformité du faciès de sa vallée. Dans son cours inférieur, la Save s'est creusé un lit au milieu des terrasses de la Garonne. Et la Save rejoint la Garonne par des pentes très adoucies à Grenade.

Principaux enjeux

Sur les cours d'eau du **Lannemezan**, les enjeux sont plutôt agricoles avec quelques communes petites à moyennes, notamment sur l'aval.

Les populations en zone inondable, très dispersées dans chaque commune, représentent quelques dizaines de personnes par commune sauf pour Auch où plusieurs centaines de personnes sont concernées.

Par contre, ce sont des zones à vocation touristique générant des arrivées de population importantes lors de manifestations particulières qui peuvent se produire en juin-juillet, périodes au cours desquelles des crues intenses peuvent se produire (juillet 1977, juin 2000 pour le XXI^{ème} siècle).

2.3.6 LE TOUCH

Le bassin du Touch couvre une surface de 500 km². Le réseau hydrographique du bassin présente une forme très étirée ne comportant que quelques branches importantes.

Il se présente sous la forme d'un ensemble de coteaux, collines et plaines compris entre 390m d'altitude en amont et 120m d'altitude en aval.

En amont, la pente du Touch et de ses affluents est moyenne et tous les cours d'eau conservent un encaissement marqué. Dans ce secteur à forte emprise agricole, les collines desséchées sont susceptibles de générer un ruissellement important lors d'averses orageuses.

A l'aval de Labastide-Clermont, le cours du Touch traverse les terrasses étagées de la Garonne. A partir de Saint-Clar-de-Rivière, la pente devient plus faible et la plaine inondable s'élargit.

A Plaisance-du-Touch, la plaine inondable se rétrécit, et au fur et à mesure que l'on s'approche de la Garonne, le lit du Touch s'encaisse dans les alluvions de la basse terrasse de la Garonne pour rattraper le niveau du lit de la Garonne à la confluence.

Le bassin du Touch est climatologiquement hétérogène, du fait de l'organisation allongée de son bassin. Il est soumis aux perturbations océaniques classiques et pyrénéennes. Lorsque ces perturbations surviennent en début de saison chaude, ces averses prennent une composante orageuse qui les rendent encore plus intenses.

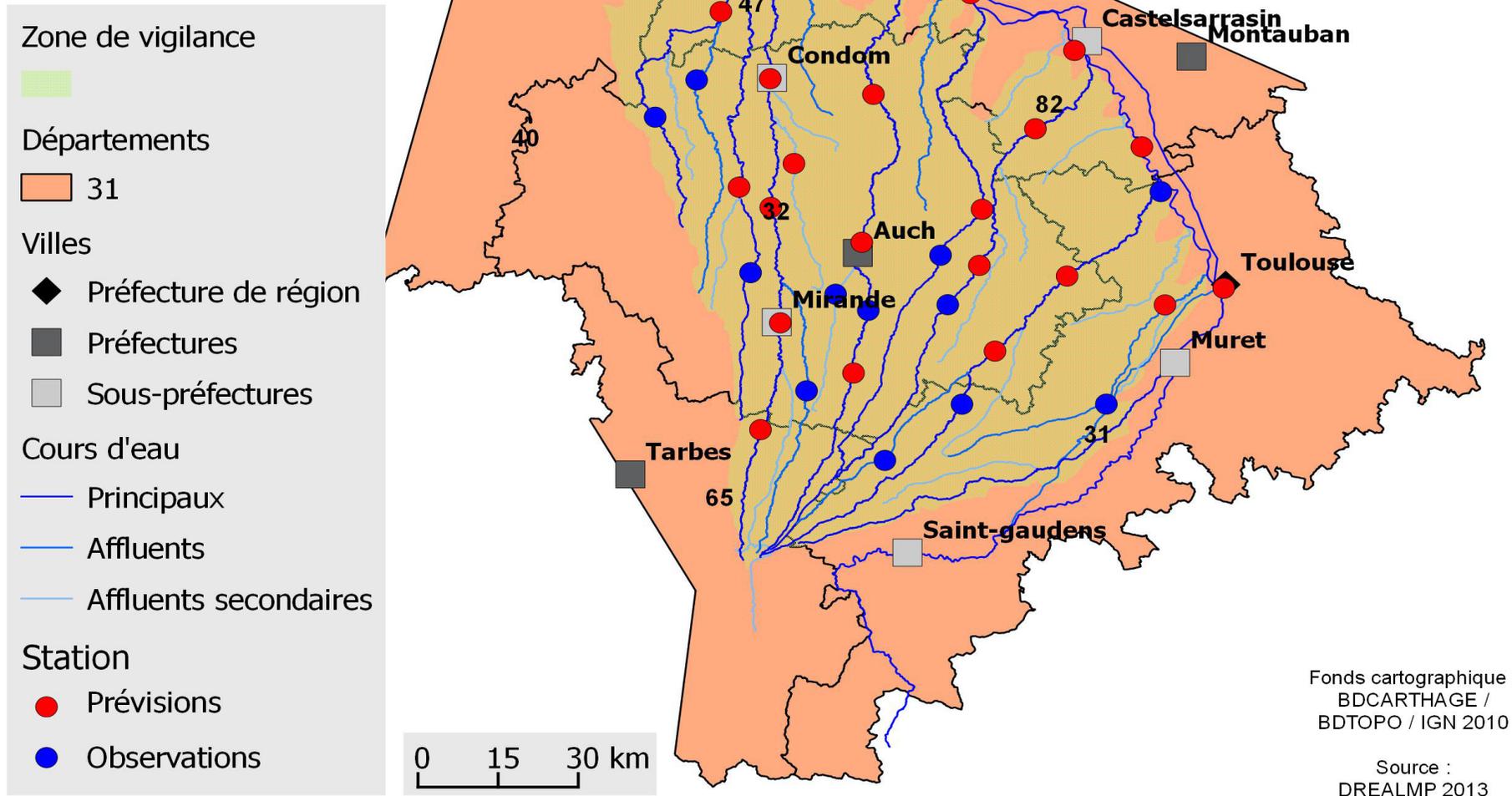
Les crues historiques principales sont avril 1770, juin 1875, juillet 1897, juillet 1977, février 1952 et dans la période plus récente septembre 1993, juin 2000 et février 2003.

Principaux enjeux

Ce bassin versant est clairement divisé en 2 zones, une zone de prédominance agricole en amont et une zone fortement urbanisée à partir de Plaisance du Touch.

C'est donc à l'aval de Plaisance du Touch, dans l'agglomération Toulousaine, que se trouvent les communes les plus vulnérables. Protégées par des digues pour les crues moyennes, elles restent inondables pour des crues importantes et exceptionnelles. Ces communes subissent alors la conjonction de crues débordantes, avec des ruptures de berges et inondations par ruissellement ou saturation des réseaux d'assainissement.

Les rivières Gasconnes



2.4 LE TARN ET SES AFFLUENTS

Le Tarn, long de 375 km, avec un bassin versant de 15 000 km², rassemble les eaux de tout le sud-ouest du Massif Central.

Il comporte de nombreux petits bassins touchés par des crues soudaines et intenses, qui viennent alimenter le cours principal, soumis à des crues rapides jusqu'à l'amont de Montauban. Les plus fortes crues sur ce bassin sont générées par des épisodes de pluies cévenoles.

Les crues du Tarn se caractérisent donc par leur violence et leur rapidité.

Les grandes crues sont dues à la concomitance des crues du Haut Tarn et de l'Agout. La crue de mars 1930, la plus forte et la plus meurtrière, avait été provoquée par une averse extensive méditerranéenne qui avait duré 50 à 60 heures, avec des pluies généralisées de plus de 120 mm pendant 3 jours, tombées sur des sols déjà saturés.

Le bassin du Tarn est découpé en 6 zones hydrologiquement homogènes qui sont :

- Le Haut Tarn à l'amont de Millau,
- Le Tarn Moyen de Millau à St-Sulpice,
- Le bassin Dourdou-Sorgues-Rance qui rejoint le Tarn entre Millau et Albi,
- Le bassin Agout-Thoré qui rejoint le Tarn à St-Sulpice, à la limite du département du Tarn et de la Haute-Garonne,
- Le Tarn Aval de la confluence avec l'Agout jusqu'à la Garonne,
- L'Aveyron-Viaur qui rejoint le Tarn à l'aval de Montauban.

2.4.1 LE HAUT TARN : AMONT DE MILLAU

Le Tarn prend sa source sur le versant sud du Mont Lozère à une altitude de 1670 m ; il s'écoule vers le sud-ouest par un parcours rapide à forte pente dans les terrains cristallins des Cévennes. Il reçoit le Tarnon grossi de la Mimente (stations de Florac et Montbrun). Les bassins versants du Haut Tarn, dont la superficie n'excède pas quelques centaines de km², sont situés en zone de moyenne montagne et sont caractérisés par des temps de réponse courts.

Sorti des Cévennes, le Tarn coule dans les Causses, au fond de gorges profondes, et reçoit la Jonte.

Il pénètre alors dans le département de l'Aveyron, en région Midi-Pyrénées, et traverse Millau après sa confluence avec la Dourbie. Les pentes fortes des rivières et l'alimentation pluviale expliquent la rapidité du cours, la variation de débit et les crues brutales d'automne et de printemps. De plus, les crues peuvent être aggravées par effet de syphonage brutal du réseau karstique très développé dans cette partie amont.

Le bassin versant reçoit une précipitation annuelle de 1300 à 1600 mm. Ce sont les pluies cévenoles d'origine méditerranéenne qui sont à l'origine des crues importantes. Le temps de concentration du bassin à Millau est de 14 à 16 h.

Principaux enjeux

- Sur le Tarnon : l'agglomération de **Florac** et les communes à l'aval ;
- Sur la Jonte : l'agglomération de **Meyrueis** et les communes à l'aval ;
- Sur la Dourbie : **Nant, Saint-Jean-du-Bruel** et les communes à l'aval.
- Sur le Tarn : les communes de **Sainte-Enimie, Mostuéjols et Aguessac**.

A noter également sur cette partie amont, la présence de nombreux **campings** en bordure de rivière, ainsi qu'une intense activité nautique (canoë kayak), vulnérable aux phénomènes de montée rapide des eaux.

2.4.2 LE TARN MOYEN : DE MILLAU À ST-SULPICE

Sur sa rive gauche le Tarn reçoit d'importants affluents : le Cernon (bassin versant : 224 km²) né d'une multitude de sources dont les eaux proviennent des infiltrations dans le Causse du Larzac ; le Dourdou avec son affluent la Sorgues et le Rance rejoignent le Tarn dans sa partie intermédiaire à l'amont d'Albi.

En aval du Rance, le Tarn coule sur la couverture de molasse tertiaire dans un couloir à faible bassin versant ; il traverse Albi, Gaillac ; sur cette portion, le Tarn ne reçoit aucun affluent notable et coule dans un lit encaissé.

Principaux enjeux

- les agglomérations de **Millau** et **Albi**;
- quelques petites agglomérations, telles que : **Ambialet, Marsal, St-Juéry, Les Avalats, Gaillac**.

2.4.3 DOURDOU-SORGUES-RANCE

- Le Dourdou (BV : 750 km²) : à l'amont de Vabres-l'Abbaye, il coule dans une vallée encaissée, puis est grossi par la rivière Sorgues. Cette dernière, d'un bassin versant de 419 km², naît d'une importante résurgence.

Le bassin du Dourdou est soumis à des crues très rapides et violentes; le délai d'action de la pluie est d'environ 3 heures : les précipitations annuelles sur ce bassin sont de 800 à 1000 mm. Des averses méditerranéennes de 300 mm peuvent provoquer une crue de retour 20 ans (octobre 1999 ; septembre 1992) et 500 mm provoquent une crue de retour 40 ans (novembre 1982).

- Le Rance, dont le bassin est situé au pied des versants nord des Monts Lacaune, a une orientation sud-est / nord-ouest. Son bassin versant est de taille modeste (290 km²) et traverse une région vallonnée où les phénomènes de concentration et de ruissellement sont de courte durée.

Principaux enjeux

Les enjeux se situent au niveau des agglomérations de Vabres-l'Abbaye sur le Dourdou, de Saint Affrique sur la Sorgues et de St-Sernin sur le Rance qui comportent notamment des équipements touristiques et des campings en bordure de rivière.

2.4.4 AGOUT-THORÉ

L'Agout et ses principaux affluents coulent sensiblement d'est en ouest ; le bassin se caractérise par la présence de trois massifs montagneux : les Monts Lacaune au nord, qui le séparent du bassin du Tarn ; les Monts de l'Espinouse à l'est (prolongement des Cévennes) ; la Montagne Noire au sud.

Naissant des plateaux du Sommail et de Lespinouse, l'Agout traverse dans sa partie amont des terrains métamorphisés, (gneiss, granites) et après Brassac, des grès calcaires ; il traverse ensuite Castres dans la plaine où il rencontre des terrains alluvionnaires, puis se jette dans le Tarn à Saint-Sulpice. Son bassin versant est de 3480 km² et l'altitude moyenne du bassin est de 400 m.

Un de ses principaux affluents est le Thoré (BV : 595 km²) ; Il prend naissance au sud de Labastide-Rouairoux à 850 m d'altitude, dans des terrains sédimentaires, puis parcourt les contreforts des Monts de l'Espinouse . Il rejoint l'Agout à Castres et a deux affluents principaux l'Arn en rive droite (BV : 170 km²) et l'Arnette en rive gauche, qui confluent dans la ville de Mazamet.

Ces cours d'eau présentent un caractère torrentiel, notamment l'Arn et l'Arnette qui coulent dans des vallées étroites et profondes (il s'agit de terrains anciens : granites du Sidobre et de la montagne noire, calcaires, schistes, et grès siluriens).

Le régime de ces rivières est strictement pluvial avec des crues d'hiver et de printemps.

Le Thoré traverse le Causse de Caucalières, où il creuse un lit souterrain et disparaît en période de basses eaux ; toutefois il n'y a pas de nappe souterraine importante et le ruissellement est prépondérant. La moyenne annuelle des précipitations à Mazamet est de 1220 mm.

Les autres affluents de l'Agout sont le Gijou, le Sor et le Dadou.

- En rive droite, le Gijou (BV : 205 km²) descend des Monts de Lacaune dans des grès et schistes primaires et dispose d'une plaine de quelques kilomètres de largeur ; le Dadou (BV : 870 km²) coule dans ces mêmes terrains et traverse la ville de Graulhet.
- En rive gauche, le Sor (BV : 411 km²) est un cours d'eau d'environ 60 kilomètres qui prend sa source dans la Montagne Noire. Après une courte traversée dans le département de Haute-Garonne, il regagne le département du Tarn et se jette ensuite dans l'Agout en amont de la ville de Vielmur-sur-Agout.

La vallée du Sor a une pluviosité moindre due à son orientation, dos aux vents d'ouest.

Le bassin de l'Agout est sujet à une forte pluviosité d'ouest compte tenu de la disposition du relief par rapport aux vents d'ouest. Par ailleurs, la Montagne Noire retient les formations orageuses venant de la Méditerranée qui provoquent des précipitations importantes telles qu'en novembre 1999, où des pluies de 300 à 400 mm ont provoqué une crue centennale catastrophique sur le Thoré.

Les autres crues remarquables sur le bassin de l'Agout sont celles de mars 1930, juin 1992 et décembre 1996.

Principaux enjeux

- **Brassac, Castres et Lavaur** sur l'Agout ;
- **Mazamet et Labruguière** sur le Thoré.

2.4.5 LE TARN AVAL, DE SA CONFLUENCE AVEC L'AGOUT JUSQU'À LA GARONNE

Après la confluence avec l'Agout, le Tarn oblique vers le nord-ouest, traverse rapidement la Haute-Garonne, entre dans le Tarn-et-Garonne, où il traverse les coteaux et les terrasses et coule sur un substratum de molasse composée de graviers et galets. Le Tarn suit un cours sensiblement parallèle à celui de la Garonne. Il traverse Montauban où il reçoit le Tescou, petit affluent rive droite de 45 km de long et de 300 km² de bassin versant ; il reçoit ensuite l'Aveyron et rejoint la Garonne au niveau du plan d'eau de Malause, après avoir traversé la ville de Moissac.

Le bassin inférieur du Tarn-Aveyron est une plaine inondable d'une pente inférieure à 0,4%. Sur cette section les crues sont peu influencées par la pluie ; il s'agit essentiellement de crues de propagation.

Principaux enjeux

- Au niveau des grandes agglomérations: **Montauban** et **Moissac**
- mais aussi sur les communes de **Villemur-sur-Tarn, Reynies, Villemade, Albefeuille-Lagarde, Lizac.**

2.4.6 L'AVEYRON -VIAUR

- L'Aveyron prend sa source sur les plateaux calcaires du Causse de Séverac à 700 m d'altitude et s'écoule au travers d'un bassin étroit orienté est-ouest. Dans sa partie amont, le cours s'écoule sur une large plaine taillée dans les roches sédimentaires, puis entre dans une zone vallonnée et traverse de petites gorges; il possède trois petits affluents : l'Alzou, la Serre et la Sérène et de nombreuses rigoles viennent l'alimenter. A l'amont se situe la station de Rodez (Onet le Château). Entre Rodez et Villefranche-de-Rouergue (BV : 480 km² ; longueur : 84 km) les débits et les temps de propagations sont très variables et difficiles à estimer. Les précipitations annuelles sont de l'ordre de 1000 à 2000 mm.
- Le Viaur : (BV : 1530 km²) affluent rive gauche de l'Aveyron, d'une longueur de 155 km, prend sa source dans le Rouergue, dans le département de l'Aveyron, sur le plateau cristallin du Lèvezou et traverse les plateaux cristallins du Ségala. Il coule ensuite par une vallée encaissée et boisée et rejoint l'Aveyron à l'entrée du département de Tarn-et-Garonne, dans la commune de Laguépie ; il a pour principaux affluents le Vioulou, le Céor, le Giffou, et le Lézert. Les crues du Viaur sont générées par des perturbations océaniques. Les précipitations annuelles sont de l'ordre de 900 mm et des épisodes de 70 mm peuvent provoquer des crues importantes telles qu'en décembre 1981 ou décembre 2003.
- Partie aval de l'Aveyron : après sa confluence avec le Viaur (BV : 3140 km²), l'Aveyron traverse les Causses de Limogne et coule en gorges. La plaine inondable est restreinte ; toutefois quelques agglomérations y sont situées. A la sortie des gorges, l'Aveyron débouche sur la plaine molassique, et la plaine inondable s'élargit. Le bassin intermédiaire entre Montricoux et Varen est de 52 km et est alimenté par trois affluents : le Cérou, la Bonnette et la Vère ; plus à l'aval, le ruisseau de la Lère, qui traverse l'agglomération de Caussade, apporte un débit supplémentaire lors de crues. Au niveau de la station de Montricoux (sortie des gorges), le bassin versant est de 4008 km² puis il atteint 5170 km² à son confluent avec le Tarn.

Des précipitations, généralement d'origine océanique, de l'ordre de 30 à 55 mm et réparties sur l'ensemble du bassin versant, peuvent provoquer des crues de retour 20 ans, comme celles de décembre 1981, de juin 1992 ou de février 2003, qui ont été dommageables pour les riverains (notamment de l'Aveyron, du Cérou et de la Lère).

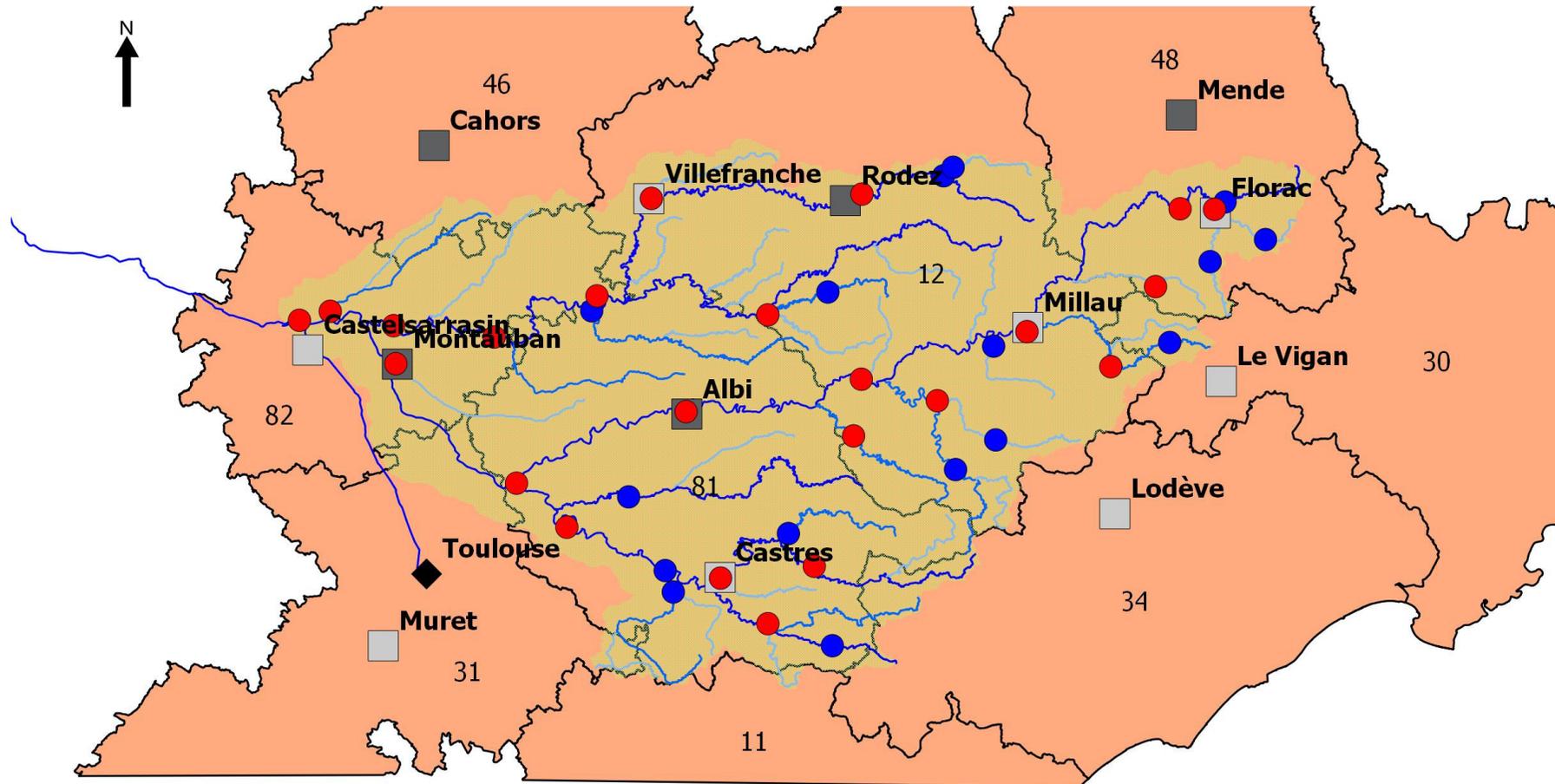
Principaux enjeux

- Le Viaur à l'aval de St-Just-sur-Viaur : les pentes abruptes à l'aval de Saint-Just-sur-Viaur limitent la zone inondable ; les débordements importants se situent à l'amont de la confluence avec l'Aveyron et touchent les communes de **Laguépie** et de **St-Martin-Laguépie**, où la crue de 1930 a fait des dégâts importants.

- L'Aveyron entre Rodez et la confluence avec le Viaur : les principaux enjeux se situent au niveau des agglomérations de **Rodez**, **Villefranche-de-Rouergue** et **Laguépie**.

- L'Aveyron à l'aval de la confluence avec le Viaur.

Les enjeux se situent sur les communes de **Varen**, **Montrozier**, **Feneyrols**, **Saint-Antonin Noble Val**, **Montricoux**. Puis à la sortie des gorges, le lit s'élargit et des inondations touchent de nombreuses communes aval dont **Bioule**, **Nègrepelisse**, **Montauban**, **Cayrac**, **Albias**, **Lamothe-Capdeville**, **Villemade**.



Le Tarn et ses affluents

Zone de vigilance



Département



Villes



Préfecture de région



Préfecture



Sous-préfecture

Cours d'eau

— Principaux

— Affluents

— Affluents secondaires

Stations

● Prévisions

● Observations

0 15 30 km

Fonds cartographique
BDCARTHAGE /
BDTOPO / IGN 2011

Source :
DREALMP 2013

2.5 LE LOT ET SES AFFLUENTS

Le Lot naît au pied du Mont Lozère à 1294 m d'altitude ; il a une longueur de 491 km et un bassin versant de 11800 km². Le bassin se caractérise par sa forme allongée, orientée d'est en ouest, et par une diversité géomorphologique ; plusieurs unités géographiques se distinguent : l'Aubrac ; le Cantal ; le Gévaudan ; la Margeride.

Le Lot est également soumis, sur sa partie amont, à des crues intenses d'origine cévenole. Avec la confluence de la Truyère, le Lot perd son régime de crues à prédominance cévenole. La décroissance orographique et l'absence d'affluents notables modifient le régime de crues qui présente alors des temps de propagation plus longs et des plaines inondables plus importantes. Dès lors, les crues, même les plus fortes, peuvent être aussi bien d'origine cévenole qu'océanique. Les crues remarquables par leur importance à l'aval d'Entraygues sont celles de 1783 et de mars 1927, plus récemment le secteur d'Espalion a été touché par une crue exceptionnelle en décembre 2003.

Le bassin du Lot est climatologiquement et pluviométriquement hétérogène. L'amont est touché par des crues intenses d'origine cévenole. Par contre, dans son cours moyen et inférieur, le régime de la rivière est pluvio-nival.

Le bassin versant présentant de grandes différences d'altitude et de situation, les crues sont complexes et évolutives de l'amont vers l'aval selon les caractéristiques des divers affluents. Les perturbations méditerranéennes s'abattant sur les hauts bassins versants vont engendrer des crues rapides et soudaines. Les perturbations atlantiques classiques survenant de décembre à avril génèrent des crues sur le bassin moyen.

Le bassin du Lot est découpé en quatre zones hydrologiquement homogènes qui sont :

- Le Lot Amont-Truyère, comprenant les sous bassins de la Colagne et de la Truyère ;
- Le Lot Moyen (y compris le Dourdou), entre Entraygues et le confluent du Célé ;
- Le Célé ;
- Le Lot Aval, après sa confluence avec le Célé, jusqu'à sa confluence avec la Garonne.

2.5.1 LE LOT AMONT-TRUYÈRE

Le Lot prend sa source au pied du Mont Lozère au milieu des roches métamorphiques et s'écoule vers l'ouest, pour former une vallée profondément creusée dans les formations calcaires du jurassique inférieur (Causses de Sauveterre et Séverac), comme au sud de Mende où la vallée s'apparente à un canyon. Il s'écoule ensuite dans des terrains métamorphiques, où il a creusé une vallée étroite et profonde qui s'évase et s'élargit au droit de La Canourgue. Puis, jusqu'à Entraygues, le Lot traverse en gorges différents affleurements de roches sédimentaires, des argiles et des calcaires marneux. La pente de la vallée est forte et sa plaine inondable peu développée. Dans ce secteur, le bassin-versant du Lot est dissymétrique. Sur ce tronçon, le Lot n'a aucun affluent notable en rive gauche dans la traversée des Causses. Par contre, en rive droite, sur un socle basaltique, granitique et schisteux, le chevelu est plus dense et il reçoit plusieurs affluents, qui drainent les Monts d'Aubrac et notamment des boraldes, et son principal affluent, la Truyère.

Ses deux principaux affluents sont la Colagne qui conflue à l'amont de St-Laurent-d'Olt et la Truyère qui rejoint le Lot à Entraygues.

- la Colagne (BV : 441 km²) prend sa source sur le plateau de la Margeride, à 1385 m d'altitude, et rejoint le Lot après un parcours de 55 km. Elle s'écoule vers l'ouest dans les massifs granitiques de la Margeride, puis s'oriente vers le sud-ouest où elle a creusé une entaille profonde, étroite et sinueuse au sein des micaschistes et des gneiss. A l'entrée de Marvejols, la plaine alluviale s'élargit, puis elle se resserre à nouveau en un défilé étroit avant sa confluence avec le Lot. (crue décennale : octobre 1976 ; crue centennale : novembre 1994)
- la Truyère (BV : 3280 km²) naît dans la Margeride, dans les roches schisteuses et granitiques où elle s'est creusée dans des gorges profondes. Sa déclivité est importante : 10% ; toutefois de grands barrages occupent ces gorges. En rive gauche, la Truyère reçoit des affluents en provenance des plateaux cristallins et volcaniques du Cantal et de l'Aubrac.
Le bassin est affecté par les précipitations cévenoles, mais dans une moindre mesure par rapport au Lot.
La Truyère à Entraygues se caractérise par l'absence de crue pendant l'été. Les fortes crues se produisent en décembre et janvier (crues décennales : janvier 1982 et décembre 1976).

L'ensemble du bassin Lot Amont-Truyère est globalement bien arrosé, mais les capacités de stockage sont faibles et les réserves souterraines sont peu importantes.

Quatre secteurs climatiques se distinguent :

- le haut bassin appartenant à la Margeride : climat sec, précipitations régulières (900 mm/an) ; hiver long et rigoureux ;
- le haut plateau des Cévennes : climat plus arrosé (Mt Lozère : 1100 à 1300 mm/an) ;
- moyenne vallée de l'Aubrac : climat froid et brumeux, enneigement long, précipitations abondantes (1100 mm/an) ;
- vallée alluviale du Causse : région transitoire entre océan et Méditerranée ; été tempéré et court, hiver froid ; pluie : 800 mm/an.

Par flux de sud, le Mont Lozère fait front orographique. L'air chaud et humide arrivant de Méditerranée peut générer des précipitations très fortes. Ces précipitations dites cévenoles affectent surtout le Mont Lozère. Elles se produisent essentiellement de septembre à décembre et engendrent les plus fortes crues du bassin amont du Lot, ainsi que de la Colagne, dont le régime des crues est comparable.

Par flux d'ouest, les perturbations d'origine océanique arrosent le versant ouest de l'Aubrac et les affluents rive droite du Lot ; elles provoquent des crues en période hivernale et printanière mais ne génèrent que des crues moyennes du Lot.

Principaux enjeux :

Mende, Saint-Laurent-d'Olt, Saint-Côme-d'Olt, Saint-Geniez-d'Olt, Sainte-Eulalie, Espalion et Entraygues.

2.5.2 LE LOT MOYEN

A l'aval d'Entraygues, le cours du Lot est essentiellement un secteur de propagation de crues ; les crues peuvent être aussi bien d'origine océanique que cévenole, c'est dans cette partie que le Lot présente ses plaines inondables les plus étendues. L'implantation humaine y est très importante.

Plus à l'aval, le Lot est caractérisé par les aménagements hydrauliques réalisés depuis le Moyen Age pour faciliter la navigation.

- Le Dourdou (BV : 490 km²), affluent rive gauche du Lot qu'il rejoint après Entraygues, naît dans les terrains calco-marneux, puis serpente dans le calcaire des causses avant de s'encaisser dans une vallée bordée de falaises puis de gagner la plaine jusqu'à sa confluence avec le Lot.
La période de risque de crues se situe entre décembre et juin. C'est en décembre qu'on observe les plus fortes crues (décembre 1982 : crue décennale, décembre 2003 : crue trentennale).
- Le Lot entre Entraygues et la confluence avec le Célé : de pente moyenne de 0,73 %, le Lot draine d'abord des granites et des schistes, où il coule en gorges avec une pente assez élevée. Jusqu'à Capdenac, la pente est moins élevée et il traverse plusieurs structures géologiques ; ceci va entraîner une modification du lit avec rétrécissement et élargissement de la plaine inondable. En aval de Capdenac, le Lot draine des roches calco-marneuses ; sa pente est plus faible et c'est là que la plaine inondable est la plus importante du bassin.

A l'amont du Célé, le Lot coule sur des terrains karstiques des Causses dominés par des versants en corniche. Des méandres encaissés et tortueux cernés de hautes falaises parcourent les vallées.

Principaux enjeux

Quelques petites agglomérations se situent dans la zone inondable : **Livinhac-le-Haut, Boisse-Penhot, Bouillac, Laroque-Bouillac**

Plus en aval les agglomérations de **Capdenac Gare** et **Cajarc** se trouvent en partie dans la zone inondable.

2.5.3 LE CÉLÉ

Affluent rive droite du Lot, dans lequel il se jette à l'amont de Cahors, le Célé prend sa source dans le Cantal, montagne cristalline, où il est alimenté par un réseau chevelu de petits ruisseaux enchâssés dans le piémont sud-ouest du Massif Central. En amont de Figeac, le Célé est une rivière torrentielle à montée de crue rapide, puis la pente devient plus faible et la vallée s'élargit avec une plaine alluviale de 1 Km de large ; l'écoulement devient plus calme. De nombreux aménagements ont été réalisés sur le Célé, dans la traversée de Figeac, qui limitent l'inondation des crues fréquentes.

A l'aval de Figeac, la plaine alluviale est large et submersible par les grandes crues.

Les caractéristiques du bassin font que la montée des eaux peut être rapide et brutale. Des phénomènes pluvieux intenses génèrent des crues importantes telles que celles de février 1974, décembre 1981 et janvier 1994.

Principaux enjeux : agglomérations de **Bagnac** et **Figeac**.

2.5.4 LE LOT AVAL : DE LA CONFLUENCE AVEC LE CÉLÉ À LA CONFLUENCE AVEC LA GARONNE

A Cahors, le bassin versant est de 9170 km²; la vallée du Lot se présente en méandres encaissés dominés par de grands versants de rive. La plaine alluviale s'étend en contrebas et les vastes terrasses alluviales sont occupées par l'habitat et la viticulture (secteur de Luzech, Puy l'Évêque, Fumel).

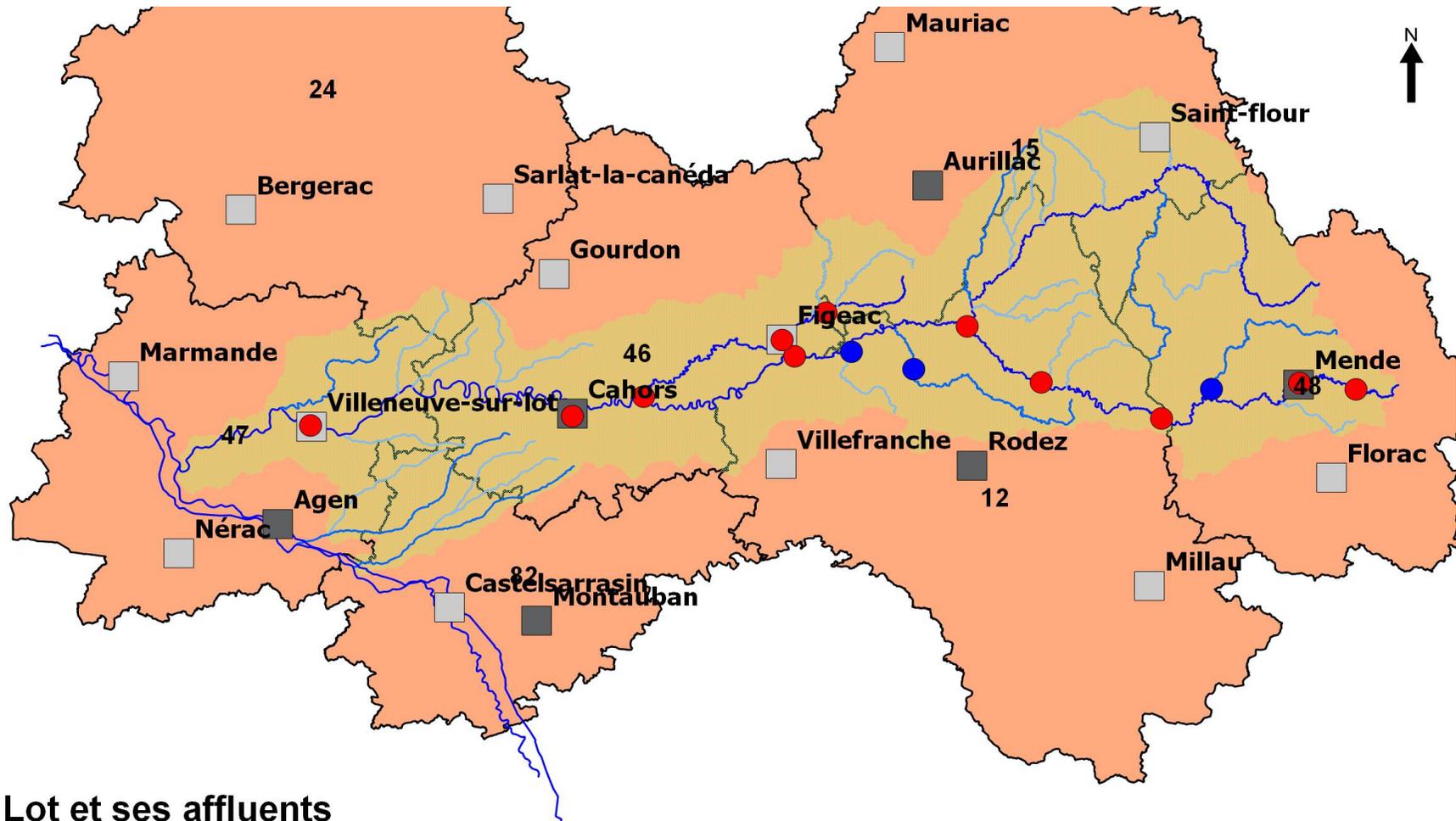
Les précipitations annuelles sur le bassin aval sont de l'ordre de 700 à 800 mm et sont principalement d'origine océanique.

La plus grande crue connue à Villeneuve-sur-Lot est celle de mars 1927, ayant atteint 13,27 m ; la crue annuelle se situe à environ 5,20 m.

Les grandes crues supérieures à 10 m ont eu lieu au 18^{ème} et 19^{ème} siècle, notamment celles de 1783 et 1927, qui ont été très dommageables.

Principaux enjeux

En aval de la confluence du Célé, les enjeux se situent au niveau de la principale agglomération touchée : **Cahors**, puis au niveau de **Luzech**, **Villeneuve-sur-Lot** et **Aiguillon**.



Le Lot et ses affluents

Zone de vigilance



Départements



Villes



◆ Préfecture de région



■ Préfectures



■ Sous-préfectures

Cours d'eau



— Principaux



— Affluents



— Affluents secondaires

Stations



● Prévisions



● Observations

0 15 30 km

Fonds cartographique
BDCARTHAGE /
BDTOPO / IGN 2011

Source :
DREALMP 2013

ARTICLE 1 – Intervention de l'Etat

L'Etat a vocation à prendre en charge la surveillance, la prévision et la transmission de l'information sur les crues des cours d'eau et zones estuariennes lorsque :

- il existe des enjeux importants majeurs en matière de sécurité publique, qui justifient la mobilisation des moyens nécessaires à la prévision des crues ;
- le nombre de communes concernées est important, justifiant la mutualisation des dispositifs ;
- la faisabilité technique de la surveillance mais aussi de la prévision des crues est assurée.

Sur le territoire du SPC Garonne Tarn Lot (voir carte N° 1):

- les préfets des départements de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot et Garonne, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et Garonne, du Tarn, de l'Aveyron, de la Lozère, du Lot, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté,
- le Service de Prévision des Crues Garonne Tarn Lot, sous l'autorité du préfet de la Haute Garonne, met en œuvre les dispositions du présent règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues.

La liste des rivières surveillées par l'Etat est définie dans le Schéma Directeur de Prévision des Crues du bassin Adour-Garonne.

La liste détaillée des collectivités territoriales au profit desquelles l'Etat met en place ce dispositif de surveillance sur le territoire du SPC Garonne Tarn Lot, est jointe en Annexe 1 du présent règlement.

ARTICLE 2 – Interventions des collectivités locales

Sur certaines rivières ou portions de rivières non surveillées par l'Etat, il existe des enjeux significatifs. Sur ces zones, souvent situées en amont ou sur des bassins rapides, la prévision est délicate et difficile. L'intensité et la rapidité des événements ne sont pas compatibles avec le fonctionnement de la chaîne d'alerte mise en place par l'Etat. Des systèmes locaux sont plus adaptés et ont une plus forte efficacité.

Le Schéma Directeur de Prévision des Crues du bassin Adour-Garonne définit des zones à enjeux locaux qui ont vocation à être couvertes par des systèmes d'alerte locaux développés à l'initiative des collectivités territoriales. Il identifie également les systèmes d'alerte locaux existants et cohérents avec les systèmes de l'Etat.

Le présent règlement doit venir préciser ces règles de cohérence et définir les échanges de données entre les différents systèmes.

Le syndicat mixte de rivière Thoré Agout est à ce jour la seule collectivité à avoir mis en place un dispositif d'alerte local complémentaire à celui de l'Etat. Des interventions locales sont également en cours de réflexion sur les bassins de Lère-Cande, Cernon, Cérrou-Vère.

2.1 LE DISPOSITIF D'ALERTE LOCAL DU THORÉ AMONT¹

Le Thoré amont, parcourt 30 km de Labastide à Bout du Pont de l'Arn et son bassin versant amont totalise une surface d'environ 200 km². Un de ses principaux affluents dans ce secteur est le Candesoubre.

Les principaux enjeux liés aux inondations dans cette zone regroupent entre autres : le centre ville de Labastide et de Lacabarède, la zone industrielle de Rouairoux, le centre ville de St Amans Soult et St Amans Valtoiret, la zone industrielle et commerciale de la Richarde.

Dans le cadre du Programme d'Action pour la Prévention des Inondations (PAPI) signé le 13 janvier 2005, le Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout et les communes du bassin du Thoré, en amont de Mazamet, ont décidé en 2009 de se doter d'un système d'alerte de crue autonome et compatible avec celui de l'État.

Il concerne les communes suivantes: Labastide Rouairoux, Rouairoux, Lacabarède, Sauveterre, Albine, Saint Amans Soult, Saint-Amans Valtoiret et Bout du Pont de l'Arn.

Le système de prévision mis en place par le Syndicat s'établit comme suit :

- L'acquisition de données pluviométriques et limnimétriques, sur un réseau de 3 stations de mesures hydrométriques, gérées par le Syndicat
- La collecte et l'analyse en temps réel, par radio, dans un « centre de supervision » au siège du Syndicat à Labruguière.
- La transmission par radio de l'information aux maires au niveau de « sous-centres » décentralisés.
- La communication des maires entre eux par radiophonie (portatifs) pendant la crise.

Les données hydrométriques du Syndicat sont mises à disposition du SPC via un site ftp indépendant qui permet également d'accueillir les données utilisées par le Syndicat en provenance du SPC et de Météo-France.

¹ Extrait du règlement 2009/2010 du système d'alerte local du Thoré amont

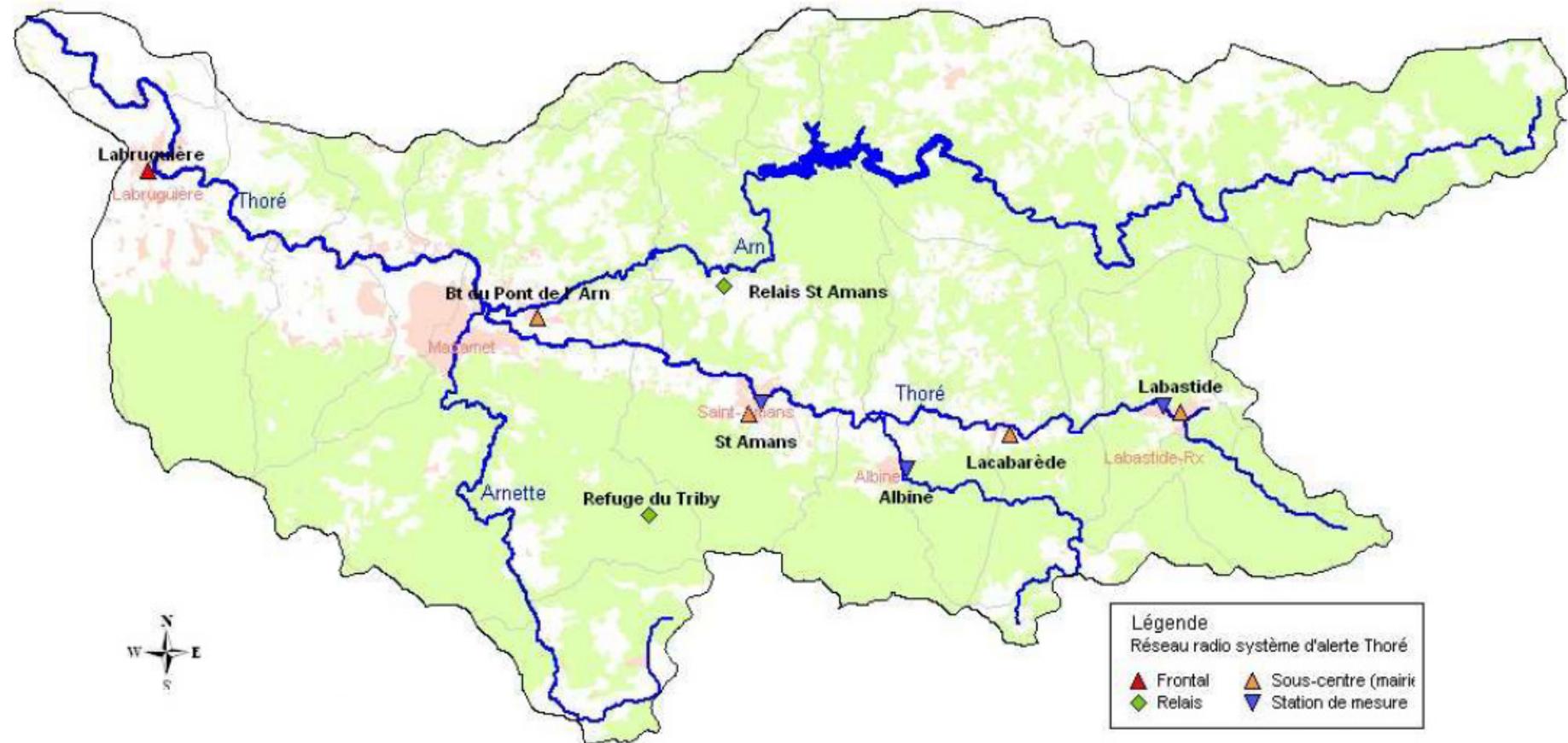


Illustration 2: Dispositif d'alerte local du Thoré amont

ARTICLE 3 – Informations nécessaires au fonctionnement des dispositifs de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues

Le présent règlement définit les différents réseaux de mesures existant sur le territoire du SPC Garonne Tarn Lot, ainsi que les échanges de données existants avec les autres gestionnaires de données.

3-1- DISPOSITIFS DE MESURE

3-1-1 LES RÉSEAUX DE MESURE

➤ Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Midi-Pyrénées : Réseau GARONNE TARN LOT

Pour la surveillance des crues, la Dreal Midi-Pyrénées gère un réseau radio de télémesures. Ce réseau comprend à ce jour une boucle de transmission FH 1,4 GHz, 31 relais hertziens, ainsi que 138 stations de mesure.

Sur les 138 stations de mesure, 105 mesurent la hauteur d'eau (limnimètre) et la pluie (pluviomètre), 28 mesurent seulement la hauteur d'eau et 5 mesurent seulement la pluie.

Pour améliorer la connaissance des niveaux des rivières et ainsi les capacités de prévision, quelques stations supplémentaires sont en projet.

Des prévisions sont élaborées, lorsque c'est possible, sur 70 stations, à partir des informations pluviométriques et de hauteur d'eau des 63 stations « d'observation », situées en amont des stations de « prévision ».

En complément, pour la connaissance des débits, la Dreal gère 66 stations de mesures collectées par le réseau téléphonique classique.

➤ Météo-France : Réseaux RADOME et SALAMANDRE

Les échanges de données avec Météo France sont définis par la convention cadre MEEDDM (DGPR-DGALN)/Météo France 2009-2012 du 15 décembre 2009.

« Météo France a vocation à assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée et la gestion des stations pluviométriques. Météo France met à disposition en temps réel toutes ses données pluviométriques et synoptiques disponibles. »

Ces données proviennent du réseau propriétaire RADOME de Météo-France, du réseau SALAMANDRE dont Météo-France est maître d'ouvrage délégué par la Direction de l'Eau du ministère en charge de l'Écologie et d'autres réseaux partenaires.

Les stations Radome peuvent transmettre à fréquence élevée (toutes les six minutes) des alertes sur des dépassements de seuils, ou par déclenchement provoqué du mode turbo.

Les données sont mises à disposition sur le serveur Météo +, système de réception et de visualisation d'informations météorologiques.

➤ **Météo France : Réseau ARAMIS**

Les échanges de données avec Météo France sont définis par la convention cadre MEEDDM (DGPR-DGALN)/Météo France 2009-2012 du 15 décembre 2009.

Le programme ARAMIS concerne la mise en œuvre et l'exploitation en France des radars météorologiques : conception, équipement, réseau, maintenance, concentration et traitement des images et données aval, amélioration des outils de connaissance des précipitations, mise à disposition des données. Les données concentrées sont mises à disposition des SPC.

Les radars intéressant le SPC Garonne Tarn Lot sont les suivants :

- radars de Toulouse et de Opoul, permettant d'observer les précipitations qui tombent effectivement sur le territoire du SPC Garonne Tarn Lot ;
- radars de Montclar, de Nîmes et de Grèzes, permettant d'observer les précipitations arrivant par l'Est ou par le Nord et se dirigeant vers le Tarn et le Lot;
- radar de Bordeaux et radar de Momuy, permettant d'observer l'arrivée des perturbations par l'Ouest.

Les radars de Toulouse, de Montclar, de Momuy sont dotés de nouvelles technologies (bipolarisation....) pour obtenir une amélioration de la précision quantitative des précipitations.

Les données sont mises à disposition sur le serveur Météo+, système de réception et de visualisation d'informations météorologiques.

➤ **EDF**

Un cadre national pour l'échange de données hydrométéorologiques pour la prévision des crues et la procédure de vigilance des crues est défini par une convention nationale signée entre la Direction de l'eau du ministère en charge de l'Ecologie et EDF le 15 octobre 2007.

La déclinaison de cette convention et sa mise en œuvre technique est définie par une convention locale signée le 10 janvier 2012 entre EDF (Unité de production Sud-Ouest et Centre, Division Technique Générale) et le SPC Garonne Tarn Lot. Les données horaires de 10 stations hydrométriques et 93 stations pluviométriques gérées par EDF sont dorénavant exploitables par le SPC Garonne Tarn Lot.

3-1-2 LES MESURES ET PRÉVISIONS EFFECTUÉES PAR LES GESTIONNAIRES D'OUVRAGES HYDRAULIQUES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UN IMPACT SUR LES CRUES

Les ouvrages hydrauliques recensés en ANNEXES 3 et 4 sont susceptibles d'avoir un impact sur les crues.

Ils peuvent être situés :

- à l'exutoire des bassins versants, des prévisions à la sortie des ouvrages sont alors indispensables ;
- en milieu de bassin versant , ils modifient par conséquent les conditions d'écoulement ;
- à l'amont des bassins versants , une information est alors utile pour le suivi des stations d'observation.

En référence au schéma Directeur de Prévision des Crues du bassin Adour-Garonne, les zones concernées sont les suivantes :

-Les stations d'Arreau Louron et Arreau Aure sur les Nestes :

Les ouvrages gérés par la SHEM sont situés assez haut en montagne et les stations d'observation du SPC situées à St Lary et Loudenvielle permettent une anticipation suffisante. Pour ces raisons, aucun échange d'information n'est mis en place sur ces ouvrages.

-La station de Chaum :

La Garonne a un cours important en Espagne où existent de grands barrages hydroélectriques qui influent largement sur le niveau de la Garonne amont.

Une réflexion est en cours avec les autorités espagnoles afin de favoriser les échanges et de participer à l'amélioration des prévisions sur la Garonne amont.

-La station de Foix sur l'Ariège :

Les grands barrages se situent en haute montagne et des stations de mesure du SPC existent en aval de ces ouvrages. Le barrage de Garrabet géré par EDF, situé entre Bompas et Foix, provoque des perturbations sur les mesures de hauteurs d'eau. Toutefois, son influence est effacée dès que les niveaux de la rivière passent en crue.

Pour ces raisons, aucun échange d'information n'est mis en place sur ces ouvrages.

-Le barrage de St Vidian :

Ce barrage est situé sur la Garonne, en aval de sa confluence avec le Salat. En période de crue, les échanges de données prévus entre EDF et le SPC Garonne Tarn Lot sont précisés dans la convention signée le 10 janvier 2012.

Ainsi, le SPC Garonne Tarn Lot reçoit un appel téléphonique lors du déclenchement de l'« état de veille » puis de l'« état de crue » ; et, par télécopie, les débits entrant et sortant de l'aménagement :

- toutes les 3 heures pour un débit entrant compris entre 500 et 850 m³/s,
- toutes les 2 heures pour un débit entrant compris entre 850 et 1100 m³/s,
- toutes les heures pour un débit entrant supérieur à 1100 m³/s,
- à la descente de la crue, aux mêmes fréquences.

-Le barrage de Malause :

Ce barrage est situé sur la Garonne en aval du confluent du Tarn. En période de crue, des échanges de données sont prévus entre EDF, la Préfecture du Tarn et Garonne et le SPC Garonne Tarn Lot.

Comme précisé dans la convention signée le 10 janvier 2012, le SPC Garonne Tarn Lot reçoit un appel téléphonique lors du déclenchement de l'« état de veille » puis de l'« état de crue » ; et par télécopie, à partir de 1400 m³/s de débit total restitué à l'aval de l'aménagement, puis toutes les heures en montée et jusqu'à l'effacement du barrage s'il a lieu, et enfin aux mêmes fréquences à la descente de la crue :

- le débit turbiné à Golfech
- le débit déversé à Malause
- la cote à Moissac,
- l'information quant à l'état des vannes de décharge des digues.

– **Les stations de Brassac et de Castres sur l'Agout** sont influencées par les barrages EDF de la Ravière et du Laouzas.

Le barrage de La Ravière est utilisé en tant que station d'information pour l'aval ; celui du Laouzas court-circuite une partie du bassin versant de la Vèbre. Les débits sont communiqués au SPC dès que le débit restitué à l'aval du barrage de la Ravière est supérieur ou égal à 50 m³/s (consigne générale du barrage du 13/03/98).

- **La station de Rigautou sur le Thoré** est influencée par le barrage EDF des Saint-Peyres sur l'Arn. Le barrage des Saints-Peyres est utilisé en tant que station d'observation sur l'Arn et le Thoré (aval de Mazamet). Les débits sont communiqués au SPC dès que le débit restitué à l'aval du barrage des St-Peyres est supérieur ou égal à 40 m³/s (consigne générale du barrage du 28/02/96).

- **Les stations sur le Tarn, entre Millau et St-Sulpice** sont peu influencées en crue par les barrages EDF de Pinet, du Truel, de la Jourdanie, de Lacroux, de Rivières.

- **La station de St-Just-sur-Viaur sur le Viaur** est peu influencée par les retenues EDF du Levezou et barrages de Pont de Salars, de Bage et de Pareloup, une partie de ses eaux étant dérivée sur le bassin du Tarn, notamment par le barrage de Pareloup (consigne générale des barrages du 7/7/98).

-**Les stations sur le Lot** sont influencées par les barrages tout au long de son parcours.

Les retenues situées sur le Lot amont (Castelnau, Golinac), sur la Truyère (barrages EDF de Grandval, de Lanau, de Sarrans, de La Barthe, de Couesque, de Cambeyrac, de la Selves, de Maury) et sur la Colagne amont (barrage de Charpal) ont des capacités de stockage qui peuvent éventuellement permettre d'écrêter certaines crues.

Par contre les ouvrages situés sur le Lot à l'aval d'Entraygues (Cajarc, Luzech et Villeneuve – Le Temple) ont peu d'influence sur la propagation des crues.

Des consignes d'information existent sur ces ouvrages :

- Sarrans et La Barthe : consigne générale du barrage du 20/4/05. Le SPC est informé dès que le débit restitué est supérieur ou égal à 250 m³/s à Sarrans.
- Castelnau : consigne générale du barrage du 12/3/04. Le SPC est informé dès que le débit restitué est supérieur ou égal à 200 m³/s.
- Golinac : consigne générale du barrage du 5/4/04. Le SPC est informé dès que le débit restitué est supérieur ou égal à 200 m³/s.
- Cajarc et Luzech : consigne générale du barrage du 5/1/05. Le SPC est informé dès que le débit entrant est supérieur ou égal à 650 m³/s.
- Villeneuve-Le Temple : consigne générale du barrage du 5/1/05. Le SPC est informé dès que le débit restitué est supérieur ou égal à 600 m³/s à Temple.

Les consignes générales de ces barrages sont de ne pas aggraver les conséquences des crues.

3-2- PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Les échanges de données avec Météo-France sont définis par la convention cadre MEEDDM (DGPR-DGALN)/Météo France 2009-2012 du 15 décembre 2009.

Au plan régional, Météo-France diffuse aux SPC des bulletins de précipitations (BP) indiquant notamment par sous-secteur les cumuls de pluie prévus pour les 24 et 48h à venir, ainsi que des avertissements précipitations (AP) en cas de prévisions de cumuls importants. La circulaire conjointe Direction de l'Eau du ministère en charge de l'Ecologie et Météo-France du 31 janvier 2008 précise les modalités de cette prestation « AP/BP ».

Météo-France fournit également des prévisions expertisées par zone, actualisées toutes les 3 heures et disponibles sur les zones du territoire du SPC.

ARTICLE 4 –Dispositif d’information

Le dispositif d’information détaillé dans le présent règlement est centré sur une procédure de vigilance crues dont les objectifs poursuivis sont les suivants :

- donner aux autorités publiques à l’échelon national, zonal, départemental et communal les moyens d’anticiper, par une prévision plus précoce, une situation difficile,
- donner, aux préfets, aux services déconcentrés ainsi qu’aux maires, les outils de prévision et de suivi permettant de préparer et de gérer une telle crise d’inondations,
- assurer simultanément l’information la plus large des médias et des populations en donnant à ces dernières des conseils ou consignes de comportement adaptés à la situation,
- focaliser sur les phénomènes dangereux, vraiment intenses, pouvant générer une situation de crise majeure.

La procédure de vigilance crues doit ainsi répondre à une volonté d’anticipation des crises doublée d’une responsabilisation du citoyen.

La procédure de vigilance crues se traduit par:

-une carte de vigilance crues élaborée systématiquement deux fois par jour. Cette carte peut être consultée à l’échelle nationale et à l’échelle locale du périmètre géographique d’intervention de chaque SPC.

-des bulletins d’information locaux et nationaux accessibles depuis la carte de vigilance crues.

La procédure de vigilance crues est définie par une circulaire conjointe du ministère de l’écologie et du développement durable et du ministère de l’intérieur et de l’aménagement du territoire (juin 2006)

4-1 LES TRONÇONS DE LA VIGILANCE CRUES

Le territoire du SPC Garonne Tarn Lot est décomposé en 20 tronçons de vigilance (tableaux - pages 45 et 46 et cartes - pages 47 et 48) qui peuvent être regroupés en six zones ayant un comportement hydrométéorologique homogène :

Zone de montagne : bassins pyrénéens à forts reliefs, soumis à des crues rapides, voire torrentielles; l’information pluviométrique y est prépondérante.

Tronçons concernés : Garonne amont et Nestes, Ger et Salat

Zone de piémont pyrénéen : bassins de piémont soumis à des crues moyennement rapides ; la faible superficie des bassins amont réduit les délais d’anticipation.

Tronçons concernés : Ariège et Hers Vif, Hers mort, Arize et Lèze

Zone gasconne : bassins à faibles pentes organisés en longues vallées étroites et parallèles, soumis à la conjugaison de crues lentes de propagation et à une influence forte des pluies locales.

Tronçons concernés : Baïse, Gélise et Gers et Arrats – Gimone-Save- Touch

Linéaire Garonne, Lot et Tarn : linéaire soumis à des phénomènes de propagation de crue dont la gravité à l'aval est liée aux apports des différents affluents.

Tronçons concernés : Garonne toulousaine, Garonne agenaise, Garonne marmandaise, Lot moyen, Lot aval, Tarn moyen, Tarn aval.

Zone cévenole : bassins pour lesquels l'influence des précipitations est prépondérante dans la genèse des crues et qui peuvent être soumis à des épisodes de pluies intenses dites cévenoles. Le tronçon Agout-Thoré peut toutefois réagir à des pluies d'origine océanique.

Tronçons concernés : Lot amont- Truyère, Haut Tarn, Dourdou-Sorgues-Rance

Zone océanique : bassins pour lesquels l'influence des précipitations d'origine océanique est prépondérante dans la genèse des crues, même si certains tronçons de cours d'eau connaissent des phénomènes de propagation.

Tronçons concernés : Célé, Aveyron-Viaur, Agout-Thoré

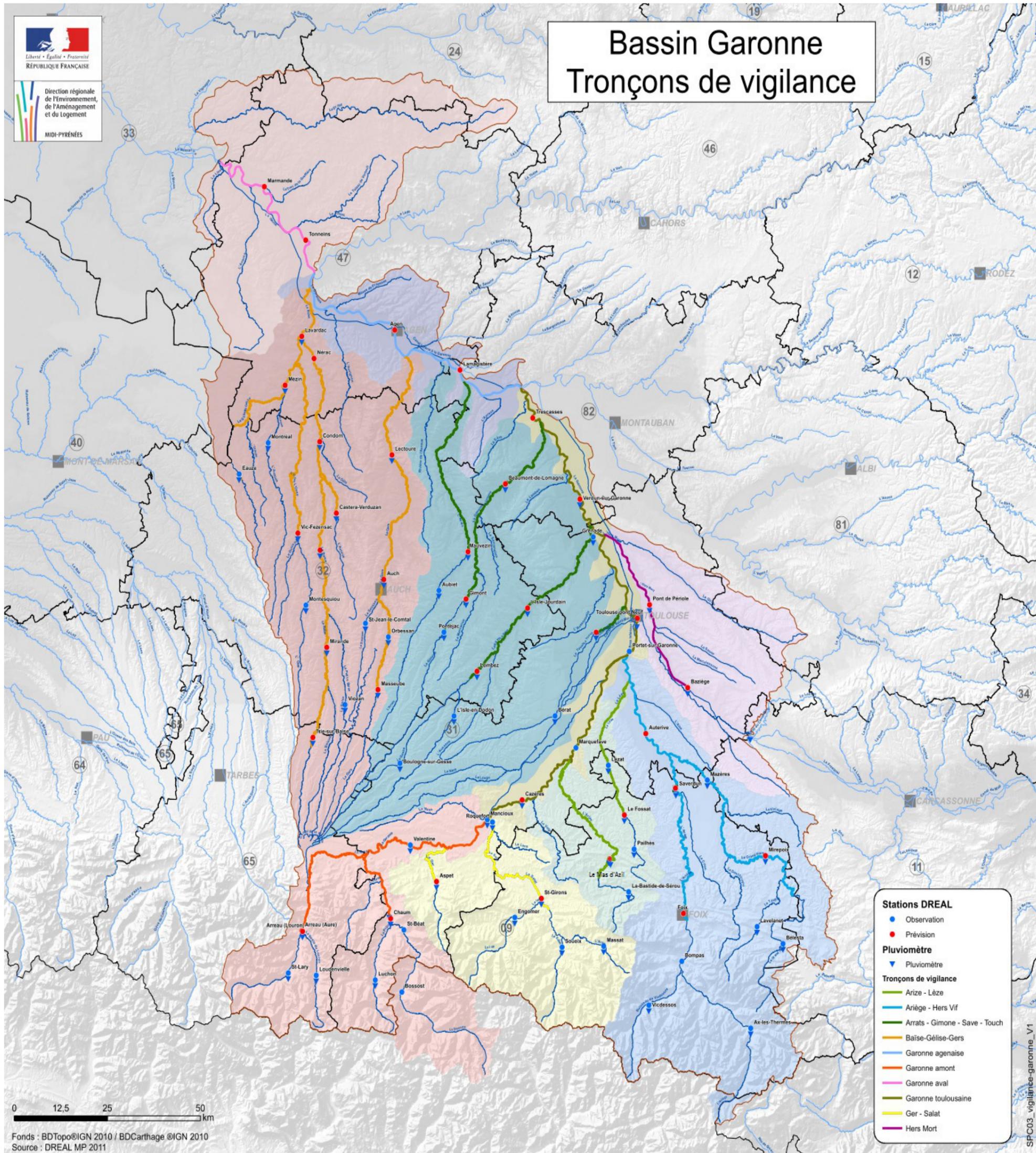
Tronçon	Cours d'eau	Limite amont	Limite aval	Dpt concernés
Ariège – Hers vif	Ariège	Entrée de la commune de Foix	Confluence Ariège - Garonne	09 – 31- 11
	Hers vif	Entrée de la commune de Camon	Confluence Hers Vif - Ariège	
Ger - Salat	Ger	Entrée de la commune d'Aspet	Confluence Ger - Garonne	09 – 31
	Salat	Entrée de la commune de St-Girons	Confluence Salat - Garonne	
Arize - Lèze	Arize	Entrée de la Commune du Mas d'Azil	Confluence Arize - Garonne	09 – 31
	Lèze	Entrée de la commune du Fossat	Confluence Lèze - Ariège	
Hers mort	Hers mort	Entrée de la commune de Baziège	Confluence Hers mort - Garonne	31
Garonne amont - Nestes	Neste d'Aure	Entrée de la Commune d'Arreau	Confluence Neste - Garonne	31 – 65
	Neste Louron			
	Garonne	Entrée de la commune de Chaum	Confluence Salat - Garonne	
Garonne Toulousaine	Garonne	Confluence Salat - Garonne	Confluence Garonne - Tarn	31 – 82
Garonne Agenaise	Garonne	Confluence Garonne – Tarn	Confluence Garonne - Lot	47 – 82
Garonne Marmandaise	Garonne	Confluence Garonne - Lot	Limite du département de la Gironde	47
Arrats – Gimone – Save - Touch	Arrats	Entrée de la commune de Mauvezin	Confluence Arrats - Garonne	31 – 32 – 82
	Gimone	Entrée de la commune de Gimont	Confluence Gimone - Garonne	
	Save	Entrée de la commune de Lombez	Confluence Save - Garonne	
	Touch	Entrée de la commune de Plaisance du Touch	Confluence Touch - Garonne	
Baïse – Gélise - Gers	Baïse	Entrée de la commune de Trie sur Baïse	Confluence Baïse - Garonne	32 – 47 – 65
	Gélise	Entrée de la commune de Saint-Pé-Saint-Simon	Confluence Gélise – Baïse	
	Osse	Entrée de la commune Vic Fezensac	Confluence Osse – Gélise	
	Auloue	Entrée de la commune de Castera Verduzan	Confluence Auloue – Baïse	
	Gers	Entrée de la commune de Masseube	Confluence Gers - Garonne	
Agout - Thoré	Thoré	Entrée de la commune de Mazamet	Confluence Thoré – Agout	81
	Agout	Entrée de la commune de Brassac	Confluence Agout – Tarn	
Haut Tarn	Tarn	Entrée de la commune de Florac	Entrée de la commune de Millau	12 – 48 – 30
	Jonte	Entrée de la commune de Meyrueis	Confluence Jonte – Tarn	
	Dourbie	Entrée de la commune de Nant	Confluence Dourbie Tarn	

Tableau 1: Tronçons de vigilance

Tronçon	Cours d'eau	Limite amont	Limite aval	Dpt concernés
Dourdou – Sorgues – Rance	Dourdou	Entrée de la commune de Vabres- l'Abbaye	Confluence Dourdou- Tarn	12 – 81
	Sorgues	Entrée de la commune de St Affrique	Confluence Sorgues -Dourdou	
	Rance	Entrée de la commune de St Sernin sur Rance	Confluence Rance - Tarn	
Tarn moyen	Tarn	Entrée de la commune de Millau	Confluence Agout - Tarn	12 – 81
Aveyron - Viaur	Aveyron	Entrée de la commune de Sainte-Radegonde	Confluence Aveyron - Tarn	12 – 81 – 82
	Viaur	Entrée de la commune de St Just	Confluence Viaur – Aveyron	
Tarn aval	Tarn	Confluence Agout - Tarn	Confluence Tarn - Garonne	31 - 81 – 82
Lot amont - Truyère	Lot	Entrée de la commune de Bagnols les Bains	Entrée de la commune d'Entraygues	12 – 48
Lot moyen	Lot	Entrée de la commune d'Entraygues	Confluence Lot - Célé	12 – 15 - 46
Célé	Célé	Entrée de la commune de Bagnac	Confluence Célé - Lot	46
Lot aval	Lot	Confluence Lot - Célé	Confluence Lot - Garonne	46 - 47

Tableau 1: Tronçons de vigilance

Illustration 3: tronçons de vigilance Garonne



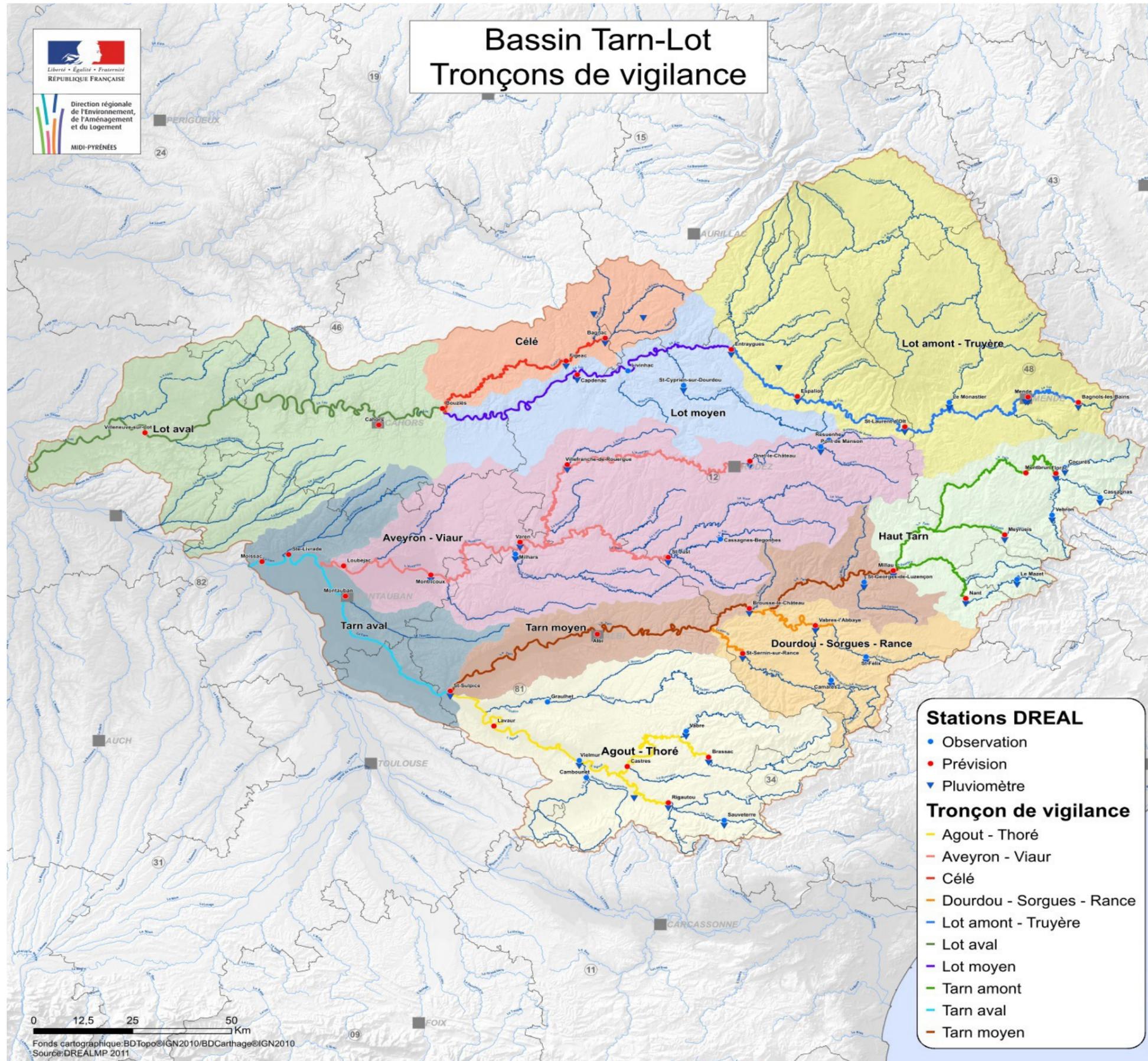


Illustration 4: Tronçons de vigilance Tarn Lot

4-2 L'ÉCHÉANCE DE LA CARTE DE VIGILANCE

La carte de vigilance crue est établie deux fois par jour pour les prochaines 24h sur l'ensemble des tronçons du SPC Garonne Tarn Lot.

Elle comporte des couleurs affectées aux tronçons traduisant le niveau de risque prévisible ou potentiel.

4-3 LES CRITÈRES DE DÉFINITION DES COULEURS :

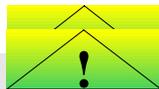
Le choix d'une couleur de vigilance est issu du croisement de deux paramètres :

- L'intensité prévisible de la crue
- Les conséquences potentielles sur le terrain qu'une telle crue est susceptible d'engendrer

Niveau	Définition	Caractérisations - Conséquences potentielles sur le terrain
Rouge	Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée sur la sécurité des personnes et des biens.	<p>Crue rare et catastrophique.</p> <p>Menace imminente et/ou généralisée sur les populations : nombreuses vies humaines menacées</p> <p>Crue exceptionnellment violente et/ou débordements généralisés</p> <p>Evacuations généralisées et concomitantes (plusieurs enjeux importants impactés en même temps sur le tronçon)</p> <p>Paralysie à <u>grande échelle</u> du tissu urbain, agricole et industriel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bâti détruit • Itinéraires structurants coupés • Hôpitaux et services publics vitaux perturbés voire inopérants. • Réseaux perturbés voire inopérants (électricité, transports, eau potable, assainissement, Telecom...)
Orange	Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<p>Débordements généralisés.</p> <p>Vies humaines menacées.</p> <p>Quartiers inondés : nombreuses évacuations.</p> <p>Paralysie <u>d'une partie de</u> la vie sociale, agricole et économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Itinéraires structurants coupés • Hôpitaux et services publics vitaux perturbés voire inopérants. • Réseaux perturbés (électricité, transports, eau potable, assainissement, Telecom...)
Jaune	Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<p>Perturbation des activités liées au cours d'eau (pêche, canoë, ...)</p> <p>Premiers débordements dans les vallées. Débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées.</p> <p>Activité agricole perturbée de façon significative.</p> <p>Évacuations ponctuelles.</p>
Vert	Pas de vigilance particulière requise	Situation normale.

Traduction hydrologique de la Vigilance sur un tronçon

TRONCON ARIZE-LEZE RIVIERES : Arize et Lèze		STATIONS DE REFERENCE DU TRONCON <small>Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues</small>			
Vigilance	Définition et conséquences attendues	STATION LE FOSSAT / LEZE		STATION LE MAS D'AZIL / ARIZE	
		Crues historiques	Hauteur / Débit	Crues historiques	Hauteur / Débit
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens. <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	juin 2000	5,13 m	juin 1875	2,70 m
		mai 1977	4,60 m	octobre 1897	
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes. Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique	février 1952	3,95 m	mai 1977	4,65 m
		février 2003	3,68 m	juin 2000	4,37 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées caves inondées, activité agricole perturbée.	septembre 1993	3,30 m	septembre 1993	4,22 m
		décembre 1996	2,97 m	Février 1952	4,10 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise <i>Situation normale.</i>	avril 2004	1,79 m	février 2003	3,65 m
				décembre 1996	2,62 m
				avril 2004	2,14 m



Tronçon avec possibilité de vigilance jaune due à un risque de montées rapides *

La couleur de vigilance d'un tronçon sera la couleur la plus grave prévue sur une des stations de prévision du tronçon.

Il est bien entendu difficile d'affecter un seuil précis pour le passage à une couleur de la vigilance. L'appréciation de l'affectation définitive des couleurs sera faite par le prévisionniste du SPC, en fonction de l'épisode attendu, des données disponibles, et éventuellement de la saison.

La fiche de la page suivante illustre l'analyse qui permet d'apprécier le niveau de risque par tronçon de vigilance en fonction des types de conséquences attendues et en référence aux crues antérieures significatives.

L'Annexe 5 comprend l'ensemble des diagrammes relatifs aux tronçons du SPC Garonne Tarn Lot.

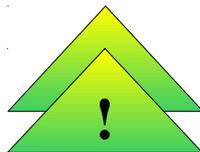
4-4 NOTION DE VIGILANCE JAUNE MONTÉE RAPIDE

Les usagers qui pratiquent certaines activités liées au cours d'eau, comme la pêche, le canoë et diverses activités nautiques, sont particulièrement vulnérables lorsque les niveaux d'eau augmentent rapidement.

Au même titre que la hauteur d'eau, la vitesse de montée des eaux est par conséquent un critère pris en compte par le SPC dans le choix de la couleur de vigilance pour le passage de la vigilance verte à jaune uniquement. Le bulletin publié dans Vigicrues précise alors si la décision de passer un tronçon en vigilance jaune est motivée par une montée rapide, la prévision d'atteindre le niveau des premiers débordements ou les deux.

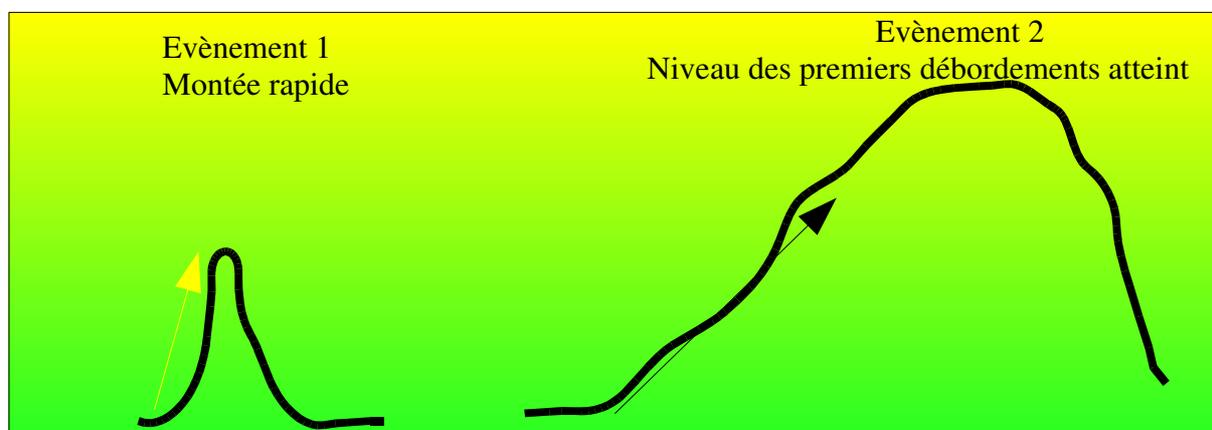
Seuls certains tronçons sont concernés par le critère montée rapide, soit du fait de la configuration du bassin versant soit parce que les activités spécifiques liées au cours d'eau justifient que ce critère soit pris en compte.

Les tronçons concernés sont repérés dans l'annexe du RIC par le pictogramme spécifique montée rapide.



Tronçon avec possibilité de vigilance
jaune due à un risque de montées
rapides *

Nota : Le passage en vigilance jaune se justifie lorsqu'une seule des deux conditions est remplie (montée rapide ou atteinte prévisible des niveaux de premiers débordements dans les 24 heures). Pour deux événements différents, il est donc tout à fait possible de constater qu'un même tronçon est passé en vigilance jaune alors que les niveaux maximums atteints sont très différents.



4.5 L'ARTICULATION AMONT-AVAL :

Le SPC en charge de la prévision sur l'estuaire de la Gironde a besoin de connaître les niveaux de vigilance du tronçon de la Garonne Marmandaise, ainsi qu'une analyse de la situation et de son évolution en cas de phénomène hydrométéorologique prévisible, afin de pouvoir définir la couleur des tronçons relatifs à l'aval de la Garonne et à l'estuaire de la Gironde.

Des échanges ont lieu entre le SPC Garonne Tarn Lot et le SPC en charge de la prévision sur l'estuaire de la Gironde, dont les modalités sont définies dans les Règlements Particuliers de Service.

4-6 LE BULLETIN D'INFORMATION

Le SPC Garonne Tarn Lot élabore un bulletin d'information local unique **à partir de la vigilance jaune**.

Il est alors émis **2 fois par jour** en mode régulier et est actualisé autant que de besoin en cas d'aggravation de la situation, à un rythme de 2 à 6 heures environ, en fonction des épisodes de crues.

Le bulletin d'information local contient :

- une description et une qualification de la situation et de son évolution,
- des prévisions dans la mesure du possible à partir de la vigilance jaune.
- des conseils de comportement (préétablis par les pouvoirs publics : ministères de l'Intérieur et de l'Environnement).

Le bulletin sera établi à partir des informations disponibles aux stations de mesure du réseau Garonne Tarn Lot, décrit en partie 3 du présent règlement. **Cf. liste des stations en Annexe 2.**

Les objectifs de prévision indiqués sont des objectifs de prévision théoriques qui seront atteints dans la mesure du possible, selon les épisodes.

Le SPC Garonne Tarn Lot continuera par ailleurs de développer des modèles de prévision, en vue de couvrir les stations qui ne le sont pas encore, d'améliorer les modèles existants et d'augmenter les délais de prévision, dans la limite hydrologique de chaque bassin.

4-7 MISE À DISPOSITION DE L'INFORMATION

→ « Mise à disposition » signifie que l'utilisateur doit aller chercher l'information sur un serveur.

4-7-1 ACCÈS AU DISPOSITIF DE VIGILANCE :

A partir des productions du SPC, le Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations (SCHAPI) est chargé de la mise à disposition de la carte nationale de vigilance « crues » et d'un bulletin d'information national.

La carte de vigilance ainsi que les bulletins d'information nationaux et locaux sont accessibles sur le site internet : <http://www.vigicrues.gouv.fr>

4-7-2 ACCÈS AUX DONNÉES HYDROLOGIQUES :

Les stations faisant l'objet de mesures sont listées en **Annexe 2**. Les données sont mises à jour tous les quart d'heure de façon automatique, sauf impossibilité technique, pour la plupart des stations du SPC.

Les données brutes d'observations sont mises à disposition par le SPC Garonne Tarn-Lot sans validation, dès leur disponibilité sur les dispositifs suivants :

- Site internet national Vigicrues :
www.vigicrues.gouv.fr
- Site internet du bassin Adour Garonne
www.hpgaronne.ecologie.gouv.fr
- Serveur vocal du bassin Adour Garonne
0820 100 110 (N° payant)

4-8 DIFFUSION DE L'INFORMATION

→ « Diffusion » signifie que l'information est transmise au destinataire.

Les informations transmises sont la carte de vigilance et le bulletin d'information décrits en 4.5. La transmission est effectuée à chaque mise à jour de la carte ou du bulletin, que cette mise à jour corresponde aux horaires normaux de production, ou à une actualisation intermédiaire.

4-8-1 DESTINATAIRES DE L'INFORMATION

Le SCHAPI diffuse par messagerie l'information de vigilance crues locale (cartes et bulletins du SPC ou des SPC couvrant le département) ainsi que des prévisions chiffrées et/ou qualitatives produites vers des services départementaux comme les Préfectures et les Services Départementaux d'Incendie et de Secours et des services zonaux ou nationaux.

Le SCHAPI est responsable de cette diffusion vers tous ces destinataires, qui peuvent également consulter le site www.vigicrues.gouv.fr (ou le site miroir interministériel <http://vigicrues.developpement-durable.ader.gouv.fr>, mais accessible uniquement par le réseau interministériel ADER) et l'ensemble du dispositif d'information décrit au paragraphe 4.6.

La diffusion de l'information comprend également l'envoi systématique des actualisations des cartes, des bulletins et des prévisions des SPC vers les destinataires correspondants. Enfin à son initiative, la préfecture peut être amenée à rediriger (éventuellement de façon systématique) en mode diffusion l'information aux acteurs départementaux (services de l'État...).

4-8-2 ECHANGES EN PÉRIODE DE CRISE

Le SPC Garonne Tarn Lot reste l'interlocuteur des préfectures de département :

- Les préfectures du territoire peuvent à tout moment prendre contact avec le SPC Garonne Tarn Lot pour évaluer la situation hydrologique.
- Le SPC Garonne peut être amené à prendre contact avec une préfecture du territoire lorsque la situation hydrologique le justifie.

En cas de besoin, le SPC Garonne Tarn Lot prévoit des modes de transmission dégradés des informations par téléphone et par fax.

ARTICLE 5 –Echéancier d'entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur à la date de signature de l'arrêté par le préfet de la Haute Garonne sous l'autorité duquel est placé le service de prévision des crues Garonne-Tarn-Lot.

Table des illustrations

Illustration 1: Territoire de compétence du SPC GTL.....	7
Illustration 2: Dispositif d'alerte local du Thoré amont.....	33
Illustration 3: Tronçons de vigilance Garonne.....	44
Illustration 4: Tronçons de vigilance Tarn Lot.....	45

ANNEXE 1

Liste des communes au profit desquelles l'Etat met en place un dispositif de prévision et de surveillance des crues

ARIEGE	La Bastide-de-Besplas	09038	Arize – Lèze	Arize
	La Bastide-de-Lordat	09040	Ariège – Hers vif	Hers vif
	La Bastide-du-Salat	09041	Ger – Salat	Salat
	Benagues	09050	Ariège – Hers vif	Ariège
	Besset	09052	Ariège – Hers vif	Hers vif
	Bézac	09056	Ariège – Hers vif	Ariège
	Bonnac	09060	Ariège – Hers vif	Ariège
	Les Bordes-sur-Arize	09061	Arize – Lèze	Arize
	Camon	09074	Ariège – Hers vif	Hers vif
	Campagne-sur-Arize	09075	Arize – Lèze	Arize
	Le Carlaret	09081	Ariège – Hers vif	Hers vif
	Caumont	09086	Ger – Salat	Salat
	Cazals des Bayles	09089	Ariège – Hers vif	Hers vif
	Coutens	09102	Ariège – Hers vif	Hers vif
	Crampagna	09103	Ariège – Hers vif	Ariège
	Daumazan-sur-Arize	09105	Arize – Lèze	Arize
	Foix	09122	Ariège – Hers vif	Ariège
	Fornex	09123	Arize – Lèze	Arize
	Le Fossat	09124	Arize – Lèze	Lèze
	Gajan	09128	Ger – Salat	Salat
	Gaudiès	09132	Ariège – Hers vif	Hers vif
	Lacave	09148	Ger – Salat	Salat
	Lagarde	09150	Ariège – Hers vif	Hers vif
	Lapenne	09153	Ariège – Hers vif	Hers vif
	Lézat-sur-Lèze	09167	Arize – Lèze	Lèze
	Manses	09180	Ariège – Hers vif	Hers vif
	Le Mas-d'Azil	09181	Arize – Lèze	Arize
	Mazères	09185	Ariège – Hers vif	Hers vif
	Mercenac	09187	Ger – Salat	Salat
	Mirepoix	09194	Ariège – Hers vif	Hers vif
	Moulin Neuf	09213	Ariège – Hers vif	Hers vif
	Pamiers	09225	Ariège – Hers vif	Ariège
	Prat-Bonrepaux	09235	Ger – Salat	Salat
	Les Pujols	09238	Ariège – Hers vif	Hers vif
	Rieucros	09244	Ariège – Hers vif	Hers vif
	Rieux-de-Pelleport	09245	Ariège – Hers vif	Ariège
	Roumengoux	09251	Ariège – Hers vif	Hers vif
	Sabarat	09253	Arize – Lèze	Arize
	Saint-Amadou	09254	Ariège – Hers vif	Hers vif
	Saint-Félix-de-Tourneгат	09259	Ariège – Hers vif	Hers vif
	Saint-Girons	09261	Ger – Salat	Salat
Saint-Jean-de-Verges	09264	Ariège – Hers vif	Ariège	
Saint-Jean-du-Falga	09265	Ariège – Hers vif	Ariège	
Saint-Lizier	09268	Ger – Salat	Salat	
Saint-Ybars	09277	Arize – Lèze	Lèze	
Saverdun	09282	Ariège – Hers vif	Ariège	
Lorp-Sentaraille	09289	Ger – Salat	Salat	
Taurignan-Castet	09307	Ger – Salat	Salat	
Taurignan-Vieux	09308	Ger – Salat	Salat	
Teilhet	09309	Ariège – Hers vif	Hers vif	

Département	Commune	code_insee	Tronçon	Cours d'eau
ARIEGE	Thouars-sur-Arize	09310	Arize – Lèze	Arize
	Tourtrol	09314	Ariège – Hers vif	Hers vif
	Trémoulet	09315	Ariège – Hers vif	Hers vif
	Vals	09323	Ariège – Hers vif	Hers vif
	Varilhes	09324	Ariège – Hers vif	Ariège
	Vernajoul	09329	Ariège – Hers vif	Ariège
	Le Vernet	09331	Ariège – Hers vif	Ariège
	Sainte-Suzanne	09342	Arize – Lèze	Lèze
AUDE	Belpech	11033	Ariège – Hers vif	Hers vif
	Molandier	11236	Ariège – Hers vif	Hers vif
AVEYRON	Aguessac	12002	Haut Tarn	Tarn
	Almont-les-Junies	12004	Lot moyen	Lot
	Ambeyrac	12007	Lot moyen	Lot
	Asprières	12012	Lot moyen	Lot
	Ayssènes	12017	Tarn moyen	Tarn
	Balaguier-d'Olt	12018	Lot moyen	Lot
	Balaguier-sur-Rance	12019	Dourdou – Sorgues – Rance	Rance
	La Bastide-l'Évêque	12021	Aveyron – Viaur	Aveyron
	La Bastide-Solages	12023	Dourdou – Sorgues – Rance	Rance
	La Bastide-Solages	12023	Tarn moyen	Tarn
	Belcastel	12024	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Bessuéjols	12027	Lot amont – Truyère	Lot
	Boisse-Penchat	12028	Lot moyen	Lot
	Bor-et-Bar	12029	Aveyron – Viaur	Viaur
	Bouillac	12030	Lot moyen	Lot
	Brandonnet	12034	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Brasc	12035	Tarn moyen	Tarn
	Broquiès	12037	Dourdou – Sorgues – Rance	Dourdou
	Broquiès	12037	Tarn moyen	Tarn
	Brousse-le-Château	12038	Tarn moyen	Tarn
	Calmels-et-le-Viala	12042	Dourdou – Sorgues – Rance	Dourdou
	Capdenac-Gare	12052	Lot moyen	Lot
	La Capelle-Bonance	12055	Lot amont – Truyère	Lot
	Baraqueville	12056	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Castelnau-de-Mandailles	12061	Lot amont – Truyère	Lot
	Clairvaux-d'Aveyron	12066	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Colombières	12068	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Compeyre	12070	Haut Tarn	Tarn
	Compolibat	12071	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Comprégnac	12072	Tarn moyen	Tarn
	Connac	12075	Tarn moyen	Tarn
	Coubisou	12079	Lot amont – Truyère	Lot
	Creissels	12084	Tarn moyen	Tarn
	Crespin	12085	Aveyron – Viaur	Viaur
	La Cresse	12086	Haut Tarn	Tarn
	Decazeville	12089	Lot moyen	Lot
	Druelle	12090	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Le Fel	12093	Lot moyen	Lot
	Entraygues-sur-Truyère	12094	Lot amont – Truyère	Lot
	Entraygues-sur-Truyère	12094	Lot moyen	Lot

Département	Commune	code_insee	Tronçon	Cours d'eau
AVEYRON	Espalion	12096	Lot amont – Truyère	Lot
	Espeyrac	12097	Lot moyen	Lot
	Estaing	12098	Lot amont – Truyère	Lot
	Flagnac	12101	Lot moyen	Lot
	Florentin-la-Capelle	12103	Lot amont – Truyère	Lot
	La Fouillade	12105	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Golinhac	12110	Lot amont – Truyère	Lot
	Grand-Vabre	12114	Lot moyen	Lot
	Lassouts	12124	Lot amont – Truyère	Lot
	Lescure-Jaoul	12128	Aveyron – Viaur	Viaur
	Livinhac-le-Haut	12130	Lot moyen	Lot
	Maleville	12136	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Mayran	12142	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Millau	12145	Haut Tarn	Dourbie
	Millau	12145	Haut Tarn	Tarn
	Millau	12145	Tarn moyen	Tarn
	Le Monastère	12146	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Montclar	12149	Tarn moyen	Tarn
	Monteils	12150	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Montjoux	12153	Tarn moyen	Tarn
	Morlhon-le-Haut	12159	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Mostuéjols	12160	Haut Tarn	Tarn
	Moyrazès	12162	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Najac	12167	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Nant	12168	Haut Tarn	Dourbie
	Le Nayrac	12172	Lot amont – Truyère	Lot
	Olemps	12174	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Onet-le-Château	12176	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Paulhe	12178	Haut Tarn	Tarn
	Peyreleau	12180	Haut Tarn	Jonte
	Peyreleau	12180	Haut Tarn	Tarn
	Plaisance	12183	Dourdou – Sorgues – Rance	Rance
	Pomayrols	12184	Lot amont – Truyère	Lot
	Prades-d'Aubrac	12187	Lot amont – Truyère	Lot
	Prévinquières	12190	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Réquista	12197	Tarn moyen	Tarn
	Rignac	12199	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Rivière-sur-Tarn	12200	Haut Tarn	Tarn
	Rodez	12202	Aveyron – Viaur	Aveyron
	La Roque-Sainte-Marguerite	12204	Haut Tarn	Dourbie
	La Rouquette	12205	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Saint-Affrique	12208	Dourdou – Sorgues – Rance	Dourdou
	Saint-Affrique	12208	Dourdou – Sorgues – Rance	Sorgues
	Saint-André-de-Najac	12210	Aveyron – Viaur	Viaur
	Saint-André-de-Najac	12210	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Saint-André-de-Vézines	12211	Haut Tarn	Dourbie
	Saint-Côme-d'Olt	12216	Lot amont – Truyère	Lot
Sainte-Eulalie-d'Olt	12219	Lot amont – Truyère	Lot	
Saint-Geniez-d'Olt	12224	Lot amont – Truyère	Lot	
Saint-Georges-de-Luzençon	12225	Tarn moyen	Tarn	
Sainte-Radegonde	12241	Aveyron – Viaur	Aveyron	

Département	Commune	code_insee	Tronçon	Cours d'eau	
AVEYRON	Saint-Izaire	12228	Dourdou – Sorgues – Rance	Dourdou	
	Saint-Izaire	12228	Tarn moyen	Tarn	
	Saint-Just-sur-Viaur	12235	Aveyron – Viaur	Viaur	
	Saint-Laurent-d'Olt	12237	Lot amont – Truyère	Lot	
	Saint-Parthem	12240	Lot moyen	Lot	
	Sainte-Radegonde	12241	Aveyron – Viaur	Aveyron	
	Saint-Rome-de-Tarn	12244	Tarn moyen	Tarn	
	Saint-Santin	12246	Lot moyen	Lot	
	Saint-Semin-sur-Rance	12248	Dourdou – Sorgues – Rance	Rance	
	Saint-Victor-et-Melvieu	12251	Tarn moyen	Tarn	
	Salvagnac-Cajarc	12256	Lot moyen	Lot	
	Causse-et-Diège	12257	Lot moyen	Lot	
	La Salvetat-Peyralès	12258	Aveyron – Viaur	Viaur	
	Sanvensa	12259	Aveyron – Viaur	Aveyron	
	Saujac	12261	Lot moyen	Lot	
	Sébrazac	12265	Lot amont – Truyère	Lot	
	Sénergues	12268	Lot moyen	Lot	
	Tauriac-de-Naucelle	12276	Aveyron – Viaur	Viaur	
	Le Truel	12284	Tarn moyen	Tarn	
	Vabres-l'Abbaye	12286	Dourdou – Sorgues – Rance	Dourdou	
	Vabres-l'Abbaye	12286	Dourdou – Sorgues – Rance	Sorgues	
	Veyreau	12293	Haut Tarn	Jonte	
	Viala-du-Tarn	12296	Tarn moyen	Tarn	
	Villefranche-de-Panat	12299	Tarn moyen	Tarn	
	Villefranche-de-Rouergue	12300	Aveyron – Viaur	Aveyron	
	CANTAL	Cassaniouze	15029	Lot moyen	Lot
		Vieillevie	15260	Lot moyen	Lot
	GARD	Revens	30213	Haut Tarn	Dourbie
GERS	Auch	32013	Baïse Gers Gélise	Gers	
	Auradé	32016	Arrats Gimone Save Touch	Save	
	Auterive	32019	Baïse Gers Gélise	Gers	
	Avensac	32021	Arrats Gimone Save Touch	Gimone	
	Avezan	32023	Arrats Gimone Save Touch	Arrats	
	Ayguetinte	32024	Baïse Gers Gélise	Auloue	
	Barcugnan	32028	Baïse Gers Gélise	Baïse	
	Barran	32029	Baïse Gers Gélise	Baïse	
	Beaucaire	32035	Baïse Gers Gélise	Baïse	
	Beaumont	32037	Baïse Gers Gélise	Osse	
	Belloc-Saint-Clamens	32042	Baïse Gers Gélise	Baïse	
	Berdoues	32045	Baïse Gers Gélise	Baïse	
	Bezolles	32052	Baïse Gers Gélise	Baïse	
	Biran	32054	Baïse Gers Gélise	Baïse	
	Bivès	32055	Arrats Gimone Save Touch	Arrats	
	Bonas	32059	Baïse Gers Gélise	Baïse	
	Boucagnères	32060	Baïse Gers Gélise	Gers	
	Le Brouilh-Monbert	32065	Baïse Gers Gélise	Baïse	
	Cassaigne	32075	Baïse Gers Gélise	Baïse	
	Castelnau-d'Arbieu	32078	Baïse Gers Gélise	Gers	
	Castéra-Lectourois	32082	Baïse Gers Gélise	Gers	
	Castéra-Verduzan	32083	Baïse Gers Gélise	Auloue	

Département	Commune	code_insee	Tronçon	Cours d'eau
GERS	Castéra-Verduzan	32083	Baïse Gers Gélise	Baïse
	Castillon-Savès	32090	Arrats Gimone Save Touch	Save
	Cazaux-Savès	32098	Arrats Gimone Save Touch	Save
	Céran	32101	Baïse Gers Gélise	Gers
	Condom	32107	Baïse Gers Gélise	Osse
	Condom	32107	Baïse Gers Gélise	Baïse
	Courrensan	32110	Baïse Gers Gélise	Osse
	Endoufielle	32121	Arrats Gimone Save Touch	Save
	Escornebœuf	32123	Arrats Gimone Save Touch	Gimone
	Estipouy	32128	Baïse Gers Gélise	Baïse
	Estramiac	32129	Arrats Gimone Save Touch	Arrats
	Flamarens	32131	Arrats Gimone Save Touch	Arrats
	Fleurance	32132	Baïse Gers Gélise	Gers
	Gavarret-sur-Aulouste	32142	Baïse Gers Gélise	Gers
	Gimont	32147	Arrats Gimone Save Touch	Gimone
	Gondrin	32149	Baïse Gers Gélise	Osse
	Homps	32154	Arrats Gimone Save Touch	Arrats
	L'Isle-Bouzon	32158	Arrats Gimone Save Touch	Arrats
	L'Isle-de-Noé	32159	Baïse Gers Gélise	Baïse
	L'Isle-Jourdain	32160	Arrats Gimone Save Touch	Save
	Jegun	32162	Baïse Gers Gélise	Baïse
	Justian	32166	Baïse Gers Gélise	Osse
	Labarthe	32169	Baïse Gers Gélise	Gers
	Labastide-Savès	32171	Arrats Gimone Save Touch	Save
	Labrihe	32173	Arrats Gimone Save Touch	Arrats
	Labrihe	32173	Arrats Gimone Save Touch	Gimone
	Lalanne	32184	Baïse Gers Gélise	Gers
	Larressingle	32194	Baïse Gers Gélise	Osse
	Larroque-Saint-Sernin	32196	Baïse Gers Gélise	Auloue
	Larroque-sur-l'Osse	32197	Baïse Gers Gélise	Osse
	Lasseube-Propre	32201	Baïse Gers Gélise	Gers
	Lectoure	32208	Baïse Gers Gélise	Gers
	Lombez	32213	Arrats Gimone Save Touch	Save
	Maignaut-Tauzia	32224	Baïse Gers Gélise	Auloue
	Maignaut-Tauzia	32224	Baïse Gers Gélise	Baïse
	Marambat	32231	Baïse Gers Gélise	Osse
	Marestaing	32234	Arrats Gimone Save Touch	Save
	Masseube	32242	Baïse Gers Gélise	Gers
	Mauvezin	32249	Arrats Gimone Save Touch	Arrats
	Mauvezin	32249	Arrats Gimone Save Touch	Gimone
	Miradoux	32253	Arrats Gimone Save Touch	Arrats
	Mirande	32256	Baïse Gers Gélise	Baïse
	Mirannes	32257	Baïse Gers Gélise	Baïse
	Monfort	32269	Arrats Gimone Save Touch	Arrats
	Montaut	32278	Baïse Gers Gélise	Baïse
	Montestruc-sur-Gers	32286	Baïse Gers Gélise	Gers
	Mouchan	32292	Baïse Gers Gélise	Osse
	Mouchès	32293	Baïse Gers Gélise	Baïse
	Mourède	32294	Baïse Gers Gélise	Osse
	Noilhan	32297	Arrats Gimone Save Touch	Save

Département	Commune	code_insee	Tronçon	Cours d'eau	
GERS	Orbessan	32300	Baïse Gers Gélise	Gers	
	Ornézan	32302	Baïse Gers Gélise	Gers	
	Paulilhac	32306	Baïse Gers Gélise	Gers	
	Pavie	32307	Baïse Gers Gélise	Gers	
	Pergain-Taillac	32311	Baïse Gers Gélise	Gers	
	Peyrecave	32314	Arrats Gimone Save Touch	Arrats	
	Plieux	32320	Arrats Gimone Save Touch	Arrats	
	Pompiac	32322	Arrats Gimone Save Touch	Save	
	Pouy-Loubrin	32327	Baïse Gers Gélise	Gers	
	Preignan	32331	Baïse Gers Gélise	Gers	
	Puységur	32337	Baïse Gers Gélise	Gers	
	Roquefort	32347	Baïse Gers Gélise	Gers	
	Roquelaure	32348	Baïse Gers Gélise	Gers	
	Roques	32351	Baïse Gers Gélise	Osse	
	Rozès	32352	Baïse Gers Gélise	Baïse	
	Saint-Antoine	32358	Arrats Gimone Save Touch	Arrats	
	Sainte-Christie	32368	Baïse Gers Gélise	Gers	
	Saint-Clar	32370	Arrats Gimone Save Touch	Arrats	
	Saint-Créac	32371	Arrats Gimone Save Touch	Arrats	
	Sainte-Dode	32373	Baïse Gers Gélise	Baïse	
	Saint-Georges	32377	Arrats Gimone Save Touch	Gimone	
	Saint-Jean-Poutge	32382	Baïse Gers Gélise	Baïse	
	Saint-Léonard	32385	Arrats Gimone Save Touch	Arrats	
	Sainte-Marie	32388	Arrats Gimone Save Touch	Gimone	
	Saint-Martin-de-Goyne	32391	Baïse Gers Gélise	Gers	
	Saint-Mézard	32396	Baïse Gers Gélise	Gers	
	Saint-Michel	32397	Baïse Gers Gélise	Baïse	
	Saint-Orens	32399	Arrats Gimone Save Touch	Gimone	
	Saint-Paul-de-Baïse	32402	Baïse Gers Gélise	Baïse	
	Saint-Puy	32404	Baïse Gers Gélise	Auloue	
	Samatan	32410	Arrats Gimone Save Touch	Save	
	Sansan	32411	Baïse Gers Gélise	Gers	
	Sarrant	32416	Arrats Gimone Save Touch	Gimone	
	Ségoufielle	32425	Arrats Gimone Save Touch	Save	
	Seissan	32426	Baïse Gers Gélise	Gers	
	Sempesserre	32429	Baïse Gers Gélise	Gers	
	Solomiac	32436	Arrats Gimone Save Touch	Arrats	
	Solomiac	32436	Arrats Gimone Save Touch	Gimone	
	Touget	32448	Arrats Gimone Save Touch	Gimone	
	Tournecoupe	32452	Arrats Gimone Save Touch	Arrats	
	Valence-sur-Baïse	32459	Baïse Gers Gélise	Auloue	
	Valence-sur-Baïse	32459	Baïse Gers Gélise	Baïse	
	Vic-Fezensac	32462	Baïse Gers Gélise	Osse	
	HAUTE-GARONNE	Ayguesvives	31004	Hers mort	Hers mort
		Arnaud-Guilhem	31018	Garonne amont – Nestes	Garonne
		Aspet	31020	Ger – Salat	Ger
		Aucamville	31022	Hers mort	Hers mort
Ausson		31031	Garonne amont – Nestes	Garonne	
Auterive		31033	Ariège – Hers vif	Ariège	
Auzeville-Tolosane		31035	Hers mort	Hers mort	

Département	Commune	code_insee	Tronçon	Cours d'eau
HAUTE-GARONNE	Bagiry	31041	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Balma	31044	Hers mort	Hers mort
	Barbazan	31045	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Baziège	31048	Hers mort	Hers mort
	Beauchalot	31050	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Beaumont-sur-Lèze	31052	Arize – Lèze	Lèze
	Beauzelle	31056	Garonne toulousaine	Garonne
	Belberaud	31057	Hers mort	Hers mort
	Bessières	31066	Tarn aval	Tarn
	Blagnac	31069	Arrats Gimone Save Touch	Touch
	Blagnac	31069	Garonne toulousaine	Garonne
	Bondigoux	31073	Tarn aval	Tarn
	Bordes-de-Rivière	31076	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Boussens	31084	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Boussens	31084	Garonne toulousaine	Garonne
	Bruguières	31091	Hers mort	Hers mort
	Buzet-sur-Tarn	31094	Tarn aval	Tarn
	Calmont	31100	Ariège – Hers vif	Hers vif
	Capens	31104	Garonne toulousaine	Garonne
	Carbonne	31107	Arize – Lèze	Arize
	Carbonne	31107	Garonne toulousaine	Garonne
	Cassagne	31110	Ger – Salat	Salat
	Castagnac	31111	Arize – Lèze	Lèze
	Castagnède	31112	Ger – Salat	Salat
	Castanet-Tolosan	31113	Hers mort	Hers mort
	Castelginest	31116	Hers mort	Hers mort
	Castelnau-d'Estrétefonds	31118	Hers mort	Hers mort
	Le Castéra	31120	Arrats Gimone Save Touch	Save
	Castillon-de-Saint-Martory	31124	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Cazères	31135	Garonne toulousaine	Garonne
	Chaum	31139	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Cintegabelle	31145	Ariège – Hers vif	Hers vif
	Cintegabelle	31145	Ariège – Hers vif	Ariège
	Clarac	31147	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Clermont-le-Fort	31148	Ariège – Hers vif	Ariège
	Clermont-le-Fort	31148	Arize – Lèze	Lèze
	Couladère	31153	Garonne toulousaine	Garonne
	Deyme	31161	Hers mort	Hers mort
	Donneville	31162	Hers mort	Hers mort
	Escalquens	31169	Hers mort	Hers mort
	Estancarbon	31175	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Esténos	31176	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Le Fauga	31181	Garonne toulousaine	Garonne
	Fenouillet	31182	Garonne toulousaine	Garonne
	Figarol	31183	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Fonbeauzard	31186	Hers mort	Hers mort
	Fronsac	31199	Garonne amont – Nestes	Garonne
Gagnac-sur-Garonne	31205	Garonne toulousaine	Garonne	
Galié	31207	Garonne amont – Nestes	Garonne	
Gensac-sur-Garonne	31219	Garonne toulousaine	Garonne	

Département	Commune	code_insee	Tronçon	Cours d'eau
HAUTE-GARONNE	Gourdan-Polignan	31224	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Goyrans	31227	Ariège – Hers vif	Ariège
	Gratentour	31230	Hers mort	Hers mort
	Grenade	31232	Arrats Gimone Save Touch	Save
	Grenade	31232	Garonne toulousaine	Garonne
	Grenade	31232	Hers mort	Hers mort
	Grépiac	31233	Ariège – Hers vif	Ariège
	His	31237	Ger – Salat	Salat
	Huos	31238	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Labarthe-Inard	31246	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Labarthe-Rivière	31247	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Labarthe-sur-Lèze	31248	Ariège – Hers vif	Ariège
	Labarthe-sur-Lèze	31248	Arize – Lèze	Lèze
	Labège	31254	Hers mort	Hers mort
	Labroquère	31255	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Lacroix-Falgarde	31259	Ariège – Hers vif	Ariège
	Lagardelle-sur-Lèze	31263	Arize – Lèze	Lèze
	Launaguët	31282	Hers mort	Hers mort
	Layrac-sur-Tarn	31288	Tarn aval	Tarn
	Lepinasse	31293	Garonne toulousaine	Garonne
	Lespiteau	31294	Ger – Salat	Ger
	Lestelle-de-Saint-Martory	31296	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Lévigac	31297	Arrats Gimone Save Touch	Save
	Luscan	31308	Garonne amont – Nestes	Garonne
	La Magdelaine-sur-Tarn	31311	Tarn aval	Tarn
	Mancioux	31314	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Mane	31315	Ger – Salat	Salat
	Marquefave	31320	Garonne toulousaine	Garonne
	Martres-Tolosane	31324	Garonne toulousaine	Garonne
	Massabrac	31326	Arize – Lèze	Lèze
	Mauran	31327	Garonne toulousaine	Garonne
	Mauzac	31334	Garonne toulousaine	Garonne
	Mazères-sur-Salat	31336	Ger – Salat	Salat
	Menville	31338	Arrats Gimone Save Touch	Save
	Merville	31341	Arrats Gimone Save Touch	Save
	Merville	31341	Garonne toulousaine	Garonne
	Miramont-de-Comminges	31344	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Miremont	31345	Ariège – Hers vif	Ariège
	Mirepoix-sur-Tarn	31346	Tarn aval	Tarn
	Montaigut-sur-Save	31356	Arrats Gimone Save Touch	Save
	Montaut	31361	Arize – Lèze	Lèze
	Montaut	31361	Garonne toulousaine	Garonne
	Montespan	31372	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Montesquieu-Volvestre	31375	Arize – Lèze	Arize
	Montgiscard	31381	Hers mort	Hers mort
	Montlaur	31384	Hers mort	Hers mort
	Montréal	31390	Garonne amont – Nestes	Neste
Montréal	31390	Garonne amont – Nestes	Garonne	
Montsaunès	31391	Garonne amont – Nestes	Garonne	
Muret	31395	Garonne toulousaine	Garonne	

Département	Commune	code_insee	Tronçon	Cours d'eau
HAUTE-GARONNE	Noé	31399	Garonne toulousaine	Garonne
	Ondes	31403	Arrats Gimone Save Touch	Save
	Ondes	31403	Garonne toulousaine	Garonne
	Ondes	31403	Hers mort	Hers mort
	Ore	31405	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Palaminy	31406	Garonne toulousaine	Garonne
	Pinsaguel	31420	Ariège – Hers vif	Ariège
	Pinsaguel	31420	Garonne toulousaine	Garonne
	Pins-Justaret	31421	Ariège – Hers vif	Ariège
	Plaisance-du-Touch	31424	Arrats Gimone Save Touch	Touch
	Pointis-de-Rivière	31426	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Pointis-Inard	31427	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Pointis-Inard	31427	Ger – Salat	Ger
	Pompertuzat	31429	Hers mort	Hers mort
	Ponlat-Taillebourg	31430	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Portet-sur-Garonne	31433	Garonne toulousaine	Garonne
	Portet-sur-Garonne	31433	Ariège – Hers vif	Ariège
	Pradère-les-Bourguets	31438	Arrats Gimone Save Touch	Save
	Ramonville-Saint-Agne	31446	Hers mort	Hers mort
	Rieucazé	31452	Ger – Salat	Ger
	Rieux-Volvestre	31455	Arize – Lèze	Arize
	Rieux-Volvestre	31455	Garonne toulousaine	Garonne
	Roquefort-sur-Garonne	31457	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Roquefort-sur-Garonne	31457	Garonne toulousaine	Garonne
	Roquefort-sur-Garonne	31457	Ger – Salat	Salat
	Roques	31458	Garonne toulousaine	Garonne
	Roquettes	31460	Garonne toulousaine	Garonne
	Saint-Alban	31467	Hers mort	Hers mort
	Saint-Christaud	31474	Garonne toulousaine	Garonne
	Saint-Gaudens	31483	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Saint-Jory	31490	Garonne toulousaine	Garonne
	Saint-Jory	31490	Hers mort	Hers mort
	Saint-Julien-sur-Garonne	31492	Garonne toulousaine	Garonne
	Sainte-Livrade	31496	Arrats Gimone Save Touch	Save
	Saint-Martory	31503	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Saint-Paul-sur-Save	31507	Arrats Gimone Save Touch	Save
	Saint-Sauveur	31516	Hers mort	Hers mort
	Saint-Sulpice-sur-Lèze	31517	Arize – Lèze	Lèze
	Salies-du-Salat	31523	Ger – Salat	Salat
	Salles-sur-Garonne	31525	Garonne toulousaine	Garonne
	Saubens	31533	Garonne toulousaine	Garonne
	Seilh	31541	Garonne toulousaine	Garonne
	Seilhan	31542	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Soueich	31550	Ger – Salat	Ger
	Touille	31554	Ger – Salat	Salat
	Toulouse	31555	Arrats Gimone Save Touch	Touch
	Toulouse	31555	Garonne toulousaine	Garonne
	Toulouse	31555	Hers mort	Hers mort
	Tournefeuille	31557	Arrats Gimone Save Touch	Touch
	L'Union	31561	Hers mort	Hers mort

Département	Commune	code_insee	Tronçon	Cours d'eau
HAUTE-GARONNE	Valcabrère	31564	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Valentine	31565	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Venerque	31572	Ariège – Hers vif	Ariège
	Vernet	31574	Ariège – Hers vif	Ariège
	Vernet	31574	Arize – Lèze	Lèze
	Vieille-Toulouse	31575	Garonne toulousaine	Garonne
	Villematier	31583	Tarn aval	Tarn
	Villemur-sur-Tarn	31584	Tarn aval	Tarn
	Villeneuve-de-Rivière	31585	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Larra	31592	Arrats Gimone Save Touch	Save
LOT	Albas	46001	Lot aval	Lot
	Anglars-Juillac	46005	Lot aval	Lot
	Arcambal	46007	Lot aval	Lot
	Bagnac-sur-Célé	46015	Célé	Célé
	Béduer	46021	Célé	Célé
	Bélaye	46022	Lot aval	Lot
	Boussac	46035	Célé	Célé
	Bouziès	46037	Célé	Célé
	Bouziès	46037	Lot aval	Lot
	Brengues	46039	Célé	Célé
	Cabrerets	46040	Célé	Célé
	Cadrieu	46041	Lot moyen	Lot
	Cahors	46042	Lot aval	Lot
	Caillac	46044	Lot aval	Lot
	Cajarc	46045	Lot moyen	Lot
	Calvignac	46049	Lot moyen	Lot
	Camboulit	46052	Célé	Célé
	Capdenac	46055	Lot moyen	Lot
	Castelfranc	46062	Lot aval	Lot
	Cénevières	46068	Lot moyen	Lot
	Corn	46075	Célé	Célé
	Crayssac	46080	Lot aval	Lot
	Crégols	46081	Lot moyen	Lot
	Cuzac	46085	Lot moyen	Lot
	Douelle	46088	Lot aval	Lot
	Duravel	46089	Lot aval	Lot
	Esclauzels	46092	Lot aval	Lot
	Espagnac-Sainte-Eulalie	46093	Célé	Célé
	Faycelles	46100	Lot moyen	Lot
	Figeac	46102	Célé	Célé
	Floressas	46107	Lot aval	Lot
	Frontenac	46116	Lot moyen	Lot
	Grézels	46130	Lot aval	Lot
	Lagardelle	46147	Lot aval	Lot
	Lamagdelaine	46149	Lot aval	Lot
	Larnagol	46155	Lot moyen	Lot
	Laroque-des-Arcs	46156	Lot aval	Lot
	Larroque-Toirac	46157	Lot moyen	Lot
	Linac	46174	Célé	Célé
	Lunan	46180	Célé	Célé

Département	Commune	code_insee	Tronçon	Cours d'eau
LOT	Luzech	46182	Lot aval	Lot
	Marcilhac-sur-Célé	46183	Célé	Célé
	Mauroux	46187	Lot aval	Lot
	Mercuès	46191	Lot aval	Lot
	Montbrun	46198	Lot moyen	Lot
	Orniac	46212	Célé	Célé
	Parnac	46214	Lot aval	Lot
	Pescadoires	46218	Lot aval	Lot
	Pradines	46224	Lot aval	Lot
	Prayssac	46225	Lot aval	Lot
	Puy-l'Évêque	46231	Lot aval	Lot
	Saint-Chels	46254	Célé	Célé
	Saint-Cirq-Lapopie	46256	Lot aval	Lot
	Saint-Cirq-Lapopie	46256	Lot moyen	Lot
	Saint-Géry	46268	Lot aval	Lot
	Saint-Jean-de-Laur	46270	Lot moyen	Lot
	Saint-Jean-Mirabel	46272	Célé	Célé
	Saint-Martin-Labouval	46276	Lot moyen	Lot
	Saint-Pierre-Toirac	46289	Lot moyen	Lot
	Saint-Sulpice	46294	Célé	Célé
	Saint-Vincent-Rive-d'Olt	46296	Lot aval	Lot
	Sauliac-sur-Célé	46299	Célé	Célé
	Soturac	46307	Lot aval	Lot
	Tour-de-Faure	46320	Lot moyen	Lot
	Touzac	46321	Lot aval	Lot
	Vers	46331	Lot aval	Lot
Viazac	46332	Célé	Célé	
Vire-sur-Lot	46336	Lot aval	Lot	
LOT-ET-GARONNE	Agen	47001	Garonne agenaise	Garonne
	Aiguillon	47004	Garonne agenaise	Garonne
	Aiguillon	47004	Lot aval	Lot
	Aiguillon	47004	Garonne Marmandaise	Garonne
	Andiran	47009	Baïse Gers Gélise	Gélise
	Andiran	47009	Baïse Gers Gélise	Osse
	Astaffort	47015	Baïse Gers Gélise	Gers
	Barbaste	47021	Baïse Gers Gélise	Gélise
	Bazens	47022	Garonne agenaise	Garonne
	Bias	47027	Lot aval	Lot
	Boé	47031	Garonne agenaise	Garonne
	Bourran	47038	Lot aval	Lot
	Bourran	47038	Garonne Marmandaise	Garonne
	Bourran	47038	Garonne agenaise	Garonne
	Bruch	47041	Garonne agenaise	Garonne
	Brax	47040	Garonne agenaise	Garonne
	Buzet-sur-Baïse	47043	Baïse Gers Gélise	Baïse
	Buzet-sur-Baïse	47043	Garonne agenaise	Garonne
	Buzet-sur-Baïse	47043	Garonne Marmandaise	Garonne
	Calonges	47046	Garonne Marmandaise	Garonne
	Casseneuil	47049	Lot aval	Lot
	Castelculier	47051	Garonne agenaise	Garonne

Département	Commune	code_insee	Tronçon	Cours d'eau
LOT-ET-GARONNE	Castelmoron-sur-Lot	47054	Lot aval	Lot
	Caudecoste	47060	Garonne agenaise	Garonne
	Caumont-sur-Garonne	47061	Garonne Marmandaise	Garonne
	Clairac	47065	Lot aval	Lot
	Clairac	47065	Garonne Marmandaise	Garonne
	Clermont-Dessous	47066	Garonne agenaise	Garonne
	Clermont-Soubiran	47067	Garonne agenaise	Garonne
	Colayrac-Saint-Cirq	47069	Garonne agenaise	Garonne
	Condezaygues	47070	Lot aval	Lot
	Couthures-sur-Garonne	47074	Garonne Marmandaise	Garonne
	Damazan	47078	Garonne Marmandaise	Garonne
	Damazan	47078	Garonne agenaise	Garonne
	Damazan	47078	Baïse Gers Gélise	Baïse
	Fals	47092	Baïse Gers Gélise	Gers
	Fauguerolles	47094	Garonne Marmandaise	Garonne
	Fauillet	47095	Garonne Marmandaise	Garonne
	Feugarolles	47097	Baïse Gers Gélise	Baïse
	Feugarolles	47097	Garonne agenaise	Garonne
	Fongrave	47099	Lot aval	Lot
	Foulayronnes	47100	Garonne agenaise	Garonne
	Fourques-sur-Garonne	47101	Garonne Marmandaise	Garonne
	Fréchou	47103	Baïse Gers Gélise	Osse
	Fréchou	47103	Baïse Gers Gélise	Baïse
	Fumel	47106	Lot aval	Lot
	Gaujac	47108	Garonne Marmandaise	Garonne
	Granges-sur-Lot	47111	Lot aval	Lot
	Jusix	47120	Garonne Marmandaise	Garonne
	Lafitte-sur-Lot	47127	Lot aval	Lot
	Lafox	47128	Garonne agenaise	Garonne
	Lagruère	47130	Garonne Marmandaise	Garonne
	Lannes	47134	Baïse Gers Gélise	Osse
	Laparade	47135	Lot aval	Lot
	Lasserre	47139	Baïse Gers Gélise	Baïse
	Lavardac	47143	Baïse Gers Gélise	Gélise
	Lavardac	47143	Baïse Gers Gélise	Baïse
	Layrac	47145	Baïse Gers Gélise	Gers
	Layrac	47145	Garonne agenaise	Garonne
	Lédat	47146	Lot aval	Lot
	Longueville	47150	Garonne Marmandaise	Garonne
	Marcellus	47156	Garonne Marmandaise	Garonne
	Marmande	47157	Garonne Marmandaise	Garonne
	Le Mas-d'Agenais	47159	Garonne Marmandaise	Garonne
	Meilhan-sur-Garonne	47165	Garonne Marmandaise	Garonne
	Mézin	47167	Baïse Gers Gélise	Gélise
	Mézin	47167	Baïse Gers Gélise	Osse
	Moirax	47169	Garonne agenaise	Garonne
	Moncrabeau	47174	Baïse Gers Gélise	Osse
	Moncrabeau	47174	Baïse Gers Gélise	Baïse
	Monheurt	47177	Garonne agenaise	Garonne
	Monheurt	47177	Garonne Marmandaise	Garonne

Département	Commune	code_insee	Tronçon	Cours d'eau
LOT ET GARONNE	Monheurt	47177	Lot aval	Lot
	Monségur	47178	Lot aval	Lot
	Monsempron-Libos	47179	Lot aval	Lot
	Montayral	47185	Lot aval	Lot
	Montesquieu	47186	Garonne agenaise	Garonne
	Montpouillan	47191	Garonne Marmandaise	Garonne
	Nérac	47195	Baïse Gers Gélise	Gélise
	Nérac	47195	Baïse Gers Gélise	Osse
	Nérac	47195	Baïse Gers Gélise	Baïse
	Nicole	47196	Garonne Marmandaise	Garonne
	Nicole	47196	Lot aval	Lot
	Le Passage	47201	Garonne agenaise	Garonne
	Penne-d'Agenais	47203	Lot aval	Lot
	Pinel-Hauterive	47206	Lot aval	Lot
	Port-Sainte-Marie	47210	Garonne agenaise	Garonne
	Poudenas	47211	Baïse Gers Gélise	Gélise
	Puch-d'Agenais	47214	Garonne Marmandaise	Garonne
	Réaup-Lisse	47221	Baïse Gers Gélise	Gélise
	Sainte-Bazeille	47233	Garonne Marmandaise	Garonne
	Sainte-Colombe-en-Bruilhois	47238	Garonne agenaise	Garonne
	Saint-Étienne-de-Fougères	47239	Lot aval	Lot
	Saint-Hilaire-de-Lusignan	47246	Garonne agenaise	Garonne
	Saint-Jean-de-Thurac	47248	Garonne agenaise	Garonne
	Saint-Laurent	47249	Garonne agenaise	Garonne
	Saint-Léger	47250	Baïse Gers Gélise	Baïse
	Saint-Léger	47250	Garonne agenaise	Garonne
	Saint-Léger	47250	Garonne Marmandaise	Garonne
	Sainte-Livrade-sur-Lot	47252	Lot aval	Lot
	Sainte-Maure-de-Peyriac	47258	Baïse Gers Gélise	Gélise
	Saint-Nicolas-de-la-Balmerme	47262	Garonne agenaise	Garonne
	Saint-Pardoux-du-Breuil	47263	Garonne Marmandaise	Garonne
	Saint-Pé-Saint-Simon	47266	Baïse Gers Gélise	Gélise
	Saint-Romain-le-Noble	47274	Garonne agenaise	Garonne
	Saint-Sixte	47279	Garonne agenaise	Garonne
	Saint-Sylvestre-sur-Lot	47280	Lot aval	Lot
	Saint-Vite	47283	Lot aval	Lot
	Sauveterre-Saint-Denis	47293	Garonne agenaise	Garonne
	Sénéstis	47298	Garonne Marmandaise	Garonne
	Sérignac-sur-Garonne	47300	Garonne agenaise	Garonne
	Sos	47302	Baïse Gers Gélise	Gélise
	Taillebourg	47304	Garonne Marmandaise	Garonne
	Le Temple-sur-Lot	47306	Lot aval	Lot
	Thouars-sur-Garonne	47308	Baïse Gers Gélise	Baïse
	Thouars-sur-Garonne	47308	Garonne agenaise	Garonne
	Thouars-sur-Garonne	47308	Garonne Marmandaise	Garonne
	Tonneins	47310	Garonne Marmandaise	Garonne
	Trémons	47314	Lot aval	Lot
	Trentels	47315	Lot aval	Lot
	Vianne	47318	Baïse Gers Gélise	Baïse
	Villeneuve-sur-Lot	47323	Lot aval	Lot

Département	Commune	code_insee	Tronçon	Cours d'eau
LOT ET GARONNE	Villeton	47325	Garonne Marmandaise	Garonne
	Saint-Georges	47328	Lot aval	Lot
LOZERE	Badaroux	48013	Lot amont – Truyère	Lot
	Bagnols-les-Bains	48014	Lot amont – Truyère	Lot
	Balsièges	48016	Lot amont – Truyère	Lot
	Banassac	48017	Lot amont – Truyère	Lot
	Barjac	48018	Lot amont – Truyère	Lot
	Le Bleymard	48027	Lot amont – Truyère	Lot
	Canilhac	48033	Lot amont – Truyère	Lot
	La Canourgue	48034	Lot amont – Truyère	Lot
	Chadenet	48037	Lot amont – Truyère	Lot
	Chanac	48039	Lot amont – Truyère	Lot
	Cultures	48055	Lot amont – Truyère	Lot
	Esclanèdes	48056	Lot amont – Truyère	Lot
	Florac	48061	Haut-Tarn	Tarn
	Hures-la-Parade	48074	Haut Tarn	Jonte
	Ispagnac	48075	Haut-Tarn	Tarn
	Laval-du-Tarn	48085	Haut-Tarn	Tarn
	La Malène	48088	Haut-Tarn	Tarn
	Mende	48095	Lot amont – Truyère	Lot
	Meyrueis	48096	Haut Tarn	Jonte
	Le Monastier-Pin-Moriès	48099	Lot amont – Truyère	Lot
	Montbrun	48101	Haut-Tarn	Tarn
	Quézac	48122	Haut-Tarn	Tarn
	Le Rozier	48131	Haut Tarn	Jonte
	Le Rozier	48131	Haut Tarn	Tarn
	Saint-Bauzile	48137	Lot amont – Truyère	Lot
	Saint-Bonnet-de-Chirac	48138	Lot amont – Truyère	Lot
	Sainte-Enimie	48146	Haut-Tarn	Tarn
	Saint-Georges-de-Lévèjac	48154	Haut-Tarn	Tarn
	Saint-Germain-du-Teil	48156	Lot amont – Truyère	Lot
	Sainte-Hélène	48157	Lot amont – Truyère	Lot
Saint-Julien-du-Tournel	48164	Lot amont – Truyère	Lot	
Saint-Pierre-de-Nogaret	48175	Lot amont – Truyère	Lot	
Saint-Pierre-des-Tripiers	48176	Haut Tarn	Jonte	
Saint-Pierre-des-Tripiers	48176	Haut Tarn	Tarn	
Saint-Rome-de-Dolan	48180	Haut Tarn	Tarn	
Les Salelles	48185	Lot amont – Truyère	Lot	
Les Vignes	48195	Haut-Tarn	Tarn	
HAUTES-PYRENEES	Anères	65009	Garonne amont – Nestes	Neste d'Aure
	Arreau	65031	Garonne amont – Nestes	Neste d'Aure
	Arreau	65031	Garonne amont – Nestes	Neste de Louron
	Aventignan	65051	Garonne amont – Nestes	Neste d'Aure
	La Barthe-de-Neste	65069	Garonne amont – Nestes	Neste d'Aure
	Bazus-Neste	65076	Garonne amont – Nestes	Neste d'Aure
	Bertren	65087	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Beyrède-Jumet	65092	Garonne amont – Nestes	Neste d'Aure
	Bizous	65094	Garonne amont – Nestes	Neste d'Aure
	Camous	65122	Garonne amont – Nestes	Neste d'Aure
	Escaïa	65159	Garonne amont – Nestes	Neste d'Aure

Département	Commune	code_insee	Tronçon	Cours d'eau
HAUTES-PYRENEES	Fontrailles	65177	Baïse Gers Gélise	Baïse
	Fréchet-Aure	65180	Garonne amont – Nestes	Neste d'Aure
	Hèches	65218	Garonne amont – Nestes	Neste d'Aure
	Ilhet	65228	Garonne amont – Nestes	Neste d'Aure
	Izaux	65231	Garonne amont – Nestes	Neste d'Aure
	Lortet	65279	Garonne amont – Nestes	Neste d'Aure
	Loures-Barousse	65287	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Mazères-de-Neste	65307	Garonne amont – Nestes	Neste d'Aure
	Mazères-de-Neste	65307	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Montégut	65319	Garonne amont – Nestes	Neste d'Aure
	Montoussé	65322	Garonne amont – Nestes	Neste d'Aure
	Nestier	65327	Garonne amont – Nestes	Neste d'Aure
	Sadourmin	65383	Baïse Gers Gélise	Baïse
	Saint-Laurent-de-Neste	65389	Garonne amont – Nestes	Neste d'Aure
	Sainte-Marie	65391	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Saint-Paul	65394	Garonne amont – Nestes	Neste d'Aure
	Saléchan	65398	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Sarrancolin	65408	Garonne amont – Nestes	Neste d'Aure
	Tibiran-Jaunac	65444	Garonne amont – Nestes	Garonne
	Trie-sur-Baïse	65452	Baïse Gers Gélise	Baïse
Tuzaguet	65455	Garonne amont – Nestes	Neste d'Aure	
TARN	Aigüefonde	81002	Agout – Thoré	Thoré
	Albi	81004	Tarn moyen	Tarn
	Ambialet	81010	Tarn moyen	Tarn
	Ambres	81011	Agout – Thoré	Agout
	Arthès	81018	Tarn moyen	Tarn
	Assac	81019	Tarn moyen	Tarn
	Aussillon	81021	Agout – Thoré	Thoré
	Le Bez	81031	Agout – Thoré	Agout
	Bout-du-Pont-de-Larn	81036	Agout – Thoré	Thoré
	Brassac	81037	Agout – Thoré	Agout
	Brens	81038	Tarn moyen	Tarn
	Burlats	81042	Agout – Thoré	Agout
	Cadix	81047	Tarn moyen	Tarn
	Castelnau-de-Brassac	81062	Agout – Thoré	Agout
	Castelnau-de-Lévis	81063	Tarn moyen	Tarn
	Castres	81065	Agout – Thoré	Thoré
	Castres	81065	Agout – Thoré	Agout
	Caucalières	81066	Agout – Thoré	Thoré
	Coufouleux	81070	Agout – Thoré	Agout
	Coufouleux	81070	Tarn moyen	Tarn
	Courris	81071	Tarn moyen	Tarn
	Crespinet	81073	Tarn moyen	Tarn
	Curvalle	81077	Dourdou – Sorgues – Rance	Rance
	Curvalle	81077	Tarn moyen	Tarn
	Damiatte	81078	Agout – Thoré	Agout
	Ferrières	81091	Agout – Thoré	Agout
	Fiac	81092	Agout – Thoré	Agout
	Fraissines	81094	Tarn moyen	Tarn
	Fréjeville	81098	Agout – Thoré	Agout

Département	Commune	code_insee	Tronçon	Cours d'eau
TARN	Gaillac	81099	Tarn moyen	Tarn
	Giroussens	81104	Agout – Thoré	Agout
	Jouqueviel	81110	Aveyron – Viaur	Viaur
	Labastide-de-Lévis	81112	Tarn moyen	Tarn
	Labastide-Saint-Georges	81116	Agout – Thoré	Agout
	Labruguière	81120	Agout – Thoré	Thoré
	Lacrouzette	81128	Agout – Thoré	Agout
	Lagrave	81131	Tarn moyen	Tarn
	Guitalens-L'Albarède	81132	Agout – Thoré	Agout
	Lavour	81140	Agout – Thoré	Agout
	Lescure-d'Albigeois	81144	Tarn moyen	Tarn
	Lisle-sur-Tarn	81145	Tarn moyen	Tarn
	Loupiac	81149	Tarn moyen	Tarn
	Marsal	81155	Tarn moyen	Tarn
	Marsnac-sur-Tarn	81156	Tarn moyen	Tarn
	Mazamet	81163	Agout – Thoré	Thoré
	Mézens	81164	Tarn aval	Tarn
	Milhars	81165	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Mirandol-Bourgnounac	81168	Aveyron – Viaur	Viaur
	Montans	81171	Tarn moyen	Tarn
	Montirat	81180	Aveyron – Viaur	Viaur
	Montredon-Labessonnié	81182	Agout – Thoré	Agout
	Montrosier	81184	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Navès	81195	Agout – Thoré	Thoré
	Navès	81195	Agout – Thoré	Agout
	Pampelonne	81201	Aveyron – Viaur	Viaur
	Payrin-Augmontel	81204	Agout – Thoré	Thoré
	Penne	81206	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Pont-de-Larn	81209	Agout – Thoré	Thoré
	Puylaurens	81219	Agout – Thoré	Agout
	Rabastens	81220	Tarn aval	Tarn
	Rabastens	81220	Tarn moyen	Tarn
	Le Riols	81224	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Rivières	81225	Tarn moyen	Tarn
	Roquecourbe	81227	Agout – Thoré	Agout
	Saint-André	81240	Tarn moyen	Tarn
	Saint-Christophe	81245	Aveyron – Viaur	Viaur
	Saint-Cirgue	81247	Tarn moyen	Tarn
	Saint-Grégoire	81253	Tarn moyen	Tarn
	Saint-Jean-de-Rives	81255	Agout – Thoré	Agout
	Saint-Juéry	81257	Tarn moyen	Tarn
	Saint-Lieux-lès-Lavour	81261	Agout – Thoré	Agout
	Saint-Martin-Laguépie	81263	Aveyron – Viaur	Viaur
	Saint-Martin-Laguépie	81263	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Saint-Paul-Cap-de-Joux	81266	Agout – Thoré	Agout
	Saint-Sulpice	81271	Agout – Thoré	Agout
	Saint-Sulpice	81271	Tarn aval	Tarn
Saïx	81273	Agout – Thoré	Agout	
Sémalens	81281	Agout – Thoré	Agout	
Sérénac	81285	Tarn moyen	Tarn	

Département	Commune	code_insee	Tronçon	Cours d'eau
TARN	Serviès	81286	Agout – Thoré	Agout
	Tanus	81292	Aveyron – Viaur	Viaur
	Terssac	81297	Tarn moyen	Tarn
	Teyssode	81299	Agout – Thoré	Agout
	Trébas	81303	Tarn moyen	Tarn
	Vabre	81305	Agout – Thoré	Agout
	Vielmur-sur-Agout	81315	Agout – Thoré	Agout
	Villefranche-d'Albigeois	81317	Tarn moyen	Tarn
	Viterbe	81323	Agout – Thoré	Agout
TARN ET GARONNE	Albefeulle-Lagarde	82001	Tarn aval	Tarn
	Albias	82002	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Aucamville	82005	Arrats Gimone Save Touch	Save
	Aucamville	82005	Garonne toulousaine	Garonne
	Auterive	82006	Arrats Gimone Save Touch	Gimone
	Auwillar	82008	Arrats Gimone Save Touch	Arrats
	Auwillar	82008	Garonne agenaise	Garonne
	Barry-d'Islemade	82011	Tarn aval	Tarn
	Les Barthes	82012	Tarn aval	Tarn
	Beaumont-de-Lomagne	82013	Arrats Gimone Save Touch	Gimone
	Belbèze	82015	Arrats Gimone Save Touch	Gimone
	Bessens	82017	Garonne toulousaine	Garonne
	Bioule	82018	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Boudou	82019	Garonne agenaise	Garonne
	Boudou	82019	Tarn aval	Tarn
	Bourret	82023	Garonne toulousaine	Garonne
	Bressols	82025	Tarn aval	Tarn
	Bruniquel	82026	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Castelferrus	82030	Arrats Gimone Save Touch	Gimone
	Castelferrus	82030	Garonne toulousaine	Garonne
	Castelmayran	82031	Garonne toulousaine	Garonne
	Castelsarrasin	82033	Arrats Gimone Save Touch	Gimone
	Castelsarrasin	82033	Garonne toulousaine	Garonne
	Castelsarrasin	82033	Tarn aval	Tarn
	Cayrac	82039	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Cazals	82041	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Corbarieu	82044	Tarn aval	Tarn
	Cordes-Tolosannes	82045	Arrats Gimone Save Touch	Gimone
	Cordes-Tolosannes	82045	Garonne toulousaine	Garonne
	Dieupentale	82048	Garonne toulousaine	Garonne
	Donzac	82049	Garonne agenaise	Garonne
	Escatalens	82052	Garonne toulousaine	Garonne
	Espalais	82054	Garonne agenaise	Garonne
	Faudoas	82059	Arrats Gimone Save Touch	Gimone
	Féneyrols	82061	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Finhan	82062	Garonne toulousaine	Garonne
	Garganvillar	82063	Arrats Gimone Save Touch	Gimone
	Garganvillar	82063	Garonne toulousaine	Garonne
	Gimat	82068	Arrats Gimone Save Touch	Gimone
	Golfech	82072	Garonne agenaise	Garonne
	Goudourville	82073	Garonne agenaise	Garonne

Département	Commune	code_insee	Tronçon	Cours d'eau
TARN ET GARONNE	Gramont	82074	Arrats Gimone Save Touch	Arrats
	Grisolles	82075	Garonne toulousaine	Garonne
	L'Honor-de-Cos	82076	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Labastide-Saint-Pierre	82079	Tarn aval	Tarn
	Labastide-du-Temple	82080	Tarn aval	Tarn
	Labourgade	82081	Arrats Gimone Save Touch	Gimone
	Lachapelle	82083	Arrats Gimone Save Touch	Arrats
	Lacourt-Saint-Pierre	82085	Tarn aval	Tarn
	Lafitte	82086	Arrats Gimone Save Touch	Gimone
	Lafrançaise	82087	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Lafrançaise	82087	Tarn aval	Tarn
	Laguépie	82088	Aveyron – Viaur	Viaur
	Laguépie	82088	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Lamagistère	82089	Garonne agenaise	Garonne
	Lamothe-Capdeville	82090	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Larrazet	82093	Arrats Gimone Save Touch	Gimone
	Lizac	82099	Tarn aval	Tarn
	Malause	82101	Garonne agenaise	Garonne
	Mansonville	82102	Arrats Gimone Save Touch	Arrats
	Marignac	82103	Arrats Gimone Save Touch	Gimone
	Marsac	82104	Arrats Gimone Save Touch	Arrats
	Mas-Grenier	82105	Garonne toulousaine	Garonne
	Maubec	82106	Arrats Gimone Save Touch	Gimone
	Meuzac	82108	Tarn aval	Tarn
	Merles	82109	Garonne agenaise	Garonne
	Mirabel	82110	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Moissac	82112	Tarn aval	Tarn
	Moissac	82112	Garonne toulousaine	Garonne
	Monbéqui	82114	Garonne toulousaine	Garonne
	Montain	82118	Arrats Gimone Save Touch	Gimone
	Montastruc	82120	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Montauban	82121	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Montauban	82121	Tarn aval	Tarn
	Montbeton	82124	Tarn aval	Tarn
	Montech	82125	Garonne toulousaine	Garonne
	Montricoux	82132	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Nègrepelisse	82134	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Nohic	82135	Tarn aval	Tarn
	Orgueil	82136	Tarn aval	Tarn
	Piquecos	82140	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Pommevic	82141	Garonne agenaise	Garonne
	Pompignan	82142	Garonne toulousaine	Garonne
Poupas	82143	Arrats Gimone Save Touch	Arrats	
Réalville	82149	Aveyron – Viaur	Aveyron	
Reyniès	82150	Tarn aval	Tarn	
Saint-Aignan	82152	Garonne toulousaine	Garonne	
Saint-Antonin-Noble-Val	82155	Aveyron – Viaur	Aveyron	
Saint-Cirice	82158	Arrats Gimone Save Touch	Arrats	
Saint-Loup	82165	Arrats Gimone Save Touch	Arrats	
Saint-Loup	82165	Garonne agenaise	Garonne	

Département	Commune	code_insee	Tronçon	Cours d'eau
TARN ET GARONNE	Saint-Michel	82166	Garonne agenaise	Garonne
	Saint-Nicolas-de-la-Grave	82169	Garonne agenaise	Garonne
	Saint-Nicolas-de-la-Grave	82169	Garonne toulousaine	Garonne
	Saint-Nicolas-de-la-Grave	82169	Tarn aval	Tarn
	Saint-Porquier	82171	Garonne toulousaine	Garonne
	Sérignac	82180	Arrats Gimone Save Touch	Gimone
	Valence	82186	Garonne agenaise	Garonne
	Varen	82187	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Verdun-sur-Garonne	82190	Garonne toulousaine	Garonne
	Vigueron	82193	Arrats Gimone Save Touch	Gimone
	Villebrumier	82194	Tarn aval	Tarn
	Villemade	82195	Aveyron – Viaur	Aveyron
	Villemade	82195	Tarn aval	Tarn

ANNEXE 2

Liste des stations qui font l'objet de prévisions

Type de mesure

H: hauteur d'eau

P: pluie

Type de prévision

Prévision qualitative : Sur ces stations le SPC n'est pas en mesure de donner des prévisions chiffrées de hauteur d'eau, des indications qualitatives du type: la crue est en cours de montée, le maximum est atteint ou la décrue est en cours peuvent toutefois être données.

Les objectifs de prévision indiqués sont des objectifs de prévision théoriques qui seront atteints dans la mesure du possible, selon les épisodes.

La prévision sera disponible en fonction de l'avancement du développement de modèles de prévision, qui vise à couvrir les stations qui ne le sont pas encore, à améliorer les modèles existants et à augmenter les délais de prévision, dans la limite hydrologique de chaque bassin.

Tronçon de Vigilance	Nom	Rivière	Type de mesure	Type de prévision	Objectif de prévision
Agout-Thoré	Brassac	Agout	H+P	Prévision chiffrée	1 h 30
Agout-Thoré	Castres	Agout	H	Prévision chiffrée	2 à 4 h
Agout-Thoré	Lavaur	Agout	H	Prévision chiffrée	3 à 5 h
Agout-Thoré	Rigautou	Thoré	H+P	Prévision qualitative	
Ariège-Hers Vif	Auterive	Ariège	H	Prévision chiffrée	2 à 4 h
Ariège-Hers Vif	Foix	Ariège	H	Prévision chiffrée	2 à 4 h
Ariège-Hers Vif	Saverdun	Ariège	H+P	Prévision chiffrée	2 à 4 h
Ariège-Hers Vif	Mirepoix	Hers vif	H+P	Prévision chiffrée	2 à 4 h
Arize-Leze	Mas-d'Azil	Arize	H+P	Prévision chiffrée	2 à 3 h
Arize-Leze	Le Fossat	Lèze	H+P	Prévision chiffrée	2 à 3 h
Arrats-Gimone-Save-Touch	Mauvezin	Arrats	H+P	Prévision chiffrée	3 à 6 h
Arrats-Gimone-Save-Touch	Beaumont-de-Lomagne	Gimone	H+P	Prévision chiffrée	3 à 6 h
Arrats-Gimone-Save-Touch	Gimont	Gimone	H+P	Prévision chiffrée	3 à 6 h
Arrats-Gimone-Save-Touch	L'Isle-Jourdain	Save	H+P	Prévision chiffrée	3 à 6 h
Arrats-Gimone-Save-Touch	Lombez	Save	H+P	Prévision chiffrée	3 à 6 h
Arrats-Gimone-Save-Touch	Plaisance-du-Touch	Touch	H+P	Prévision chiffrée	3 à 6 h
Aveyron-Viaur	Loubéjac	Aveyron	H	Prévision chiffrée	4 à 6 h
Aveyron-Viaur	Montricoux	Aveyron	H+P	Prévision chiffrée	4 à 6 h
Aveyron-Viaur	Onet le château (Rodez)	Aveyron	H+P	Prévision chiffrée	4 à 6 h
Aveyron-Viaur	Varen	Aveyron	H+P	Prévision chiffrée	4 à 6 h
Aveyron-Viaur	Villefranche-de-Rouergue	Aveyron	H+P	Prévision chiffrée	2 à 4 h
Aveyron-Viaur	Saint-Just	Viaur	H+P	Prévision qualitative	
Baïse-Gélise-Gers	Castera-Verduzan	Auloue	H+P	Prévision chiffrée	3 à 6 h
Baïse-Gélise-Gers	Condom	Baïse	H+P	Prévision chiffrée	3 à 6 h
Baïse-Gélise-Gers	Lavardac	Baïse	H+P	Prévision chiffrée	3 à 6 h
Baïse-Gélise-Gers	Mirande	Baïse	H+P	Prévision chiffrée	3 à 6 h
Baïse-Gélise-Gers	Nérac	Baïse	H	Prévision chiffrée	3 à 6 h
Baïse-Gélise-Gers	St-Jean-de-Poutge	Baïse	H+P	Prévision chiffrée	3 à 6 h
Baïse-Gélise-Gers	Trie-sur-Baïse	Baïse	H+P	Prévision chiffrée	3 à 6 h
Baïse-Gélise-Gers	Mézin	Gélise	H+P	Prévision chiffrée	3 à 6 h
Baïse-Gélise-Gers	Auch	Gers	H+P	Prévision chiffrée	3 à 6 h
Baïse-Gélise-Gers	Lectoure	Gers	H+P	Prévision chiffrée	3 à 6 h
Baïse-Gélise-Gers	Masseube	Gers	H+P	Prévision chiffrée	3 à 6 h
Baïse-Gélise-Gers	Vic-Fezensac	Osse	H+P	Prévision chiffrée	3 à 6 h
Célé	Bagnac	Célé	H+P	Prévision chiffrée	2 à 3 h
Célé	Figeac	Célé	H+P	Prévision chiffrée	3 à 5 h

Tronçon de Vigilance	Nom	Rivière	Type de mesure	Type de prévision	Objectif de prévision
Dourdou-Sorgues-Rance	Vabres-l'Abbaye	Dourdou	H+P	Prévision chiffrée	2 h
Dourdou-Sorgues-Rance	St-Semin-sur-Rance	Rancé	H+P	Prévision chiffrée	2 h
Garonne Agenaise	Agen	Garonne	H	Prévision chiffrée	4 à 6 h
Garonne Agenaise	Lamagistère	Garonne	H	Prévision chiffrée	4 à 6 h
Garonne amont-Nestes	Chaum	Garonne	H+P	Prévision chiffrée	2 à 3 h
Garonne amont-Nestes	Arreau (Aure)	Neste (Aure)	H	Prévision chiffrée	2 à 3 h
Garonne amont-Nestes	Arreau (Louron)	Neste (Louron)	H+P	Prévision chiffrée	2 à 3 h
Garonne marmandaise	Marmande	Garonne	H	Prévision chiffrée	8 à 10 h
Garonne marmandaise	Tonneins	Garonne	H	Prévision chiffrée	8 à 10 h
Garonne toulousaine	Cazères	Garonne	H+P	Prévision chiffrée	4 à 6 h
Garonne toulousaine	Toulouse-pont-Neuf	Garonne	H+P	Prévision chiffrée	4 à 6 h
Garonne toulousaine	Trescasses	Garonne	H	Prévision chiffrée	4 à 6 h
Garonne toulousaine	Verdun-sur-Garonne	Garonne	H+P	Prévision chiffrée	4 à 6 h
Ger-Salat	Aspet	Ger	H+P	Prévision chiffrée	2 à 3 h
Ger-Salat	St-Girons	Salat	H+P	Prévision chiffrée	2 à 3 h
Haut Tarn	Nant	Dourbie	H+P	Prévision chiffrée	2 h
Haut Tarn	Meyrueis	Jonte	H+P	Prévision qualitative	
Haut Tarn	Montbrun	Tarn	H	Prévision chiffrée	2 h
Haut Tarn	Florac	Tarnon	H+P	Prévision chiffrée	2 h
Hers Mort	Baziège	Hers Mort	H+P	Prévision chiffrée	3 h
Hers mort	Pont de Périole	Hers Mort	H+P	Prévision qualitative	
Lot Amont - Truyère	Bagnols-les-Bains	Lot	H+P	Prévision qualitative	
Lot Amont - Truyère	Espalion	Lot	H+P	Prévision qualitative	
Lot Amont-Truyère	Mende	Lot	H+P	Prévision chiffrée	3 à 4 h
Lot Amont-Truyère	St-Laurent-d'Olt	Lot	H+P	Prévision chiffrée	2 à 4 h
Lot Aval	Cahors	Lot	H	Prévision chiffrée	8 à 10 h
Lot Aval	Bouziès	Lot	H	Prévision qualitative	
Lot Aval	Villeneuve-sur-Lot	Lot	H	Prévision chiffrée	8 à 12 h
Lot Moyen	Capdenac	Lot	H+P	Prévision chiffrée	4 à 6 h
Lot Moyen	Enraygues	Lot	H+P	Prévision chiffrée	2 h
Tarn Aval	Moissac	Tarn	H	Prévision chiffrée	5 à 7 h
Tarn Aval	Montauban	Tarn	H	Prévision chiffrée	6 à 8 h
Tarn Aval	Saint Sulpice	Tarn	H+P	Prévision chiffrée	3 à 5 h
Tarn Aval	Sainte Livrade	Tarn	H	Prévision chiffrée	4 à 6 h
Tarn Moyen	Millau	Tarn	H+P	Prévision chiffrée	4 à 6 h
Tarn Moyen	Albi	Tarn	H	Prévision chiffrée	5 à 7 h
Tarn Moyen	Brousse-le-Château	Tarn	H+P	Prévision chiffrée	4 à 6 h

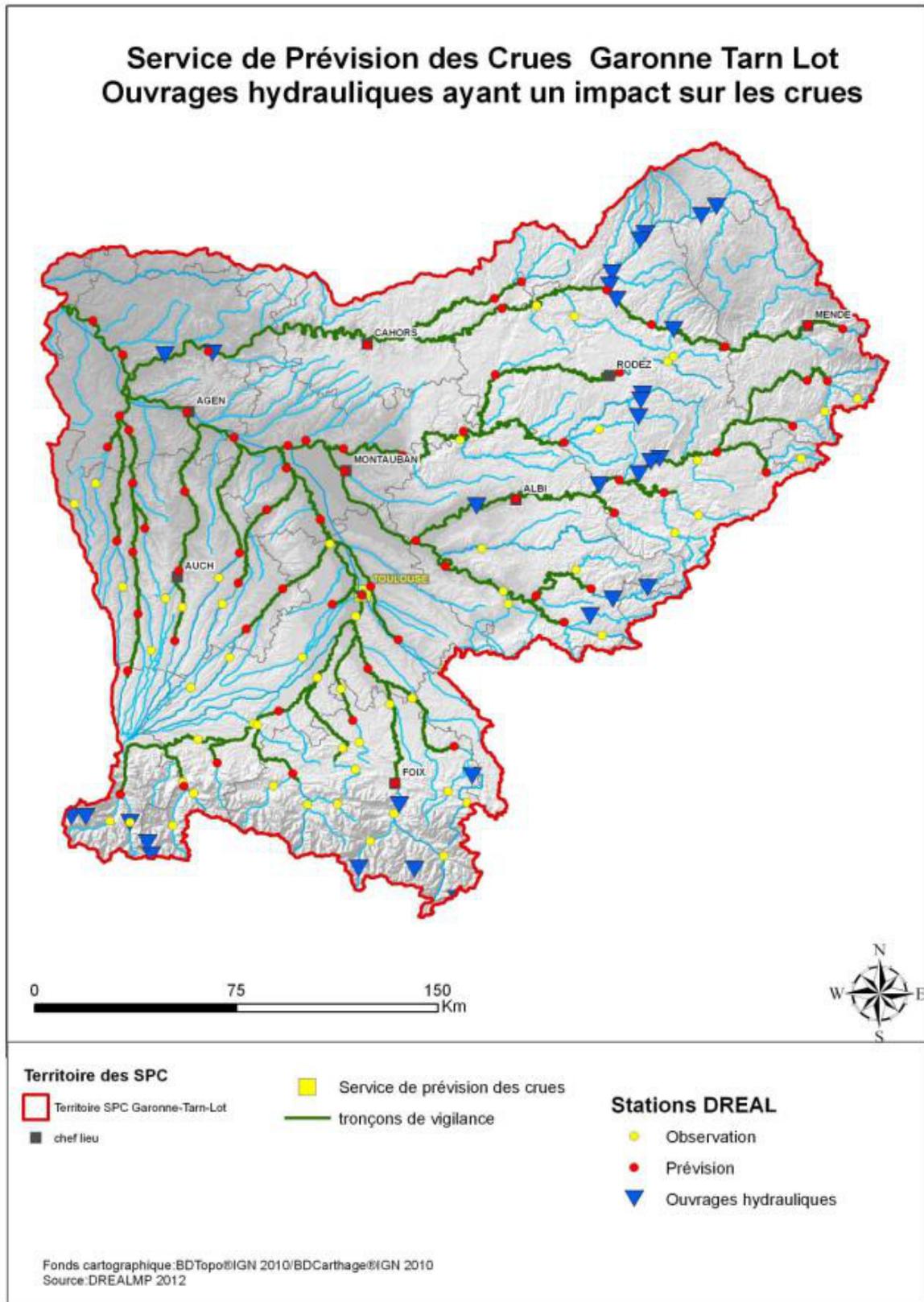
ANNEXE 3

Liste des ouvrages hydrauliques susceptibles d'avoir un impact sur les crues

Tronçon	cours d'eau	Nom de l'ouvrage	Type d'ouvrage	Gestionnaire d'ouvrage
Agout Thoré	Vèbre	Laouzas	hydroélectrique	EDF
	Agout	La Raviège	hydroélectrique	EDF
	Am	Saint Peyres	hydroélectrique	EDF
Haut Tarn				
Ourdou - Sorgue - Rance				
Tarn moyen	Tarn	Pinet	hydroélectrique	EDF
	Tarn	Le Truel	hydroélectrique	EDF
	Tarn	La Jourdanie	hydroélectrique	EDF
	Tarn	La Croux	hydroélectrique	EDF
	Tarn	Rivières	hydroélectrique	EDF
Aveyron - Viaur	Vioulou affluent du Viaur	Pareloup	hydroélectrique	EDF
	Viaur	Pont de Salars	hydroélectrique	EDF
	Bage affluent du Viaur	Bage	hydroélectrique	EDF
Tarn aval				
Lot amont - Truyère	Colagne	Charpal	hydroélectrique	EDF
	Goul	Goul	hydroélectrique	EDF
	Lot	Castelnau Lassouts	hydroélectrique	EDF
	Lot	Golinhac	hydroélectrique	EDF
	Selves	Maury	hydroélectrique	EDF
	Truyère	GrandVal	hydroélectrique	EDF
	Truyère	Lanau	hydroélectrique	EDF
	Truyère	Sarrans	hydroélectrique	EDF
	Truyère	La Barthe	hydroélectrique	EDF
	Truyère	Couesques	hydroélectrique	EDF
	Truyère	Cambeyrac	hydroélectrique	EDF
	Lot moyen			
Célé				
Lot aval	Lot	Villeneuve/Lot	hydroélectrique	EDF
	Lot	Temple/Lot	hydroélectrique	EDF

Tronçon	cours d'eau	Nom de l'ouvrage	Type d'ouvrage	Gestionnaire d'ouvrage
Ariège - Hers vif	Ariège	Garrabet	hydroélectrique	EDF
	Aston (affluent Ariège)	Laparan	hydroélectrique	EDF
	Vicdessos (affluent Ariège)	Soulcem	hydroélectrique	EDF
	Trière(affluent Hers Vif)	Montbel	irrigation	IIABM
Ger Salat				
Arize Lèze				
Hers Mort				
Garonne Amont - Nestes	Neste Couplan (affluent neste d'Aure)	Cap de Long	hydroélectrique	EDF
	Neste Couplan (affluent neste d'Aure)	Lac de l'Oule	hydroélectrique	EDF
	Neste Louron	Loudenvielle	hydroélectrique	EDF
	Neste d'Oô (affluent Pique)	Lac du Portillon	hydroélectrique	EDF
	Neste d'Oô (affluent Pique)	Lac d'Oô	hydroélectrique	EDF
Garonne Toulousaine	Garonne	Saint-Vidian	hydroélectrique	EDF
Garonne Agenaise	Garonne	Malause	hydroélectrique	EDF
Garonne Marmandaise				
Arrats - Gimone - Save - Touch	Arrats	Astarac	irrigation	CACG
	Gimone	Lunax	irrigation	CACG
	Touch	Fabas	irrigation	SIAH
	La Saverette	Lautignac	irrigation	SIAH
	la Bure	Poucharamet	irrigation	SIAH
Baïse - Gélise - Gers	Baïsole affluent Baïse	Puydarrieux	irrigation	CACG
	Osse affluent Gélise	Miélan	irrigation	CACG
	Gèze affluent Gers	Castelnau Magnoac	irrigation	CACG

ANNEXE 4



ANNEXE 5

Fiches tronçons

TRONÇON AGOUT THORE (1)		STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues			
Vigilance	Définition et conséquences attendues	STATION: RIGAUTOU / THORE		STATION : BRASSAC / AGOUT	
		Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens. <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	mars 1930	5,50 m	octobre 1861	7,60 m
		novembre 1999	4,45 m	mars 1930	4,70 m
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes. <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	octobre 1940	3,50 m	septembre 1875	4,30 m
		décembre 1940	3,40 m		
		mars 2011	3,20 m		
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées. <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée</i>	janvier 2004	1,70 m	décembre 1996	2,20 m
		mars 2011	1,05 m		
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise <i>Situation normale.</i>				

Tronçon avec possibilité de vigilance jaune due à un risque de montées rapides *



Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, évènement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON AGOUT THORE (2)			STATIONS DE REFERENCE DU TRONCON			
			Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues			
Vigilance Définition et conséquences attendues			STATION : CASTRES / AGOUT		STATION : LAVAU / AGOUT	
			Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	mars 1930	7,60 m	mars 1930	15,60 m
			octobre 1874	6,20 m	décembre 1996	8,40 m
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	septembre 1875	5,00 m	novembre 1999	7,95 m
			décembre 1996	3,30 m	décembre 1996	7,20 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées. activité agricole perturbée.</i>	décembre 1995	2,70 m	mai 1985	6,55 m
			novembre 1999	2,00 m	juin 1992	6,05 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	<i>Situation normale.</i>	Tronçon avec possibilité de vigilance jaune due à un risque de montées rapides *		décembre 1995	5,30 m
					janvier 2004	4,25 m
					décembre 2003	3,50 m

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, évènement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON ARIEGE – HERS VIF			STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON							
			Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues							
Vigilance	Définition et conséquences attendues		STATION : FOIX/ARIEGE		STATION : SAVERDUN/ARIEGE		STATION AUTERIVE/ARIEGE		STATION : MIREPOIX/HERS VIF	
			Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	juin 1875	4,00 m	juin 1875	4,29 m	juin 1875	9,00 m	juin 1875	4,45 m
			novembre 1982	3,25 m					février 1952	3,60 m
									octobre 1897	2,70 m
			mai 1977	3,10 m					février 1952	4,30 m
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	décembre 1993	2,93 m	mai 1977	3,18 m	mai 1977	4,20 m	janvier 1981	2,24 m
			février 1952	2,70 m	décembre 1993	3,06 m			mai 1977	2,20 m
					février 1952	2,80 m	juin 2000	2,96 m	décembre 1996	1,50 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.</i>	janvier 2004	2,37 m	novembre 1982	2,76 m	décembre 1996	2,93 m		
			juin 2000	1,86 m	janvier 2004	2,52 m	juin 2000	2,35 m	janvier 2004	2,45 m
					septembre 1993	2,14 m				
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	<i>Situation normale.</i>					septembre 1993	1,95 m		

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, évènement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON ARIZE – LEZE		STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON			
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues			
Vigilance Définition et conséquences attendues		STATION : LE FOSSAT/LEZE		STATION : LE MAS D'AZIL / ARIZE	
		Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>		juin 1875	2,70 m
		juin 2000	5,13 m	octobre 1897	
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>		mai 1977	4,65 m
		juin 2000	4,37 m	décembre 1996	4,22 m
		février 1952	4,10 m	février 1952	3,95 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.</i>		février 2003	3,65 m
		septembre 1993	3,30 m	décembre 1996	2,62 m
		décembre 1996	2,97 m	février 2003	3,65 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	<i>Situation normale.</i>		avril 2004	1,79 m
		avril 2004	2,14 m		

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

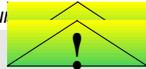
TRONÇON ARRATS – GIMONE – SAVE – TOUCH (1)			STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON					
			Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues					
Vigilance	Définition et conséquences attendues		STATION: MAUVEZIN/ARRATS		STATION: GIMONT/GIMONE		STATION : BEAUMONT/GIMONE	
			Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	juillet 1977	4,46 m	juillet 1977	6,00 m	février 1952	4,50 m
					juin 1875	4,77 m	Février 1952	4,60 m
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	février 1952	3,48 m			juillet 1977	3,30 m
					février 2003	4,20 m	février 2003	3,37 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.</i>	décembre 1981	3,02 m			février 1971	2,86 m
			juin 2000	2,95 m	juin 2000	3,67 m	décembre 1981	3,54 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	<i>Situation normale.</i>			décembre 1993	3,48 m	juin 2000	2,83 m

Tronçon avec possibilité de vigilance jaune due à un risque de montées rapides *

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON ARRATS – GIMONE – SAVE – TOUCH (2)		STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON						
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues						
Vigilance	Définition et conséquences attendues	STATION : LOMBEZ / SAVE		STATION : L'ISLE JOURDAIN / SAVE		STATION : PLAISANCE / TOUCH		
		Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens. <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	juillet 1887	4,73 m	juillet 1977	7,80 m			
		juillet 1977	4,60 m	juin 1875	7,30 m			
				février 1952	7,00 m			
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes. <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>			juin 2000	6,75 m			
				février 2003 juin 2000	3,89 m 3,88 m		février 2003	4,20 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées. <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée</i>	mai 1977	3,53 m					
						février 2003	6,40 m	
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise <i>Situation normale.</i>			janvier 2009	6,03 m		mai 2007	3,36 m
						mai 2007	5,69 m	



Tronçon avec possibilité de vigilance jaune due à un risque de montées rapides *

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, évènement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON AVEYRON – VIAUR (1)			STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON					
			Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues					
Vigilance	Définition et conséquences attendues		STATION : St JUST / VIAUR		STATION : ONET le CHATEAU (RODEZ) / AVEYRON		STATION : VILLEFRANCHE DE ROUERQUE / AVEYRON	
			Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	mars 1930	6,90 m	décembre 1981	4,20 m	décembre 1906	4,10 m
			décembre 1981	4,90 m			mars 1930	3,70 m
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	décembre 1996	4,20 m	novembre 1994	3,20 m		
			février 2003	3,80 m	décembre 2003	3,17 m	décembre 1981	3,20 m
			décembre 2003	3,70 m	décembre 1976	3,00 m	décembre 2003	2,90 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée</i>	mars 1989	2,80 m				
			décembre 1993	2,70 m	février 1955	2,95 m		
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	<i>Situation normale.</i>			avril 2009	2,94 m		

Tronçon avec possibilité de vigilance jaune due à un risque de montées rapides *

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, évènement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON AVEYRON – VIAUR (2)			STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON					
			Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues					
Vigilance	Définition et conséquences attendues		STATION/: VAREN/AVEYRON		STATION : MONTRICOUX / AVEYRON		STATION : LOUBEJAC / AVEYRON	
			Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	mars 1930	8,00 m	mars 1930	12,00 m	mars 1930	7,80 m
			janvier 1906	7,30 m	décembre 1981	8,90 m		
			décembre 1940	7,00 m				
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	décembre 1981	6,50 m	février 2003	7,10 m	décembre 1981	7,10 m
			décembre 2003	6,00 m	décembre 2003	6,30 m	février 2003	7,00 m
			février 2003	5,90 m			décembre 2003	6,90 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée</i>	janvier 2009	5,25 m				
			janvier 2004	4,70 m	février 1995	6,10 m	janvier 2009	6,80 m
			décembre 1996	4,10 m	janvier 2004	4,50 m	décembre 1996	5,80 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	<i>Situation normale.</i>						

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, évènement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON BAÏSE - GELISE - GERS (1)			STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON					
			Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues					
Vigilance Définition et conséquences attendues			STATION : MASSEUBE/GERS		STATION : AUCH / GERS		STATION : LECTOURE / GERS	
			Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	juillet 1897	5,85 m	juillet 1977	> 6,50 m *	juillet 1977	5,30 m
			juillet 1977	5,14 m	juillet 1897	6,30 *	juillet 1897	4,65 m
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	juin 1875	4,50 m	juin 1875	3,50 m		
			juin 2000	4,00 m	juin 2000	2,81 m	décembre 1981	3,78 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée</i>	février 2003	3,54 m	février 2003	2,30 m	février 2003	3,57 m
			décembre 1981	3,12 m	décembre 1981	2,00 m	juin 2000	3,42 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	<i>Situation normale.</i>						

Tronçon avec possibilité de vigilance jaune due à un risque de montées rapides *

* cotes reconstituées à la référence de l'échelle actuelle (Endoumingue)

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON BAÏSE - GELISE - GERS (2)			STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON					
			Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues					
Vigilance	Définition et conséquences attendues		STATION : TRIE SUR BAÏSE		STATION : MIRANDE / BAÏSE		STATION : St JEAN POUTGE / BAÏSE	
			Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	juin 1883	4,50 m	juin 1855	5,25 m	juillet 1977	7,05 m
			juin 1978	4,40 m	juillet 1897	4,80 m		
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	juillet 1977	3,80 m	juillet 1977	4,50 m		
			juin 2000	3,60 m	février 1952	4,40 m	juin 2000	4,35 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.</i>	janvier 2004	3,20 m	février 2003	3,60 m	février 2003	6,09 m
			décembre 1981	3,05 m	janvier 2004	2,64 m	décembre 1981	6,00 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	<i>Situation normale.</i>			décembre 1981	2,45 m		

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON BAÏSE - GELISE - GERS (3)			STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON					
			Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues					
Vigilance	Définition et conséquences attendues		STATION : CONDOM / BAÏSE		STATION : NERAC / BAÏSE		STATION : LAVARDAC / BAÏSE	
			Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	juin 1855	4,79 m	juillet 1977	5,20 m	février 1952	7,78 m
			février 1952	4,40 m	février 1952	5,04 m	juillet 1977	7,18 m
			juillet 1977	4,08 m	juin 1855	4,79 m		
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>			juin 1875	3,98 m		
			juin 1875	3,50 m	décembre 1981	2,80 m	décembre 1976	6,98 m
			décembre 1981	2,88 m			février 2003	4,89 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées. activité agricole perturbée</i>	février 2003	2,75 m				
			juin 2000	2,73 m			février 2003	2,40 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	<i>Situation normale.</i>			juin 2000	2,05 m		
							juin 2000	2,31 m

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON BAÏSE - GELISE - GERS (4)			STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON					
			Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues					
Vigilance	Définition et conséquences attendues		STATION : CASTERA – VERDUZAN / AULOUE		STATION : MEZIN / GELISE		STATION : VIC FEZENSAC / OSSE	
			Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	juillet 1977	6,50 m	septembre 1959	7,20 m ****	juillet 1997	7,49 m
							février 1952	5,70 m
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	décembre 1976	3,78 m	décembre 1981	6,38 m	décembre 1981	4,90 m
			décembre 1981	3,28 m	décembre 1976	6,15 m	mai 1977	4,60 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée</i>	février 2003	2,67 m	janvier 2009	5,30 m	février 2003	4,54 m
					février 2003	5,10 m	juin 2000	3,66 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	<i>Situation normale.</i>			avril 1994	3,50 m		
						**** incertitude sur cette cote obtenue par corrélation entre l'ancienne et la nouvelle échelle		

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON CELE		STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON			
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues			
Vigilance	Définition et conséquences attendues	STATION : BAGNAC sur CELE		STATION : FIGEAC / CELE	
		Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens. <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	décembre 1944	4,60 m*	septembre 1943	4,65 m
				décembre 1906	4,30 m
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes. <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	décembre 2003	3,40 m	janvier 1912	3,95 m
		décembre 1981	3,00 m	janvier 1952	3,80 m
				décembre 2003	3,60 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées. <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée</i>	janvier 1994	2,70 m	février 1974	3,20 m
		décembre 1976	2,60 m	décembre 1981	2,95 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise <i>Situation normale.</i>	janvier 1984	2,60 m	janvier 2009	2,65 m
		Tronçon avec possibilité de vigilance jaune due à un risque de montées rapides *			

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, évènement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON DOURDOU – SORGUES - RANCE			STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON			
			Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues			
Vigilance Définition et conséquences attendues			STATION : SAINT-SERNIN sur RANCE		STATION: VABRES L'ABBAYE / DOURDOU	
			Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	septembre 1875	8,90 m	décembre 1953	7,10 m
			novembre 1999	4,10 m	novembre 1982 mars 1930	6,10 m 6,00 m
			septembre 1994	3,70 m		
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	mars 1930	3,40 m	septembre 1992	5,60 m
			décembre 1981	3,40 m	octobre 1999	5,50 m
			décembre 2003 octobre 1999	3,30 m 2,90 m	décembre 2003 novembre 1999	5,20 m 5,20 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée</i>	mars 1991	2,60 m		
			février 2003	2,40 m	avril 2004	4,80 m
			janvier 2006 avril 2004	2,00 m 2,00 m	janvier 2006	4,40 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	<i>Situation normale.</i>	<p>Tronçon avec possibilité de vigilance jaune due à un risque de montées rapides *</p>			

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON GARONNE AGENAISE			STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON			
			Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues			
Vigilance	Définition et conséquences attendues		STATION : LAMAGISTERE / GARONNE		STATION : AGEN / GARONNE	
			Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	juin 1875	12,10 m	juin 1875	10,70 m** / 11,70 m
			mars 1930	11,75 m	mars 1930	9,95 m** / 10,86 m
			février 1952	11,30 m		
			mars 1935	9,86 m		
			mai 1977	8,93 m	décembre 1981	8,50 m** / 9,24 m
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	décembre 1981	8,90 m	mai 1977	8,03 m** / 8,65 m
			février 2003	8,04 m		
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.</i>			février 2003	7,45 m
			juin 2000	7,39 m	juin 2000	6,54 m
			janvier 2004	6,44 m	janvier 2004	5,87 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	<i>Situation normale.</i>				
						** cotes de référence recalculées pour tenir compte des travaux (avant et après travaux)

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON GARONNE AMONT - NESTES			STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON					
			Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues					
Vigilance	Définition et conséquences attendues		STATION : CHAUM / GARONNE		STATION : ARREAU / NESTE D'AURE		STATION : ARREAU / NESTE DE LOURON	
			Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	juin 1875		juin 1875 juillet 1897		novembre 1982	2,00 m
					novembre 1982	4,90 m	juillet 2001	4,47 m
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	mai 1977	3,00 m			juillet 2001	1,60 m cote estimée
			novembre 1982	2,48 m	décembre 1992	2,26 m		
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée</i>	janvier 2004	1,74 m	novembre 1997	2,92 m		
			juin 2000	1,18 m	février 1952	2,60 m	septembre 2003	1,37 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	<i>Situation normale.</i>	Tronçon avec possibilité de vigilance jaune due à un risque de montées rapides *					

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, évènement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON GARONNE MARMANDAISE			STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON			
			Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues			
Vigilance	Définition et conséquences attendues		STATION : TONNEINS / GARONNE		STATION : MARMANDE / GARONNE	
			Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	mars 1930	10,72 m	Juin 1875 et février 1952	11,39 m
			juin 1875	10,56 m	mars 1930	11,15 m
			février 1952	10,26 m		
			décembre 1981	9,79 m	décembre 1981	10,56 m
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	février 2003	9,13 m	février 2003	9,03 m
			janvier 2009	9,04 m	mai 1977	8,74 m
			mai 1977	8,94 m	janvier 2009	8,72 m
			juin 2000	8,05 m	janvier 2004	7,65 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.</i>	janvier 2004	7,94 m	juin 2000	7,59 m
			avril 2008	6,79 m	avril 2008	6,79 m
			février 2007	4,91 m	février 2007	4,63 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	<i>Situation normale.</i>				

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON GARONNE TOULOUSAIN (1)			STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON			
			Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues			
Vigilance	Définition et conséquences attendues		STATION: CAZERES / GARONNE		STATION : TOULOUSE / GARONNE	
			Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	juin 1875	8,60 m	juin 1875	8,32 m
					février 1952	4,57 m
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	mai 1977	4,74 m		
			février 1952	4,00 m	juin 2000	4,38 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.</i>	juin 2000	3,70 m		
			janvier 2004	3,06 m	janvier 2004	3,52 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	<i>Situation normale.</i>	février 2003	2,66 m	février 2003	3,38 m
			avril 2004	1,59 m	novembre 2011	2,70 m
					avril 2004	2,67 m

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON GARONNE TOULOUSAIN (2)		STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON			
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues			
Vigilance	Définition et conséquences attendues	STATION : VERDUN / GARONNE		STATION : TRECASSES / GARONNE	
		Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens. <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	juin 1875	7,30 m	juin 1875	6,50 m
		février 1952	6,56 m	février 1952	6,00 m
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes. <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	mai 1977	6,40 m	mai 1977	5,64 m
		juin 2000	6,30 m	juin 2000	5,46 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées. <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.</i>	janvier 2004	5,64 m	octobre 1992	4,68 m
		octobre 1992 février 2003	5,57 m 5,50 m	janvier 2004	4,46 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise <i>Situation normale.</i>	février 2003		février 2003	4,02 m
		avril 2004	4,43 m	avril 2004	2,99 m

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, évènement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON GER – SALAT		STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON			
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues			
Vigilance Définition et conséquences attendues		STATION : SAINT GIRONS / SALAT		STATION : ASPET / GER	
		Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>			
		juin 1875 octobre 1897	6,00 m	juillet 1897	3,50 m
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>			
		mai 1977	4,20 m	juin 1875	2,70 m
		octobre 1992 février 1952	3,02 m 2,90 m	octobre 1992 février 1952	2,54 m 2,30 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée</i>			
		décembre 1995 juin 2000	2,76 m 2,51 m	décembre 1995 juin 2000	1,93 m 1,88 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	<i>Situation normale.</i>			
		avril 2004	1,57 m	janvier 2004	1,67 m



Tronçon avec possibilité de vigilance jaune due à un risque de montées rapides *

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON HAUT TARN (1)		STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON			
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues			
Vigilance	Définition et conséquences attendues	STATION : FLORAC / TARNON		STATION : MONTBRUN / TARN	
		Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens. <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	septembre 1900	8,00 m		
		septembre 1875	7,00 m	septembre 1965	8,54 m
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes. <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	novembre 1982	6,90 m	novembre 1982	8,10 m
		septembre 1965	6,70 m		
		novembre 2011	5,95 m	novembre 1994	7,77 m
		mars 1930	5,90 m	novembre 2011	7,52 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées. <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée</i>	novembre 1994	5,35 m	novembre 2003	6,70 m
		novembre 2003	5,11 m	décembre 2003	5,95 m
				octobre 2001	5,35 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise <i>Situation normale.</i>	décembre 2003	4,26 m		
		octobre 2001	3,95 m	novembre 2008	4,85 m
		septembre 1992	3,90 m	septembre 2000	4,70 m
		mai 1999	3,38 m	octobre 1999	4,15 m
		novembre 2008	3,15 m		
		septembre 2000	2,84 m		
		décembre 2010	2,60 m	décembre 2010	3,54 m

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON HAUT TARN (2)			STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON			
			Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues			
Vigilance Définition et conséquences attendues			STATION : MEYRUEIS / JONTE		STATION : NANT / DOURBIE	
			Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>			octobre 1963	6,00 m
					septembre 1875 mai 1964	5,80 m 5,70 m
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	novembre 1982	3,80 m	novembre 1982	5,00 m
			novembre 1994	3,70 m	novembre 2003	4,60 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée</i>	novembre 2003	2,90 m	septembre 1965	4,40 m
			janvier et octobre 1976	2,40 m	janvier 1996	3,80 m
			octobre 1987	2,00 m	décembre 2003	3,50 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	<i>Situation normale.</i>	janvier 2006	1,40 m	janvier 2006	1,70 m

Tronçon avec possibilité de vigilance jaune due à un risque de montées rapides *

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, évènement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON HERS MORT		STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON			
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues			
Vigilance	Définition et conséquences attendues	STATION : BAZIEGE / HERS MORT		STATION : PERIOLE / HERS MORT	
		Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens. <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	juin 1875		juin 1875	
		février 1952	5,80 m ***	février 1952	
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes. <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	mars 1971	5,48 m ***	mars 1971	4,25 m***
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées. <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.</i>	janvier 2004	3,70 m	juin 2000	2,75 m
		juin 2000	3,66 m	janvier 2004	2,39 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise <i>Situation normale.</i>		*** cotes avant recalibrage		*** cotes avant recalibrage

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, évènement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON LOT Amont – TRUYERE (1)		STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues			
Vigilance	Définition et conséquences attendues	STATION : BAGNOLS LES BAINS / LOT		STATION : MENDE / LOT	
		Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens. <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	novembre 1984 septembre 1994	2,03 m	novembre 1994 décembre 2003	3,95 m 3,80 m
		décembre 2003	2,00 m		
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes. <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>			septembre 1994	3,10 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées. <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.</i>	novembre 1982	1,40 m		
		novembre 1996 novembre 1,18 m	1,26 m 1,18 m	novembre 1996 novembre 2008	2,40 m 2,00 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise <i>Situation normale.</i>				
		Tronçon avec possibilité de vigilance jaune due à un risque de montées rapides *			

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON LOT Amont – TRUYERE (2)			STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON			
			Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues			
Vigilance	Définition et conséquences attendues		STATION : SAINT LAURENT D'OLT / LOT		STATION : ESPALION / LOT	
			Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	septembre 1875	8,40 m	septembre 1875	6,90 m
			décembre 2003	7,00 m	décembre 2003	6,30 m
			décembre 1888	6,30 m	novembre 1994	5,40 m
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	novembre 1994	5,60 m		
			octobre 1920	5,40 m		
			octobre 1976	4,80 m		
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée</i>	avril 1983	4,00 m	septembre 1994	3,20 m
			septembre 1994	3,90 m		
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	<i>Situation normale.</i>				

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON LOT Aval			STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON					
			Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues					
Vigilance	Définition et conséquences attendues		STATION : CAHORS / LOT		STATION : BOUZIES / LOT		STATION : VILLENEUVE / LOT	
			Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	mars 1927	8,90 m			mars 1927	12,20 m
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	mars 1912	7,60 m				
			décembre 1944	7,30 m				
			décembre 2003	7,20 m			décembre 1944	9,50 m
			décembre 1981	6,40 m				
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.</i>	janvier 1994	5,30 m			décembre 1959	6,95 m
							décembre 2003	6,90 m
					janvier 2009	4,55 m		
							janvier 2009	4,62 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	<i>Situation normale.</i>						

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, évènement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON LOT Moyen		STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON			
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues			
Vigilance	Définition et conséquences attendues	STATION : ENTRAYGUES / LOT		STATION / CAPDENAC / LOT	
		Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens. <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	octobre 1868	10,50 m	septembre 1875	7,40 m
		mars 1783	10,10 m		
		septembre 1875	9,20 m	octobre 1868	7,20 m
				février 1904	7,10 m
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes. <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	février 1904	8,20 m	mars 1927	7,05 m
		mars 1927	7,10 m	décembre 2003	6,40 m
		décembre 2003	6,80 m	décembre 1981	5,80 m
		novembre 1994	6,20 m		
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées. <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.</i>	décembre 1981	6,00 m		
		mars 1930	4,40 m	mars 1930	5,10 m
		septembre 1994	3,80 m		
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise <i>Situation normale.</i>				

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, évènement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON TARN Aval (1)		STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON			
		Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues			
Vigilance	Définition et conséquences attendues	STATION : SAINT SULPICE / TARN		STATION : MONTAUBAN / TARN	
		Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>			
		mars 1930	19,50 m	mars 1930	11,50 m
		décembre 1996	12,10 m	décembre 1996	9,50 m
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>			
		décembre 2003	11,20 m	décembre 2003	9,00 m
		novembre 1982	10,90 m	novembre 1982	9,00 m
		novembre 1994	10,40 m	novembre 1994	8,60 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.</i>			
		décembre 1953	9,90 m	décembre 1981	7,40 m
		décembre 1981	8,58 m		
		avril 1993	8,20 m	avril 1993	6,30 m
		février 2003	7,10 m	février 2003	5,60 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	<i>Situation normale.</i>			
		janvier 2006	6,50 m	janvier 2006	4,60 m
		janvier 2004	5,00 m	janvier 2004	3,50 m
		janvier 1998	3,40 m	janvier 1998	2,30 m

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON TARN Aval (2)			STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON			
			Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues			
Vigilance	Définition et conséquences attendues		STATION SAINTE LIVRADE / TARN		STATION : MOISSAC /TARN	
				Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	mars 1930	8,90 m	mars 1930	8,77 m
			décembre 1996	6,40 m		
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	décembre 2003	6,20 m	février 1952	7,10 m
			décembre 1981	6,10 m	mai 1980	7,00 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.</i>	novembre 1992	5,60 m	décembre 1996	6,22 m
			novembre 1994	5,50 m	décembre 2003	5,70 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise	<i>Situation normale.</i>	février 2003	5,10 m	février 2003	5,50 m
			janvier 2004	4,10 m	juin 2000	4,57 m
			janvier 2006	4,00 m	janvier 2004	4,00 m

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, évènement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT

TRONÇON TARN Moyen			STATIONS DE REFERENCE DU TRONÇON				
			Une station de référence est une station dont les informations servent au choix du niveau de vigilance crues				
Vigilance	Définition et conséquences attendues	STATION : MILLAU / TARN		STATION : BROUSSE LE CHATEAU / TARN		STATION : ALIBI / TARN	
		Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur	Crues historiques	Hauteur
ROUGE	Niveau 4 : ROUGE Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens. <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	novembre 1982	9,50 m			mars 1930	9,10 m
		novembre 1994	8,40 m			septembre 1875	8,85 m
		septembre 1900	8,20 m				
ORANGE	Niveau 3 : ORANGE débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes. <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique</i>	septembre 1965	7,70 m	novembre 1982	9,50 m	novembre 1982	7,50 m
		décembre 2003	6,90 m			novembre 1994	7,40 m
						décembre 2003	7,10 m
JAUNE	Niveau 2 : JAUNE Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées. <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée.</i>			novembre 1994	8,50 m		
				décembre 2003	8,30 m		
		mai 1999	3,80 m	septembre 1992	7,40 m	janvier 2006	3,70 m
VERT	Niveau 1 : VERT Pas de vigilance particulière requise <i>Situation normale.</i>	janvier 2006	3,00 m	janvier 1996	7,30 m	mai 1999	2,70 m
				décembre 1996	6,90 m		
				janvier 2006	5,70 m		
				mai 1999	4,90 m		

Avertissement : le choix de la couleur tiendra également compte de circonstances particulières : montée particulièrement rapide, évènement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible.

SPC GARONNE-TARN-LOT